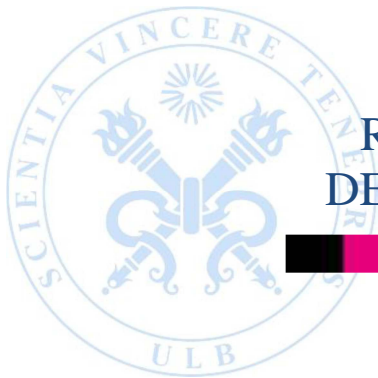


ULB

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



RAPPORT SUR L'ÉTAT
DE L'ÉGALITÉ DE GENRE



2014

Chancellerie – Service du greffe

Executive summary

La répartition inégale des étudiantes et étudiants selon les filières d'études ou le faible pourcentage de femmes aux plus hauts échelons de la carrière académique sont considérés de longue date comme des questions préoccupantes pour l'Université libre de Bruxelles. Des études récentes sur les différences entre les genres au sein des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été réalisées, notamment *Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique*, rédigée en 2011 par Danièle Meulders, Sïle O'Dorchai et Natalie Simeu (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management de l'ULB). Elles révèlent que, bien qu'une évolution positive puisse être observée, des inégalités persistent.

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est engagé, dans sa Déclaration de politique communautaire 2009-2014 et dans le Partenariat Wallonie-Bruxelles pour les chercheurs et les chercheuses¹, à prendre des **mesures visant à encourager l'égalité entre les hommes et les femmes dans les carrières scientifiques**. Dans ce cadre, à l'initiative du Ministre de la recherche Jean-Marc Nollet, ledit Gouvernement a approuvé l'octroi d'un subside ponctuel de 150.000 euros à répartir entre les universités, 36.518 euros revenant à l'ULB. L'ensemble des institutions a ainsi été appelé à mettre en place un **réseau interuniversitaire de personnes de contact genre**. Les missions de ces dernières ont été définies dans un cahier des charges rédigé en concertation avec les acteurs concernés et repris à l'annexe I du présent rapport. Il s'agit notamment d'établir un rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre dans chaque institution.

L'Université libre de Bruxelles, en tant qu'institution d'enseignement supérieur et employeur, peut s'enorgueillir de ne pas avoir attendu la mobilisation du monde politique pour porter une attention particulière aux inégalités entre les hommes et les femmes existant en son sein et tenter d'y remédier. Dès 2003, l'ULB créait un groupe de travail chargé d'établir des lignes directrices en matière de politique de genre. Une **Conseillère du Président et du Recteur aux questions de l'égalité entre les hommes et les femmes** a été nommée pour la première fois en 2007. Depuis 2011, **Danièle Meulders** occupe la fonction de Conseillère pour la politique des genres. Elle est chargée de veiller au respect de l'égalité à tous les niveaux et de promouvoir une meilleure répartition des genres dans l'Université.

Un premier rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre dans l'institution a été rédigé par le Service du greffe en 2012. **Monique Tavernier**, qui le dirige, a depuis été désignée **personne de contact genre pour l'ULB** par le Recteur Didier Viviers. La publication d'un tel inventaire en est donc à sa troisième édition, le présent rapport constituant la version 2014. Il respecte le canevas défini de commun accord entre les *personnes de contact genre* des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui est présenté en annexe II du présent document.

¹ Ce partenariat constitue la contribution de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la mise en œuvre de la Charte européenne du chercheur, du Code de conduite européen, du Partenariat de la Commission européenne pour les chercheurs, des recommandations du groupe d'Helsinki sur les Femmes et la Science ainsi que de la stratégie de ressources humaines de l'initiative-phare *Union de l'Innovation* de l'Union européenne.

La **première partie du rapport 2014** est consacrée aux **données statistiques** majoritairement communiquées par le Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique, le Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS et le Bureau d'études et de projets de l'Université. Elle vise à mettre en exergue l'évolution du nombre et de la proportion d'hommes et de femmes au sein des différents corps composant la communauté universitaire ainsi que dans les instances de décision de l'Université. Cette nouvelle édition 2014 de l'état des lieux s'enrichit de données sur les personnels et les organes directeurs de l'Hôpital Erasme, qui relève juridiquement de l'entité ULB. Un chapitre spécifique lui est consacré. L'objectif est, pour autant que les données soient disponibles, de présenter ces chiffres d'un point de vue diachronique en mettant en avant trois fenêtres de temps. Elles concernent les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013. Lorsque les informations n'étaient pas disponibles pour ces périodes, les données relatives aux années académiques les plus proches ont été choisies. Les dates auxquelles les statistiques se rapportent sont précisées dans le texte. **L'ensemble de ces données constitue une mine d'or pour les équipes de recherche intéressées par la problématique de genre, qu'elles relèvent de l'ULB ou d'un autre établissement.** Si des données chiffrées ne sont pas *inattendues* dans l'état actuel des choses (domaines d'études où les hommes sont proportionnellement les plus nombreux...), d'aucunes sont plutôt encourageantes, résultant notamment de la politique rectorale. Pointons les données les plus couramment analysées.

La proportion d'étudiantes inscrites à l'ULB pour l'année académique 2012-2013 était de 52,92 %, soit 12.052 femmes. Les trois domaines privilégiés par ces dernières étaient les sciences psychologiques et de l'éducation (79,51 %), les sciences vétérinaires (76,86 %) et les langues et lettres (71 %), tandis que les étudiants étaient davantage présents en sciences de l'ingénieur (80,33 %), en sciences économiques et de gestion (63,51 %) et en sciences (63,21 %).

Comme pour les inscriptions, la part des femmes diplômées, tous niveaux d'études confondus, est plus élevée. A la fin de l'année académique 2011-2012, 2.301 étudiantes (57,05 %) et 2.301 hommes (42,95 %) ont été diplômés à l'ULB. En revanche, si elles restent plus nombreuses à obtenir un diplôme de deuxième cycle, le rapport s'inverse au niveau du doctorat.

Concernant les assistants, les assistants chargés d'exercices, les premiers assistants, les chefs de travaux, les agrégés de faculté, les maîtres de langue et les collaborateurs pédagogiques, la répartition au 1^{er} février 2012 était la suivante (en nombre de personnes) : 45,64 % de femmes et 54,36 % d'hommes.

Au 1^{er} février 2012, la répartition du personnel enseignant (en nombre de personnes) était de 28,86 % de femmes et de 71,14 % d'hommes.

A la même date, le nombre de membres du personnel administratif, technique de gestion et spécialisé se répartissait entre 58,34 % de femmes et 41,66 % d'hommes.

Pour ce qui concerne le personnel hors cadre, en équivalent temps plein, les femmes étaient 58,34 % et les hommes 41,66 % parmi les agents académiques et scientifiques sous contrat au 1^{er} février 2012 tandis que les boursiers de doctorat comptaient 43,67 % de femmes et 56,33 % d'hommes.

Par ailleurs, les théoriciens et experts sur les études de genre soulignent le caractère emblématique du tableau 20 du présent rapport, exposant la proportion des femmes, qu'elles soient étudiantes ou membres du corps académique – en Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education et à l'Ecole polytechnique de Bruxelles de l'ULB. Comme en témoigne la partie de l'histogramme concernant l'Ecole polytechnique de Bruxelles, moins il y a de femmes dans le corps étudiant, moins elles *disparaissent* dans le haut de la carrière académique.

Le tableau 39 présente le nombre d'hommes et de femmes promus au sein du corps académique de l'ULB en regard du nombre d'hommes et de femmes candidats à une promotion, tous grades confondus, au 1^{er} octobre 2003, 2008 et 2014. Le taux d'obtention d'une promotion par les femmes en regard du nombre de femmes candidates est de 21,05 % en 2003, de 29,82 % en 2008 et 35,14 % en 2014. Pour les hommes, ce taux est identique à celui des femmes en 2014 alors qu'il était légèrement supérieur antérieurement.

Conformément aux dispositions du Règlement électoral de l'ULB voté en 2013, la composition du Conseil des étudiants pour les années 2014 et 2015 respecte la parité pour ce qui concerne les élus directs (12 hommes et 12 femmes). Quant au Conseil d'administration de l'Université, il se compose, au total, de 53 % d'hommes et de 47 % de femmes. Ces proportions ne sont pas identiques au Conseil académique : il compte 64 % d'hommes et 36 % de femmes.

Le Conseil de la recherche compte 20 membres à voix délibérative, dont 5 femmes, soit un ratio de 75 % d'hommes pour 25 % de femmes. Pour le Conseil des études, 17 membres effectifs étaient désignés à la date du 14 septembre 2014 : 53 % d'hommes et 47 % de femmes.

Concernant les commissions scientifiques du FRS-FNRS, au 1^{er} mai 2013, 19,1 % de leurs membres, toutes universités confondues, étaient de sexe féminin, soit 43 femmes et 182 hommes.

La **deuxième partie du rapport 2014** présente les **initiatives récemment prises par l'ULB pour favoriser l'égalité des hommes et des femmes**. Ses chapitres se fondent essentiellement sur les décisions des organes centraux et les débats des instances participatives de l'institution ainsi que sur les communiqués du Département des relations extérieures de l'Université. De cet inventaire, retenons les **principaux points marquants de l'année 2014**.

En termes d'**actions positives**, des *quotas* ont été statutairement définis, à l'automne 2013, relativement à l'équilibre 50 / 50 des candidatures se présentant tous les deux ans à l'Assemblée plénière et au Conseil des étudiants.

Depuis le printemps 2014, d'autres *quotas* sont également inscrits dans la nouvelle note politique relative au déroulement de la carrière académique : la plupart des commissions à instaurer dans le cadre de ce processus doit compter au moins un tiers de membres de chaque genre.

Ainsi, c'est plutôt le concept d'*égalités* (au pluriel) qui est privilégié, ne visant pas une égalité parfaite d'hommes et de femmes dans tous les organes de l'ULB.

Une **action transversale** a été prise, dans le courant du deuxième semestre de l'année 2013, concernant le canevas que doivent adopter les facultés et entités pour élaborer les plans stratégiques quinquennaux 2015-2019. Désormais, ils incluent une dimension genre, établissant l'évolution du rapport hommes-femmes dans les nominations ainsi que les mesures prises ou à prendre au niveau local pour favoriser la participation de tous aux instances de décision et de gestion de la faculté ou de l'entité.

Le plan d'actions *Euraxess Rights* de l'ULB, approuvé par son Conseil d'administration en 2013, se traduit également par la mise en œuvre de plus d'une action transversale : constitution d'un Groupe de travail spécifique présidé par la Conseillère des Autorités de l'Université pour la politique des genres, *workshop* de sensibilisation quant à la neutralité des modalités de recrutement et de promotion des membres du corps académique, inventaire des travaux de recherche (doctorats et mémoires de fin d'études) utilisant le genre comme thématique, etc.

Pour ce qui a trait aux **enseignements organisés par l'ULB**, elle propose, depuis la rentrée académique 2014-2015, un nouveau Master en sciences du travail à finalité genre et inégalités. Cette formation innovante pour accompagner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'égalité est liée au réseau européen *EGALES*, associant d'autres établissements universitaires étrangers. Ainsi, une mobilité est offerte aux personnes inscrites.

Pour six conférences, la *Chaire Suzanne Tassier* a accueilli, durant l'année académique 2013-2014, Maleiha Malik, professeure de Droit au *King's College London*. Ces séances ont été l'occasion de débattre de la contradiction entre les multiples textes juridiques, unanimes sur le principe de non-discrimination entre hommes et femmes, et la réalité du terrain.

Dans le domaine de la **recherche**, le Prix *Atomia* de la femme scientifique bruxelloise de l'année a honoré Vinciane Debaille de la Faculté des Sciences de l'ULB ainsi que Carine Van Lint, issue de la même Faculté. Ces prix ont pour objectif de promouvoir la place des femmes dans la recherche scientifique et l'innovation en Région de Bruxelles-Capitale ainsi que de susciter des vocations scientifiques auprès des jeunes filles afin de valoriser leur potentiel scientifique.

Le séminaire *Sextant* a été mis en place en 2014 par l'Atelier genre(s) et sexualité(s) de l'Institut de sociologie de l'ULB. Les exposés qui y sont donnés sont volontairement interdisciplinaires et interfacultaires.

Une bourse mini-ARC a été attribuée à Sara Aguirre Sánchez Beato, de l'École de Santé publique de l'ULB, pour sa recherche intitulée *La santé à l'intersection de genre, ethnicité et statut socioéconomique : étude empirique des déterminants sociaux de la santé en Région de Bruxelles-Capitale*.

Par ailleurs, une action positive est inscrite dans le règlement des actions de recherche concertées. Un des critères d'éligibilité des candidats à l'appel *projets consolidation* est qu'ils soient nommés au sein du corps académique de l'ULB depuis quatre ans au maximum ou aient défendu leur thèse depuis moins de dix ans. L'Université, soucieuse de la problématique du genre, a défini ces délais comme étant comptés à partir de la date de l'appel, augmentée d'une année par maternité.

Plus globalement, en vue de **renforcer l'institutionnalisation de la question du genre**, un réseau interfacultaire des personnes impliquées dans la problématique de genre a été créé au début de l'été 2014. Ses membres ont pour mission d'échanger des bonnes pratiques, de suggérer des propositions en vue d'accroître l'égalité de genre à l'Université, de recommander localement des actions de mise en œuvre de la politique institutionnelle, de mettre en place le suivi d'indicateurs communs, etc. Le lancement officiel du réseau a coïncidé avec la conférence *Sexe, genre et mobilité académique*, qui a accueilli, le 14 octobre 2014 à l'ULB, Gaële Goastellec de l'Université de Lausanne.

Enfin, pour la troisième année consécutive, l'ULB a organisé une conférence à l'occasion de la journée internationale de la femme. Elle a eu lieu le 10 mars 2014 sur le thème *Femmes, travail et inégalités*. De même, d'autres colloques ou manifestations ont renforcé la **visibilité que l'Université entend donner à la question du genre**.

Tenant compte des débats soulevés au Conseil d'administration et au Conseil académique aux mois de septembre et d'octobre 2014 à la faveur de l'examen du projet de cet état des lieux, de nouvelles **recommandations** seront à formuler dans les mois qui viennent afin d'améliorer l'état de l'égalité de genre à l'ULB pour l'année 2015.

La définition des **données chiffrées** provenant majoritairement du Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique et du Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS devra, pour autant que cela soit possible, être peaufinée et les statistiques elles-mêmes enrichies. De même, l'Université pourra examiner si elle peut recourir à des analyses longitudinales de données.

L'**élargissement ou non de l'imposition d'un quota pour tous les organes de l'Université** pourra être débattu au Conseil d'administration et/ou au Conseil académique (ou dans un groupe de travail ad hoc), voire pour d'autres initiatives comme la remise des insignes de Docteur Honoris Causa ou d'autres prix. A priori, cette question ne semble pas recueillir l'unanimité.

Les **plans stratégiques facultaires quinquennaux 2015-2019** auront été déposés comme les projets de recherche relevant de la Maison des Sciences de l'Homme auront été sélectionnés. L'un d'entre eux portera peut-être sur les études de genre. De fait, se retrouvant presque dans toutes les facultés et entités, ces recherches restent le plus souvent, à défaut de structure organisationnelle interdisciplinaire, cantonnées à un niveau local.

Les nouvelles modalités arrêtées au printemps 2014 relatives aux **procédures de promotion concernant les membres du corps académique de l'ULB** auront été mises en œuvre pour la première fois.

Le **réseau interfacultaire des personnes impliquées dans la problématique de genre** – dont une partie de ses membres est impliquée dans un centre de recherche de l'ULB bien au fait de la question du genre – se sera concrètement réuni de même que la mise en œuvre du **plan d'actions Euraxess Rights** se poursuivra. En particulier, un bilan de la conférence *Sexe, genre et mobilité académique* et du *workshop Comment éviter la discrimination de genre dans les procédures de sélection, de recrutement et de promotion dans le corps académique* sera établi.

La **délégation élue du corps académique de l'ULB** maintiendra ses préoccupations en matière de genre et de charges académiques.

Un lien avec les représentants de l'ULB dans le **Comité Femmes et Sciences** (interuniversitaire) pourra être noué comme avec les *personnes de contact genre* des autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Merci à toutes et tous et bonne lecture !

Monique Tavernier,
Directrice de la Chancellerie,
Personne de contact genre pour l'ULB.

1. Données statistiques

La première partie du rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB présente des données chiffrées visant notamment à mettre en exergue l'évolution, entre les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013, de la répartition des genres parmi les corps constituant la communauté universitaire au sein des organes de gestion de l'Université ainsi que parmi ses personnels et ses étudiants. Elle comporte également des informations sur les promotions au sein du corps académique ainsi que relativement à la composition des commissions scientifiques du FRS-FNRS. Ces éléments de présentation répondent au canevas commun convenu avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, celui-ci figurant à l'annexe II du présent document. Des données, relatives aux personnels de l'Hôpital Erasme, aux Docteurs Honoris Causa de l'ULB et aux bénéficiaires des sabbatiques ou de subsides pour des séjours à l'étranger, complètent les informations reprises dans les éditions précédentes.

Bien qu'auteur-coordonateur de cet inventaire annuel présentant l'état des lieux de la thématique du genre à l'ULB, le Service du greffe de l'Université n'est pas à l'origine de la majorité des données chiffrées qui y sont répertoriées, celles-ci provenant du CRef, du FRS-FNRS, de l'Hôpital Erasme ou du Bureau d'études et de projets de l'ULB. De même, le Service du greffe n'est en soi pas une entité de recherche et il ne bénéficie d'aucune ressource statistique. Ainsi, des analyses approfondies ou avec des outils appropriés y font sans doute défaut, de même qu'aucun apport de la littérature spécialisée n'est évoqué. En revanche, l'objectif de la présente compilation est de rendre accessible un ensemble de données aux chercheurs experts dans le domaine, qu'ils soient de l'Université libre de Bruxelles ou d'un autre établissement universitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

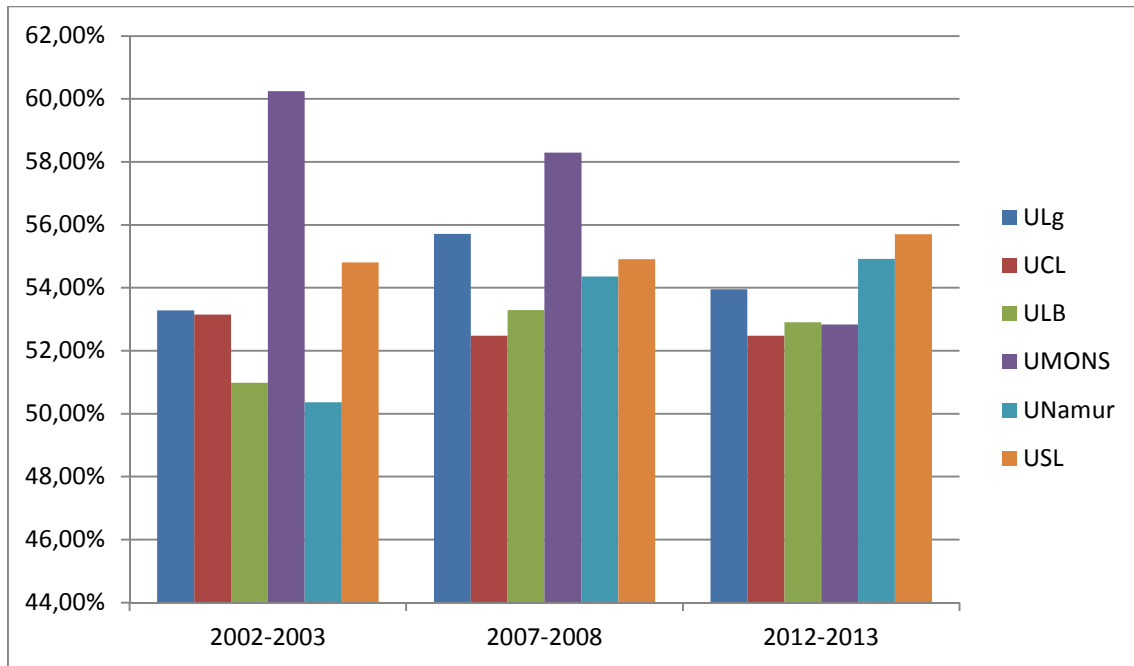
1.1. La communauté étudiante

Les données reprises dans ce chapitre, portant sur le nombre d'étudiants inscrits à l'ULB lors des années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013 ainsi que sur le nombre de diplômés pour ces mêmes années, ont été fournies à la fin du mois d'août 2014 par le Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique (CRef), selon le canevas de données et la terminologie avec lesquels il travaille habituellement.

1.1.1. Etudiants

A l'ULB, la proportion d'étudiantes pour l'année académique 2002-2003 est de 50,98 %, elle passe à 53,29 % pour l'année académique 2007-2008 et à 52,91 % en 2012-2013. Ces chiffres sont équivalents à ceux rencontrés dans les autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, comme illustré dans le tableau 1 ci-dessous. La part plus importante d'étudiantes à l'UMONS et à l'ULg pour les deux premières fenêtres de temps considérées s'explique sans doute par le fait que la Faculté polytechnique de Mons et la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, dans lesquelles la proportion d'hommes était plus grande, n'avaient pas encore intégré les deux institutions précitées.

Tableau 1 : Evolution de la proportion d'étudiantes dans les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles entre les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013



En Fédération Wallonie-Bruxelles, les cursus de l'enseignement universitaire sont répartis en 21 domaines regroupés en trois secteurs, appelés communément comme suit et repris à l'identique dans les tableaux du présent inventaire.

- 1) Sciences humaines et sociales ;
- 2) Sciences ;
- 3) Sciences de la santé.

Outre les secteurs et les domaines d'études, les tableaux 2, 3 et 4 reprennent le nombre d'inscriptions à l'ULB pour les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013 selon les indicateurs suivants :

- 1) Les catégories d'études que sont le 1^e cycle, correspondant au grade de bachelier, le 2^e cycle, qui équivaut au grade de master, le doctorat et l'agrégation de l'enseignement supérieur (AES) ;
- 2) Le sexe ;
- 3) La nationalité (Belges, étrangers de l'Union européenne et étrangers hors Union européenne).

Ayant été transmis par le CRef, ce dernier indicateur – la nationalité – n'a pas été retiré des tableaux de l'inventaire annuel présentant l'état des lieux de la thématique du genre à l'ULB. Il n'est toutefois pas exploité dans les commentaires additionnels rédigés par le Service du greffe. Il pourrait néanmoins constituer un axe de réflexion pour les chercheurs intéressés.

Il est à noter que le diplôme de l'agrégation de l'enseignement supérieur a été supprimé par le Décret du 31 mars 2004, il n'apparaît dès lors plus dans les tableaux relatifs aux années 2007-2008 et 2012-2013.

Le tableau relatif à l'année académique 2002-2003 fourni par le Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique présentait également le nombre d'inscrits aux catégories d'études suivantes :

- 1) Diplôme d'études complémentaires de 1^{er} et de 2^e cycle ;
- 2) Diplôme d'études spécialisées ;
- 3) Diplômes d'études approfondies.

Afin de faciliter les comparaisons avec les tableaux consacrés aux années 2007-2008 et 2012-2013 et en raison du caractère infime des chiffres repris pour ces catégories, les lignes correspondantes ont été supprimées. Le lecteur intéressé peut se référer à l'annuaire des statistiques publié sur le site web du Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique². Il convient néanmoins de souligner que le nombre d'étudiants inscrits à un diplôme d'études spécialisées en Droit et en Sciences médicales constituait des exceptions en regard des autres domaines d'études. En 2002-2003, 240 étudiants étaient inscrits à un diplôme d'études spécialisées en Droit. La proportion de femmes était de 57,08 %. La même année, 1.033 étudiants étaient inscrits à un diplôme d'études spécialisées en Sciences médicales, dont 511 femmes, soit 49,47 % de femmes.

Par ailleurs, dans un souci de clarté, les lignes non pertinentes en raison, soit de l'absence d'étudiants inscrits, soit de la non organisation d'un cycle d'études par l'ULB, comme par exemple le 2^e cycle en sciences vétérinaires, ont été supprimées.

² <http://www.cref.be/statistiques.htm>

**Tableau 2 : Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité –
Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002)**

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences religieuses	Doctorat		2	2	1		1	3	1	4	4	3	7
	Total		2	2	1		1	3	1	4	4	3	7
Philosophie	1 ^{er} cycle de base	71	43	114	8	5	13	3	2	5	82	50	132
	2 ^e cycle de base	53	43	96	3	4	7	3		3	59	47	106
	Doctorat	20	8	28	8	3	11	7	1	8	35	12	47
	Total	144	94	238	19	12	31	13	3	16	176	109	285
Histoire	1 ^{er} cycle de base	81	75	156	7	5	12		1	1	88	81	169
	2 ^e cycle de base	52	61	113	11	6	17		2	2	63	69	132
	Doctorat	23	17	40	3		3	1		1	27	17	44
	Total	156	153	309	21	11	32	1	3	4	178	167	345
Langues et Lettres	1 ^{er} cycle de base	364	807	1.171	47	87	134	14	28	42	425	922	1.347
	2 ^e cycle de base	240	458	698	25	52	77	8	26	34	273	536	809
	Doctorat	18	32	50	2	10	12	7	13	20	27	55	82
	Total	622	1.297	1.919	74	149	223	29	67	96	725	1.513	2.238
Art et Archéologie	1 ^{er} cycle de base	85	187	272	8	17	25	2	5	7	95	209	304
	2 ^e cycle de base	55	157	212	2	8	10	1	2	3	58	167	225
	Doctorat	7	27	34	1	6	7	1		1	9	33	42
	Total	147	371	518	11	31	42	4	7	11	162	409	571
Droit	1 ^{er} cycle de base	262	404	666	13	34	47	14	25	39	289	463	752
	2 ^e cycle de base	166	302	468	25	37	62	43	28	71	234	367	601
	Doctorat	1	4	5	2	1	3	6	2	8	9	7	16
	AES							1		1	1		1
	Total	429	710	1.139	40	72	112	64	55	119	533	837	1.370

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Criminologie	1 ^{er} cycle de base	6	7	13		1	1	1		1	7	8	15
	2 ^e cycle de base	36	95	131	2	6	8	2	1	3	40	102	142
	Doctorat	2	2	4					1	1	2	3	5
	Total	44	104	148	2	7	9	3	2	5	49	113	162
Psychologie	1 ^{er} cycle de base	161	447	608	19	78	97	5	22	27	185	547	732
	2 ^e cycle de base	80	288	368	6	62	68	3	11	14	89	361	450
	Doctorat	4	9	13	4	3	7	4	2	6	12	14	26
	Total	245	744	989	29	143	172	12	35	47	286	922	1.208
Sciences de l'éducation	2 ^e cycle de base	8	33	41	2	3	5				10	36	46
	Doctorat	1	2	3		2	2	6	2	8	7	6	13
	Total	9	35	44	2	5	7	6	2	8	17	42	59
Sciences économiques	1 ^{er} cycle de base	588	335	923	78	26	104	66	61	127	732	422	1.154
	2 ^e cycle de base	342	209	551	25	26	51	16	17	33	383	252	635
	Doctorat	19	7	26	11	5	16	15	4	19	45	16	61
	Total	949	551	1.500	114	57	171	97	82	179	1160	690	1.850
Sciences politiques	1 ^{er} cycle de base	258	173	431	37	30	67	30	33	63	325	236	561
	2 ^e cycle de base	205	179	384	26	29	55	13	15	28	244	223	467
	Doctorat	22	16	38	6	3	9	11	14	25	39	33	72
	Total	485	368	853	69	62	131	54	62	116	608	492	1.100
Sciences sociales	1 ^{er} cycle de base	129	206	335	13	25	38	7	12	19	149	243	392
	2 ^e cycle de base	174	297	471	13	30	43	13	16	29	200	343	543
	Doctorat	25	8	33	2	4	6	33	17	50	60	29	89
	Total	328	511	839	28	59	87	53	45	98	409	615	1.024

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Total secteur des sciences humaines et sociales	1 ^{er} cycle de base	2.005	2.684	4.689	230	308	538	142	189	331	2.377	3.181	5.558
	2 ^e cycle de base	1.411	2.122	3.533	140	263	403	102	118	220	1.653	2.503	4.156
	Doctorat	142	134	276	40	37	77	94	57	151	276	228	504
	AES							1		1	1		1
	Total	3.558	4.940	8.498	410	608	1.318	339	364	703	4.307	5.912	10.219
Sciences	1 ^{er} cycle de base	484	194	678	48	18	66	65	17	82	597	229	826
	2 ^e cycle de base	193	90	283	18	18	36	15	5	20	226	113	339
	Doctorat	132	71	203	40	30	70	66	21	87	238	122	360
	Total	809	355	1.164	106	66	172	146	43	189	1.061	464	1.525
Sciences appliquées	1 ^{er} cycle de base	331	68	399	23	4	27	50	18	68	404	90	494
	2 ^e cycle de base	309	69	378	19	6	25	31	6	37	359	81	440
	Doctorat	64	10	74	16	4	20	10	6	16	90	20	110
	Total :	704	147	851	58	14	72	91	30	121	853	191	1.044
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	1 ^{er} cycle de base	58	41	99	3		3	3	2	5	64	43	107
	2 ^e cycle de base	48	46	94	3	1	4	3	1	4	54	48	102
	Doctorat	21	13	34	1	2	3	2	1	3	24	16	40
	Total	127	100	227	7	3	10	8	4	12	142	107	249
Total secteur des sciences	1 ^{er} cycle de base	873	303	1.176	74	22	96	118	37	155	1.065	362	1.427
	2 ^e cycle de base	550	205	755	40	25	65	49	12	61	639	242	881
	Doctorat	217	94	311	57	36	93	78	28	106	352	158	510
	Total	1.640	602	2.242	171	83	254	245	77	322	2.056	762	2.818

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences médicales	1 ^{er} cycle de base	109	255	364	40	40	80	28	41	69	177	336	513
	2 ^e cycle de base	135	205	340	56	41	97	37	34	71	228	280	508
	Doctorat	45	53	98	6	14	20	24	17	41	75	84	159
	AES					1	1					1	1
	Total	289	513	802	102	96	198	89	92	181	480	701	1.181
Sciences dentaires	1 ^{er} cycle de base	18	24	42	6	8	14	3	8	11	27	40	67
	2 ^e cycle de base	18	24	42	17	14	31	10	3	13	45	41	86
	Doctorat	5		5					1	1	5	1	6
	Total	41	48	89	23	22	45	13	12	25	77	82	159
Sciences vétérinaires	1 ^{er} cycle de base	22	39	61	23	31	54	1		1	46	70	116
	Total	22	39	61	23	31	54	1		1	46	70	116
Sciences de la santé publique	1 ^{er} cycle de base	9	12	21	1	1	2		2	2	10	15	25
	2 ^e cycle de base	15	57	72		3	3	12	8	20	27	68	95
	Doctorat	2	1	3	1		1	5	2	7	8	3	11
	Total	26	70	96	2	4	6	17	12	29	45	86	131
Sciences pharmaceutiques	1 ^{er} cycle de base	33	57	90	13	14	27	15	23	38	61	94	155
	2 ^e cycle de base	25	53	78	25	15	40	21	35	56	71	103	174
	Doctorat	10	7	17		1	1	2	5	7	12	13	25
	Total	68	117	185	38	30	68	38	63	101	144	210	354
Education physique	1 ^{er} cycle de base	33	17	50	6	6	12	1		1	40	23	63
	2 ^e cycle de base	7	5	12	4	3	7				11	8	19
	Doctorat	1		1	2	1	3	9		9	12	1	13
	Total	41	22	63	12	10	22	10		10	63	32	95
Kinésithérapie	1 ^{er} cycle de base	16	14	30	68	67	135	1	1	2	85	82	167
	2 ^e cycle de base	20	17	37	61	43	104		3	3	81	63	144
	Doctorat	1	3	4	1	2	3	1		1	3	5	8
	Total	37	34	71	130	112	242	2	4	6	169	150	319

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Total secteur des sciences de la santé	1 ^{er} cycle de base	240	418	658	157	167	324	49	75	124	446	660	1.106
	2 ^e cycle de base	220	361	581	163	119	282	80	83	163	463	563	1.026
	Doctorat	64	64	128	10	18	28	41	25	66	115	107	222
	Total	524	843	1.367	330	305	635	170	183	353	1.024	1.331	2.355
Total général	1 ^{er} cycle de base	3.118	3.405	6.523	461	497	958	309	301	610	3.888	4.203	8.091
	2 ^e cycle de base	2.181	2.688	4.869	343	407	750	231	213	444	2.755	3.308	6.063
	Doctorat	423	292	715	107	91	198	213	110	323	743	493	1.236
	AES					1	1	1		1	1	1	2
	Total	5.722	6.385	12.107	911	996	1.907	754	624	1.378	7.387	8.005	15.392
	Total en %	47,26	52,74	100	47,77	52,23	100	54,72	45,28	100	47,99	52,01	100

**Tableau 3 : Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité –
Année académique 2007-2008 (situation en fin d'année académique)**

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Philosophie	1 ^{er} cycle de base	77	57	134	9	7	16	2	4	6	88	68	156
	2 ^e cycle de base	44	21	65	1	7	8	4	1	5	49	29	78
	Doctorat	33	17	50	6	10	16	5	1	6	44	28	72
	Total	154	95	249	16	24	40	11	6	17	181	125	306
Langues et Lettres	1 ^{er} cycle de base	118	402	520	19	71	90	8	19	27	145	492	637
	2 ^e cycle de base	37	137	174	3	19	22	1	10	11	41	166	207
	Doctorat	26	35	61	10	11	21	4	13	17	40	59	99
	Total	181	574	755	32	101	133	13	42	55	226	717	943
Histoire, Art et Archéologie	1 ^{er} cycle de base	213	347	560	24	44	68	3	3	6	240	394	634
	2 ^e cycle de base	72	140	212	4	9	13		1	1	76	150	226
	Doctorat	45	62	107	10	18	28	4	5	9	59	85	144
	Total	330	549	879	38	71	109	7	9	16	375	629	1.004
Information et communication	1 ^{er} cycle de base	292	440	732	43	77	120	17	28	45	352	545	897
	2 ^e cycle de base	157	275	432	22	53	75	18	21	39	197	349	546
	Doctorat	8	16	24	2	6	8	4		4	14	22	36
	Total	457	731	1.188	67	136	203	39	49	88	563	916	1.479
Sciences juridiques	1 ^{er} cycle de base	399	681	1.080	53	69	122	43	42	85	495	792	1.287
	2 ^e cycle de base	151	239	390	14	44	58	45	32	77	210	315	525
	Doctorat	8	9	17	3	3	6	2	3	5	13	15	28
	Total	558	929	1.487	70	116	186	90	77	167	718	1.122	1.840
Criminologie	1 ^{er} cycle de base												
	2 ^e cycle de base	27	62	89	5	18	23	3	3	6	35	83	118
	Doctorat	3	4	7				1		1	4	4	8
	Total	30	66	96	5	18	23	4	3	7	39	87	126

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences psychologiques et de l'éducation	1 ^{er} cycle de base	139	520	659	40	249	289	9	6	15	188	775	963
	2 ^e cycle de base	57	299	356	12	114	126		7	7	69	420	489
	Doctorat	21	57	78	6	18	24	11	9	20	38	84	122
	Total	217	876	1.093	58	381	439	20	22	42	295	1.279	1.574
Sciences économiques et de gestion	1 ^{er} cycle de base	819	415	1.234	144	68	212	152	75	227	1.115	558	1.673
	2 ^e cycle de base	286	201	487	40	35	75	15	19	34	341	255	596
	Doctorat	43	12	55	24	18	42	15	8	23	82	38	120
	Total	1.148	628	1.776	208	121	329	182	102	284	1.538	851	2.379
Sciences politiques et sociales	1 ^{er} cycle de base	467	493	960	110	118	228	35	31	66	612	642	1.254
	2 ^e cycle de base	640	457	797	101	127	228	56	47	103	497	631	1.128
	Doctorat	53	69	122	21	45	66	25	25	50	99	139	238
	Total	860	1.019	1.879	232	290	522	116	103	219	1.208	1.412	2.620
Total secteur des sciences humaines et sociales	1 ^{er} cycle de base	2.524	3.355	5.879	442	703	1.145	269	208	477	3.235	4.266	7.501
	2 ^e cycle de base	1.171	1.831	3.002	202	426	628	142	141	283	1.515	2.398	3.913
	Doctorat	240	281	521	82	129	211	71	64	135	393	474	867
	Total	3.935	5.467	9.402	726	1.258	1.984	482	413	895	5.143	7.138	12.281
Sciences	1 ^{er} cycle de base	437	226	663	58	36	94	76	26	102	571	288	859
	2 ^e cycle de base	164	114	278	32	38	70	64	28	92	260	180	440
	Doctorat	173	152	325	61	49	110	86	30	116	320	231	551
	Total	774	492	1.266	151	123	274	226	84	310	1.151	699	1.850
Sciences de l'ingénieur	1 ^{er} cycle de base	420	85	505	44	8	52	64	11	75	528	104	632
	2 ^e cycle de base	226	43	269	14	2	16	27	5	32	267	50	317
	Doctorat	113	23	136	54	11	65	35	8	43	202	42	244
	Total	759	151	910	112	21	133	126	24	150	997	196	1.193
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	1 ^{er} cycle de base	117	83	200	9	7	16	5	5	10	131	95	226
	2 ^e cycle de base	32	39	71				5	2	7	37	41	78
	Doctorat	12	19	31	2		2	8	2	10	22	21	43
	Total	161	141	302	11	7	18	18	9	27	190	157	347

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Art de bâtir et urbanisme	Doctorat	3	1	4				3	1	4	6	2	8
	Total	3	1	4				3	1	4	6	2	8
Total secteur des sciences	1 ^{er} cycle de base	974	394	1.368	111	51	162	145	42	187	1.230	487	1.717
	2 ^e cycle de base	422	196	618	46	40	86	96	35	131	564	271	835
	Doctorat	301	195	496	117	60	177	132	41	173	550	296	846
	Total	1.697	785	2.482	274	151	425	373	118	491	2.344	1.054	3.398
Sciences médicales	1 ^{er} cycle de base	189	278	467	52	84	136	27	62	89	268	424	692
	2 ^{er} cycle de base	150	346	496	44	51	95	59	55	114	253	452	705
	Doctorat	51	50	101	17	13	30	25	15	40	93	78	171
	Total	390	674	1.064	113	148	261	111	132	243	614	954	1.568
Sciences dentaires	1 ^{er} cycle de base	29	46	75	33	24	57	6	16	22	68	86	154
	2 ^e cycle de base	13	17	30	10	6	16	7	3	10	30	26	56
	Doctorat	4		4					1	1	4	1	5
	Total	46	63	109	43	30	73	13	20	33	102	113	215
Sciences vétérinaires	1 ^{er} cycle de base	16	64	80	13	30	43				29	94	123
	Total	16	64	80	13	30	43				29	94	123
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	1 ^{er} cycle de base	98	169	267	50	70	120	14	58	72	162	297	459
	2 ^e cycle de base	24	61	85	17	13	30	6	6	12	47	80	127
	Doctorat	40	71	111	7	29	36	46	26	72	93	126	219
	Total	162	301	463	74	112	186	66	90	156	302	503	805
Sciences de la motricité	1 ^{er} cycle de base	136	100	236	159	151	310	6	2	8	301	253	554
	2 ^e cycle de base	26	25	51	61	43	104		2	2	87	70	157
	Doctorat	4	3	7	5	5	10	2		2	11	8	19
	Total	166	128	294	225	199	424	8	4	12	399	331	730
Total secteur des sciences de la santé	1 ^{er} cycle de base	468	657	1.125	307	359	666	53	138	191	828	1.154	1.982
	2 ^e cycle de base	213	449	662	132	113	245	72	66	138	417	628	1.045
	Doctorat	99	124	223	29	47	76	73	42	115	201	2.013	414
	Total	780	1.230	2.010	468	519	987	198	246	444	1.446	1.995	3.441

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Total général	1 ^{er} cycle de base	3.966	4.406	8.372	860	1.113	1.973	467	388	855	5.293	5.907	11.200
	2 ^e cycle de base	1.806	2.476	4.282	380	579	959	310	242	552	2.496	3.297	5.793
	Doctorat	640	600	1.240	228	236	464	276	147	423	1.144	983	2.127
	Total	6.412	7.482	13.894	1.468	1.928	3.396	1.053	777	1.830	8.933	10.187	19.120
	Total en %	46,15	53,85	100	43,23	56,77	100	57,54	42,46	100	46,72	53,28	100

**Tableau 4 : Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité –
Année académique 2012-2013 (situation provisoire au 1^{er} décembre 2012)**

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Philosophie	1 ^{er} cycle de base	50	34	84	11	3	14	2	1	3	63	38	101
	2 ^e cycle de base	43	34	77	11	8	19	1	3	4	55	45	100
	Doctorat	17	11	28	9	2	11	6	3	9	32	16	48
	Total	110	79	189	31	13	44	9	7	16	150	99	249
Langues et Lettres	1 ^{er} cycle de base	109	317	426	15	51	66	7	11	18	131	379	510
	2 ^e cycle de base	65	152	217	8	22	30	2	8	10	75	182	257
	Doctorat	28	30	58	8	12	20	8	9	17	44	51	95
	Total	202	499	701	31	85	116	17	28	45	250	612	862
Histoire, Art et Archéologie	1 ^{er} cycle de base	206	287	493	35	40	75	3	2	5	244	329	573
	2 ^e cycle de base	91	135	226	8	26	34	1	2	3	100	163	263
	Doctorat	46	87	133	18	25	43	8	2	10	72	114	186
	Total	343	509	852	61	91	152	12	6	18	416	606	1.022
Information et communication	1 ^{er} cycle de base	157	309	466	33	72	105	6	20	26	196	401	597
	2 ^e cycle de base	161	315	476	40	104	144	10	27	37	211	446	657
	Doctorat	14	22	36	2	4	6	13	1	14	29	27	56
	Total	332	646	978	75	180	255	29	48	77	436	874	1.310
Sciences juridiques	1 ^{er} cycle de base	499	750	1.249	46	97	143	28	63	91	573	910	1.483
	2 ^e cycle de base	135	237	372	15	21	36	30	27	57	180	285	465
	Doctorat	13	9	22	2	7	9	3	2	5	18	18	36
	Total	647	996	1.643	63	125	188	61	92	153	771	1.213	1.984

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Criminologie	1 ^{er} cycle de base												
	2 ^e cycle de base	34	60	94	6	13	19	10	4	14	50	77	127
	Doctorat	2	5	7				4		4	6	5	11
	Total	36	65	101	6	13	19	14	4	18	56	82	138
Sciences psychologiques et de l'éducation	1 ^{er} cycle de base	184	571	755	51	205	256	8	16	24	243	792	1.035
	2 ^e cycle de base	51	302	353	23	206	229	8	13	21	82	521	603
	Doctorat	24	63	87	5	20	25	9	13	22	38	96	134
	Total	259	936	1.195	79	431	510	25	42	67	363	1.409	1.772
Sciences économiques et de gestion	1 ^{er} cycle de base	986	493	1.479	186	88	274	84	66	150	1.256	647	1.903
	2 ^e cycle de base	384	249	633	70	74	144	27	30	57	481	353	834
	Doctorat	36	21	57	45	26	71	18	8	26	99	55	154
	Total	1.406	763	2.169	301	188	489	129	104	233	1.836	1.055	2.891
Traduction et interprétation	Doctorat	4		4				1		1	5		5
	Total	4		4				1		1	5		5
Sciences politiques et sociales	1 ^{er} cycle de base	392	468	860	110	141	251	16	28	44	518	637	1.155
	2 ^e cycle de base	408	601	1.009	160	270	430	47	69	116	615	940	1.555
	Doctorat	54	49	103	32	49	81	31	18	49	117	116	233
	Total	854	1.118	1.972	302	460	762	94	115	209	1.250	1.693	2.943
Art et sciences de l'art	Doctorat	2		2	2	4	6				4	4	8
	Total	2		2	2	4	6				4	4	8
Total secteur des sciences humaines et sociales	1 ^{er} cycle de base	2.583	3.229	5.812	487	697	1.184	154	207	361	3.224	4.133	7.357
	2 ^e cycle de base	1.372	2.085	3.457	341	744	1.085	136	183	319	1.849	3.012	4.861
	Doctorat	240	297	537	123	149	272	101	56	157	464	502	966
	Total	4.195	5.611	9.806	951	1.590	2.541	391	446	837	5.537	7.647	13.184

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences	1 ^{er} cycle de base	473	185	658	71	37	108	29	18	47	573	240	813
	2 ^e cycle de base	267	202	469	53	78	131	58	21	79	378	301	679
	Doctorat	189	128	317	87	43	130	54	36	90	330	207	537
	Total	929	515	1.444	211	158	369	141	75	216	1.281	748	2.029
Sciences de l'ingénieur	1 ^{er} cycle de base	401	99	500	46	6	52	39	10	49	486	115	601
	2 ^e cycle de base	254	53	307	22	15	37	78	14	92	354	82	436
	Doctorat	133	36	169	69	19	88	69	20	89	271	75	346
	Total	788	188	976	137	40	177	186	44	230	1.111	272	1.383
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	1 ^{er} cycle de base	112	71	183	15	13	28	2	4	6	129	88	217
	2 ^e cycle de base	42	34	76	4	3	7	4	1	5	50	38	88
	Doctorat	18	16	34				8	4	12	26	20	46
	Total	172	121	293	19	16	35	14	9	23	205	146	351
Art de bâtir et urbanisme	1 ^{er} cycle de base	181	162	343	230	174	404	19	19	38	430	355	785
	2 ^e cycle de base	65	72	137	69	60	129	17	4	21	151	136	287
	Doctorat	9	7	16	2	12	14	2	4	6	13	23	36
	Total	255	241	496	301	246	547	38	27	65	594	514	1.108
Total secteur des sciences	1 ^{er} cycle de base	1.167	517	1.684	362	230	592	89	51	140	1.618	798	2.416
	2 ^e cycle de base	628	361	989	148	156	304	157	40	197	933	557	1.490
	Doctorat	349	187	536	158	74	232	133	64	197	640	325	965
	Total	2.144	1.065	3.209	663	460	1.129	377	155	532	3.191	1.680	4.871
Sciences médicales	1 ^{er} cycle de base	267	402	669	137	195	332	63	70	133	467	667	1.134
	2 ^e cycle de base	192	305	497	44	60	104	15	30	45	251	395	646
	Doctorat	16	35	51	10	5	15	2	1	3	28	41	69
	Total	475	742	1.217	191	260	451	80	101	181	746	1.103	1.849
Sciences de la santé publique	1 ^{er} cycle de base												
	2 ^e cycle de base	44	141	185	10	22	32	44	44	88	98	207	305
	Doctorat	6	19	25	6	6	12	34	16	50	46	41	87
	Total	50	160	210	16	28	44	78	60	138	144	248	392

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences dentaires	1 ^{er} cycle de base	88	122	210	122	112	234	20	28	48	230	262	492
	2 ^e cycle de base	11	25	36	12	10	22	1	2	3	24	37	61
	Doctorat	1		1							1		1
	Total	100	147	247	134	122	256	21	30	51	255	299	554
Sciences vétérinaires	1 ^{er} cycle de base	35	96	131	18	80	98				53	176	229
	Total	35	96	131	18	80	98				53	176	229
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	1 ^{er} cycle de base	38	98	136	43	67	110	15	36	51	96	201	297
	2 ^e cycle de base	40	69	109	20	33	53	8	31	39	68	133	201
	Doctorat	31	75	106	14	16	30	30	22	52	75	113	188
	Total	109	242	351	77	116	193	53	89	142	239	447	686
Sciences de la motricité	1 ^{er} cycle de base	148	141	289	308	224	532	4	2	6	460	367	827
	2 ^e cycle de base	34	46	80	41	33	74	8	1	9	83	80	163
	Doctorat	6	1	7	2	2	4	6	2	8	14	5	19
	Total	188	188	376	351	259	610	18	5	23	557	452	1.010
Total secteur des sciences de la santé	1 ^{er} cycle de base	576	859	1.435	628	678	1.306	102	136	238	1.306	1.673	2.979
	2 ^e cycle de base	321	586	907	127	158	285	76	108	184	524	852	1.376
	Doctorat	60	130	190	32	29	61	72	41	113	164	200	364
	Total	957	1.575	2.532	787	865	1.652	250	285	535	1.994	2.725	4.719
Total général	1 ^{er} cycle de base	4.326	4.605	8.931	1.477	1.605	3.082	345	394	739	6.148	6.604	12.752
	2 ^e cycle de base	2.321	3.032	5.353	616	1.058	1.674	369	331	700	3.306	4.421	7.727
	Doctorat	649	614	1.263	313	252	565	306	161	467	1.268	1.027	2.295
	Total	7.296	8.251	15.547	2.406	2.915	5.321	1.020	886	1.906	10.722	12.052	22.774
	Total en %	46,93	53,07	100	45,22	54,78	100	53,52	46,48	100	47,08	52,92	100

La lecture des trois tableaux 2, 3 et 4 ci-avant révèle qu'en 2002-2003, à l'ULB, les trois domaines d'études, tous niveaux confondus, dans lesquels les étudiantes étaient les plus nombreuses étaient :

- 1) La psychologie (76,32 %) ;
- 2) L'art et l'archéologie (71,67 %) ;
- 3) Les sciences sociales (71,19 %).

Pour les années académiques 2007-2008 et 2012-2013, les trois domaines privilégiés par les étudiantes étaient :

- 1) Les sciences psychologiques et de l'éducation (81,26 % en 2007-2008 et 79,51 % en 2012-2013) ;
- 2) Les sciences vétérinaires (76,42 % en 2007-2008 et 76,86 % en 2012-2013) ;
- 3) Les langues et lettres (76,03 % en 2007-2008 et 71 % en 2012-2013).

En revanche, les domaines d'études dans lesquels les hommes sont proportionnellement les plus nombreux étaient en 2002-2003 :

- 1) Les sciences appliquées (81,70 %) ;
- 2) Les sciences (69,57 %) ;
- 3) L'éducation physique (66,32 %).

Comme pour les femmes, les trois domaines dans lesquels les hommes sont davantage présents restent identiques entre les années académiques 2007-2008 et 2012-2013 :

- 1) Les sciences de l'ingénieur (83,57 % en 2007-2008 et 80,33 % en 2012-2013) ;
- 2) Les sciences économiques et de gestion (64,63 % en 2007-2008 et 63,51 % en 2012-2013) ;
- 3) Les sciences (62,22 % en 2007-2008 et 63,21 % en 2012-2013).

Les tableaux 5, 6 et 7 présentent, pour les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013, le nombre d'étudiants de 1^e génération inscrits à l'ULB, soit les étudiants inscrits pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur. Ils sont regroupés par domaine et secteur d'études, selon le sexe et en distinguant la nationalité (Belges, étrangers de l'Union européenne et étrangers hors Union européenne).

**Tableau 5 : Etudiants de 1^e génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité –
Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002)**

Domaine d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Philosophie	16	18	34	2	3	5		1	1	18	22	40
Histoire	22	25	47	4	1	5		1	1	26	27	53
Langues et Lettres	129	303	432	13	34	47	5	14	19	147	351	498
Art et Archéologie	28	72	100	6	5	11	2		2	36	77	113
Droit	103	181	284	6	13	19	9	6	15	118	200	318
Psychologie	56	165	221	5	32	37	2	10	12	63	207	270
Sciences économiques	236	156	392	32	8	40	22	29	51	290	193	483
Sciences politiques	86	62	148	14	8	22	7	11	18	107	81	188
Sciences sociales	39	77	116	3	7	10	3	5	8	45	89	134
Total Secteur des sciences humaines et sociales	715	1.059	1.774	85	111	196	50	77	127	850	1.247	2.097
Sciences	204	89	293	26	8	34	22	7	29	252	104	356
Sciences appliquées	124	30	154	9	1	10	23	8	31	156	39	195
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	17	19	36				1	1	2	18	20	38
Total Secteur des sciences	345	138	483	35	9	44	46	16	62	426	163	589
Sciences médicales	36	92	128	12	10	22	7	14	21	55	116	171
Sciences dentaires	5	9	14		3	3		4	4	5	16	21
Sciences vétérinaires	7	13	20	4	3	7	1		1	12	16	28
Sciences pharmaceutiques	16	20	36	2	1	3	4	7	11	22	28	50
Education physique	20	10	30	3	2	5	1		1	24	12	36
Kinésithérapie	5	4	9	8	7	15	1	1	2	14	12	26
Total Secteur des sciences de la santé	89	148	237	29	26	55	14	26	40	132	200	332
Total général	1.149	1.345	2.494	149	146	295	110	119	229	1.408	1.610	3.018
Total général en %	46,07	53,93	100	50,51	49,49	100	48,03	51,97	100	46,65	53,35	100

**Tableau 6 : Etudiants de 1^e génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité –
Année académique 2007-2008 (situation définitive en fin d'année académique)**

Domaine et Coursus (orientation)	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Philosophie												
Philosophie	22	22	44	3	4	7				25	26	51
Sciences des religions et de la laïcité	1	2	3							1	2	3
Total domaine	23	24	47	3	4	7				26	28	54
Langues et lettres												
Langues et littératures françaises et romanes	15	66	81		9	9		1	1	15	76	91
Langues et littératures modernes	20	72	92	4	14	18	2	3	5	26	89	115
Langues et littératures anciennes	4	10	14	2		2		1	1	6	11	17
Total domaine	39	148	187	6	23	29	2	5	7	47	176	223
Histoire, art et archéologie												
Histoire	33	24	57	4	5	9	1		1	38	29	67
Histoire de l'art et archéologie - Orientation générale	27	66	93	4	14	18	1		1	32	80	112
Histoire de l'art et archéologie - Musicologie	1	7	8	1	2	3		1	1	2	10	12
Total domaine	61	97	158	9	21	30	2	1	3	72	119	191
Information et communication												
Information et communication	104	132	236	13	21	34	6	11	17	123	164	287
Total domaine	104	132	236	13	21	34	6	11	17	123	164	287

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine et Coursus (orientation)	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences politiques et sociales												
Sciences politiques - Orientation générale	69	63	132	23	21	44	7	6	13	99	90	189
Sociologie et anthropologie	31	59	90	10	13	23	1		1	42	72	114
Sciences humaines et sociales	15	22	37		5	5	3	1	4	18	28	46
Total domaine	115	144	259	33	39	72	11	7	18	159	190	349
Sciences juridiques												
Droit	132	236	368	16	20	36	8	20	28	156	276	432
Total domaine	132	236	368	16	20	36	8	20	28	156	276	432
Sciences économiques et de gestion												
Sciences économiques - Orientation générale	79	36	115	26	18	44	38	16	54	143	70	213
Ingénieur de gestion	172	103	275	35	16	51	23	11	34	230	130	360
Total domaine	251	139	390	61	34	95	61	27	88	373	200	573
Sciences psychologiques et de l'éducation												
Sciences psychologiques et de l'éducation - Orientation générale	52	138	190	9	23	32	2	3	5	63	164	227
Sciences psychologiques et de l'éducation - Logopédie		10	10	3	26	29				3	36	39
Total domaine	52	148	200	12	49	61	2	3	5	66	200	266
Total Sciences humaines et sociales	777	1.068	1.845	153	211	364	92	74	166	1.022	1.353	2.375

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine et Coursus (orientation)	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences												
Sciences mathématiques	12	9	21	9	4	13	1		1	22	13	35
Sciences informatiques	43	2	45	10		10	14	2	16	67	4	71
Sciences physiques	26	12	38	2	1	3	2	1	3	30	14	44
Sciences chimiques	21	17	38	2	2	4	2	4	6	25	23	48
Sciences biologiques	17	25	42		8	8		1	1	17	34	51
Sciences géologiques	7	9	16							7	9	16
Sciences géographiques - Orientation générale	9	10	19							9	10	19
Total domaine	137	84	221	23	15	38	20	8	28	180	107	287
Sciences agronomiques et ingénierie biologique												
Sciences de l'ingénieur - Bioingénieur	35	22	57	2	1	3	1	1	2	38	24	62
Total domaine	35	22	57	2	1	3	1	1	2	38	24	62
Sciences de l'ingénieur												
Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil	129	19	148	14	2	16	14	1	15	157	22	179
Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil architecte	13	2	15	1	1	2				14	3	17
Total domaine	142	21	163	15	3	18	14	1	15	171	25	196
Total Sciences	314	127	441	40	19	59	35	10	45	389	156	545

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine et Coursus (orientation)	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences médicales												
Médecine	62	97	159	17	31	48	13	23	36	92	151	243
Total domaine	62	97	159	17	31	48	13	23	36	92	151	243
Sciences vétérinaires												
Médecine vétérinaire	5	26	31	3	8	11				8	34	42
Total domaine	5	26	31	3	8	11				8	34	42
Sciences dentaires												
Sciences dentaires	10	15	25	4	2	6	1	4	5	15	21	36
Total domaine	10	15	25	4	2	6	1	4	5	15	21	36
Sciences biomédicales et pharmaceutiques												
Sciences biomédicales	14	11	25	1	1	2		2	2	15	14	29
Sciences pharmaceutiques	12	10	22	3	5	8	1	11	12	16	26	42
Total domaine	26	21	47	4	6	10	1	13	14	31	40	71
Sciences de la motricité												
Sciences de la motricité - Orientation générale	26	14	40	6	6	12				32	20	52
Kinésithérapie et réadaptation	20	19	39	7	4	11	1		1	28	23	51
Total domaine	46	33	79	13	10	23	1		1	60	43	103
Total Sciences de la santé	149	192	341	41	57	98	16	40	56	206	289	495
Total général	1.240	1.387	2.627	234	287	521	143	124	267	1.617	1.798	3.415
Total général en %	47,20	52,80	100	44,91	55,09	100	53,56	46,44	100	47,35	52,65	100

**Tableau 7 : Etudiants de 1^e génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité –
Année académique 2012-2013 (situation provisoire au 1^{er} décembre 2012)**

Domaine et Coursus (orientation)	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Philosophie												
Philosophie	15	8	23	1		1				16	8	24
Total domaine	15	8	23	1		1				16	8	24
Langues et lettres												
Langues et littératures françaises et romanes	17	29	46		3	3				17	32	49
Langues et littératures modernes	21	64	85	6	12	18	1	4	5	28	80	108
Langues et littératures anciennes	2	9	11				1		1	3	9	12
Total domaine	40	102	142	6	15	21	2	4	6	48	121	169
Histoire, art et archéologie												
Histoire	28	22	50	11	3	14				39	25	64
Histoire de l'art et archéologie - Orientation générale	13	52	65	2	7	9	1		1	16	59	75
Histoire de l'art et archéologie - Musicologie	11	2	13	1	1	2				12	3	15
Total domaine	52	76	128	14	11	25	1		1	67	87	154
Information et communication												
Information et communication	43	95	138	4	19	23	1	3	4	48	117	165
Total domaine	43	95	138	4	19	23	1	3	4	48	117	165

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine et Cursus (orientation)	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences politiques et sociales												
Sciences politiques - Orientation générale	63	47	110	23	27	50		6	6	86	80	166
Sociologie et anthropologie	19	35	54	1	8	9				20	43	63
Sciences humaines et sociales	7	39	46	5	13	18		2	2	12	54	66
Total domaine	89	121	210	29	48	77		8	8	118	177	295
Sciences juridiques												
Droit	151	224	375	12	36	48	4	18	22	167	278	445
Total domaine	151	224	375	12	36	48	4	18	22	167	278	445
Sciences économiques et de gestion												
Sciences économiques - Orientation générale	132	62	194	31	25	56	14	16	30	177	103	280
Ingénieur de gestion	148	77	225	28	7	35	6	4	10	182	88	270
Total domaine	280	139	419	59	32	91	20	20	40	359	191	550
Sciences psychologiques et de l'éducation												
Sciences psychologiques et de l'éducation - Orientation générale	65	155	220	14	44	58	4	5	9	83	204	287
Sciences psychologiques et de l'éducation - Logopédie		21	21		4	4					25	25
Total domaine	65	176	241	14	48	62	4	5	9	83	229	312
Total Sciences humaines et sociales	735	941	1.676	139	209	348	32	58	90	906	1.208	2.114

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine et Coursus (orientation)	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences												
Sciences mathématiques	9	6	15	7	1	8	4	1	5	20	8	28
Sciences informatiques	47	8	55	8	2	10	7	1	8	62	11	73
Sciences physiques	24	5	29	6	2	8				30	7	37
Sciences chimiques	22	4	26	3		3		2	2	25	6	31
Sciences biologiques	34	28	62	2	5	7	1	2	3	37	35	72
Sciences géologiques	10	4	14	1		1				11	4	15
Sciences géographiques - Orientation générale	11	1	12		1	1				11	2	13
Total domaine	159	56	215	27	11	38	12	6	18	198	73	271
Sciences agronomiques et ingénierie biologique												
Sciences de l'ingénieur - Bioingénieur	38	14	52	5	5	10	1		1	44	19	63
Total domaine	38	14	52	5	5	10	1		1	44	19	63
Sciences de l'ingénieur												
Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil	98	22	120	8	1	9	2	2	4	108	25	133
Sciences de l'ingénieur - Ingénieur civil architecte	8	6	14	2		2	1		1	11	6	17
Total domaine	106	28	134	10	1	11	3	2	5	119	31	150
Art de bâtir et urbanisme												
Architecture	67	53	120	56	53	109	4	8	12	127	114	241
Total domaine	67	53	120	56	53	109	4	8	12	127	114	241
Total Sciences	370	151	521	98	70	168	20	16	36	488	237	725

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine et Coursus (orientation)	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences médicales												
Médecine	75	115	190	25	45	70	11	17	28	111	177	288
Total domaine	75	115	190	25	45	70	11	17	28	111	177	288
Sciences vétérinaires												
Médecine vétérinaire	13	33	46	2	22	24				15	55	70
Total domaine	13	33	46	2	22	24				15	55	70
Sciences dentaires												
Sciences dentaires	20	24	44	14	16	30	2	2	4	36	42	78
Total domaine	20	24	44	14	16	30	2	2	4	36	42	78
Sciences biomédicales et pharmaceutiques												
Sciences biomédicales	5	9	14		5	5				5	14	19
Sciences pharmaceutiques	7	19	26	6	4	10	3	3	6	16	26	42
Total domaine	12	28	40	6	9	15	3	3	6	21	40	61
Sciences de la motricité												
Sciences de la motricité - Orientation générale	19	14	33	38	21	59				57	35	92
Kinésithérapie et réadaptation	14	17	31	8	4	12	1		1	23	21	44
Total domaine	33	31	64	46	25	71	1		1	80	56	136
Total Sciences de la santé	153	231	384	93	117	210	17	22	39	263	370	633
Total général	1.258	1.323	2.581	330	396	726	69	96	165	1.657	1.815	3.472
Total général en %	48,74	51,26	100	45,45	54,55	100	41,82	58,18	100	47,72	52,28	100

Les tableaux 8, 9 et 10 présentent le nombre d'étudiants de 1^e génération inscrits à l'ULB, lors des années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013, selon le sexe et en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger. Qu'elles soient belges ou étrangères, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses.

Tableau 8 : Etudiants de 1^e génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002)

		Nombre	Pourcentage
Hommes	Belges	1.152	38,1
	Etrangers titre secondaire belge	110	3,6
	Etrangers titre secondaire étranger	149	4,9
	Total	1.411	46,7
Femmes	Belges	1.345	44,5
	Etrangers titre secondaire belge	125	4,1
	Etrangers titre secondaire étranger	140	4,6
	Total	1.610	53,3
Total	Belges	2.497	82,7
	Etrangers titre secondaire belge	235	7,8
	Etrangers titre secondaire étranger	289	9,6
	Total	3.021	100

Tableau 9 : Etudiants de 1^e génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2007-2008 (situation au 1^{er} décembre 2007)

		Nombre	Pourcentage
Hommes	Belges	1.243	36,3
	Etrangers titre secondaire belge	110	3,2
	Etrangers titre secondaire étranger	268	7,8
	Total	1.621	47,4
Femmes	Belges	1.388	40,6
	Etrangers titre secondaire belge	128	3,7
	Etrangers titre secondaire étranger	285	8,3
	Total	1.801	52,6
Total	Belges	2.631	76,9
	Etrangers titre secondaire belge	238	7,0
	Etrangers titre secondaire étranger	553	16,2
	Total	3.422	100

Tableau 10 : Etudiants de 1^e génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2012-2013 (situation au 1^{er} décembre 2012)

		Nombre	Pourcentage
Hommes	Belges	1.258	36,2
	Etrangers titre secondaire belge	129	3,7
	Etrangers titre secondaire étranger	270	7,8
	Total	1.657	47,7
Femmes	Belges	1.323	38,1
	Etrangers titre secondaire belge	161	4,6
	Etrangers titre secondaire étranger	331	9,5
	Total	1.815	52,3
TOTAL	Belges	2.581	74,3
	Etrangers titre secondaire belge	290	8,4
	Etrangers titre secondaire étranger	601	17,3
	Total	3.472	100

Les tableaux 11 et 12 mettent en évidence qu'en 2012-2013, la proportion de membres du corps estudiantin étrangers de 1^e génération, qu'ils soient porteurs d'un titre secondaire belge ou étranger, est nettement supérieure à l'ULB en regard des autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tableau 11 : Proportion d'étudiants masculins de 1^e génération, selon la nationalité, dans les différentes universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Année académique 2012-2013

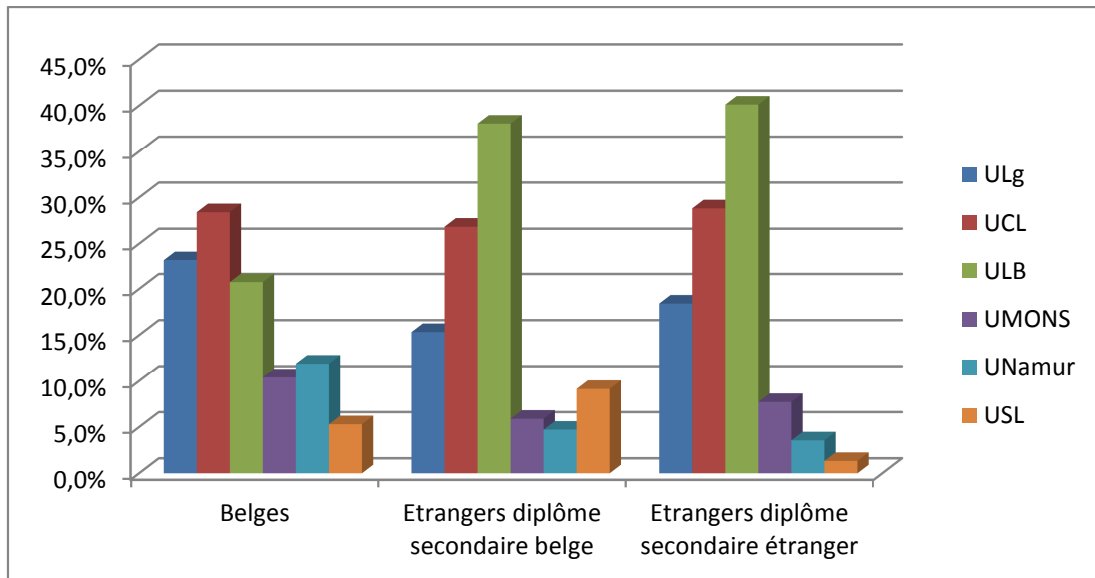
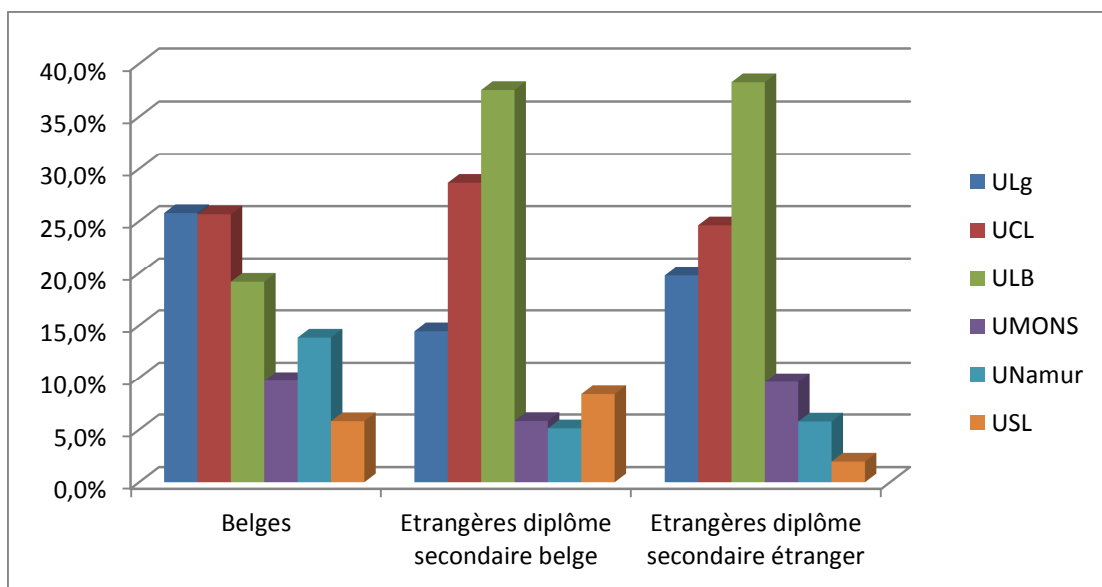


Tableau 12 : Proportion d'étudiantes de 1^e génération, selon la nationalité, dans les différentes universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Année académique 2012-2013



1.1.2. Diplômés

D'après les chiffres communiqués par le Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique, à la fin de l'année académique 2011-2012, 8.615 hommes et 11.145 femmes, soit 19.760 étudiants, ont obtenu un diplôme universitaire, dont 2.316 étudiants et 3.067 étudiantes de l'ULB.

Le tableau 13 présente l'évolution de la proportion d'hommes et de femmes diplômés de l'ULB, tous niveaux d'études confondus, entre les années académiques 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012. Comme pour les inscriptions, la part de femmes diplômées, tous niveaux d'études confondus, est plus élevée. En revanche, si elles restent plus nombreuses à obtenir un diplôme de deuxième cycle, le rapport s'inverse au niveau du doctorat. Le tableau 14 illustre ce constat.

Tableau 13 : Proportion d'hommes et de femmes diplômés à l'ULB en 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012

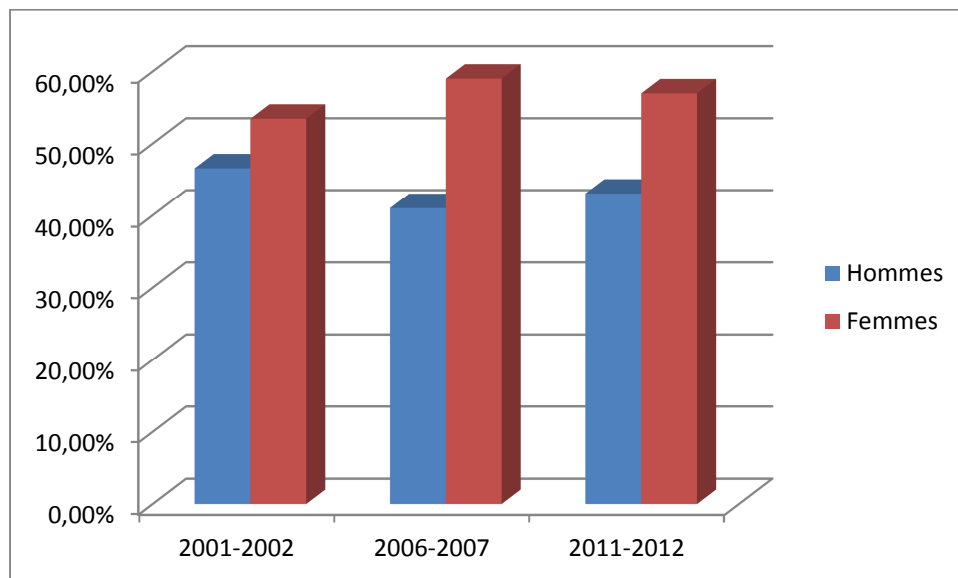
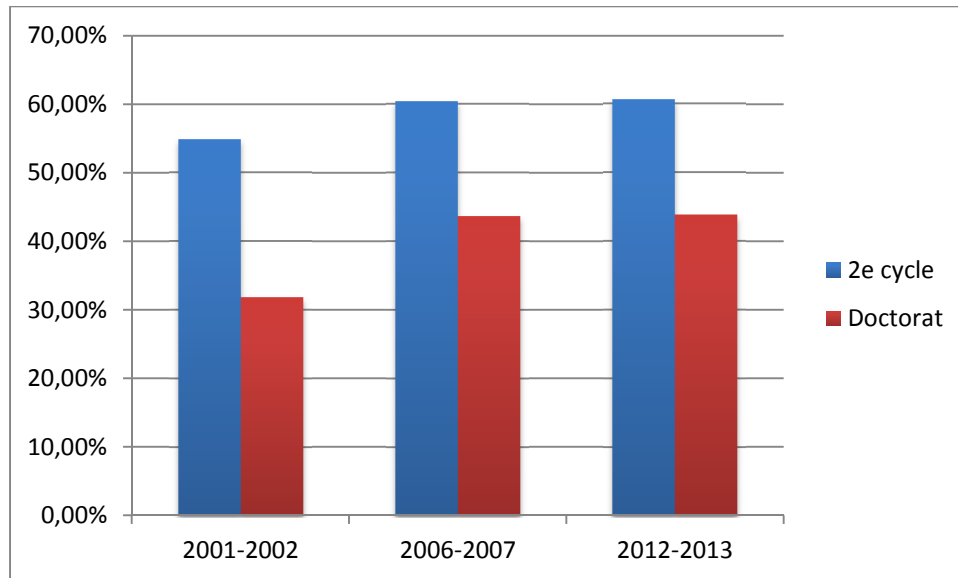


Tableau 14 : Evolution de la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme de deuxième cycle et de doctorat en 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012



Les tableaux 15, 16 et 17 détaillent le nombre de diplômes délivrés par l'ULB, lors de ces mêmes années académiques par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études, selon le sexe et en distinguant la nationalité.

Tableau 15 : Diplômes délivrés par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité – Année académique 2001-2002 (situation en fin d'année académique)

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences religieuses	Doctorat		1	1								1	1
	Total		1	1								1	1
Philosophie	1 ^{er} cycle de base	17	17	34	1	2	3				18	19	37
	2 ^e cycle de base	22	13	35	2	1	3		1	1	24	15	39
	Doctorat	2		2	1		1				3		3
	Total	41	30	71	4	3	7		1	1	45	34	79
Histoire	1 ^{er} cycle de base	20	22	42	3	1	4		1	1	23	24	47
	2 ^e cycle de base	23	24	47	3		3				26	24	50
	Doctorat	1	1	2							1	1	2
	Total	44	47	91	6	1	7		1	1	50	49	99
Langues et Lettres	1 ^{er} cycle de base	57	152	209	3	13	16	1	6	7	61	171	232
	2 ^e cycle de base	93	168	261	8	13	21		8	8	101	189	290
	Doctorat	4	1	5				1		1	5	1	6
	Total	154	321	475	11	26	37	2	14	16	167	261	428
Art et Archéologie	1 ^{er} cycle de base	21	67	88	1	5	6				22	72	94
	2 ^e cycle de base	22	55	77	2	12	14				24	67	91
	Doctorat	1	2	3							1	2	3
	Total	44	124	168	3	17	20				47	141	188
Droit	1 ^{er} cycle de base	25	84	109	1	7	8	2	4	6	28	95	123
	2 ^e cycle de base	47	104	151	10	17	27	3	4	7	60	125	185
	Doctorat	1		1				1		1	2		2
	Total	73	188	261	11	24	35	6	8	14	90	220	310
Criminologie	2 ^e cycle de base	9	16	25		1	1				9	17	26
	Total	9	16	25		1	1				9	17	26

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Psychologie	1 ^{er} cycle de base	21	107	128	2	10	12	1		1	24	117	141
	2 ^e cycle de base	30	81	111	2	14	16	1	2	3	33	97	130
	Doctorat	1	3	4		1	1				1	4	5
	AES	1		1							1		1
	Total	53	191	244	4	25	29	2	2	4	59	218	277
Sciences de l'éducation	2 ^e cycle de base	1	3	6		1	1		1	1	1	7	8
	Doctorat	2	1	3							2	1	3
	Total	3	4	9		1	1		1	1	3	8	11
Sciences économiques	1 ^{er} cycle de base	126	65	191	12	9	21	4	8	12	142	82	224
	2 ^e cycle de base	126	64	190	9	5	14	8	9	17	143	78	221
	Doctorat	1		1							1		1
	Total	253	129	382	21	14	35	12	17	29	286	160	446
Sciences politiques	1 ^{er} cycle de base	42	50	92	3	5	8	4	4	8	49	59	108
	2 ^e cycle de base	57	59	116	7	5	12	6	5	11	70	69	139
	Doctorat		1	1								1	1
	Total	99	110	209	10	10	20	10	9	19	119	129	248
Sciences sociales	1 ^{er} cycle de base	31	61	92		4	4	2		2	33	65	98
	2 ^e cycle de base	45	106	151	1	12	13	2	5	7	48	123	171
	Doctorat	4	1	5				2	1	3	6	2	8
	Total	80	168	248	1	16	17	6	6	12	87	190	277
Total secteur des sciences humaines et sociales	1 ^{er} cycle de base	360	625	985	26	56	82	14	23	37	400	704	1.104
	2 ^e cycle de base	475	695	1.170	44	81	125	20	35	55	539	811	1.350
	Doctorat	17	11	28	1	1	2	4	1	5	22	13	35
	AES	1		1							1		1
	Total :	853	1.331	2.184	71	138	209	38	59	97	962	1.528	2.490
Sciences	1 ^{er} cycle de base	73	46	119	13	9	22	6	4	10	92	59	151
	2 ^e cycle de base	73	40	113	6	12	18	3	2	5	82	54	136
	Doctorat	26	10	36	4	6	10	24	6	30	54	22	76
	AES	3	3	6							3	3	6
	Total	175	99	274	23	27	70	33	12	45	231	138	369

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences appliquées	1 ^{er} cycle de base	94	25	119	6	1	7	8	3	11	108	29	137
	2 ^e cycle de base	99	17	116	5		5	7		7	111	17	128
	Doctorat	5	1	6	2		2	3		3	10	1	11
	Total	198	43	241	13	1	14	18	3	21	229	47	276
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	1 ^{er} cycle de base	11	14	25		1	1				11	15	26
	2 ^e cycle de base	16	15	31	2	2	4	1		1	19	17	36
	Doctorat	3	1	4				2		2	5	1	6
	Total	30	30	60	2	3	5	3		3	35	33	68
Total secteur des sciences	1 ^{er} cycle de base	178	85	263	19	11	30	14	7	21	211	103	314
	2 ^e cycle de base	188	72	260	13	14	27	11	2	13	212	88	300
	Doctorat	34	12	46	6	6	12	29	6	35	69	24	93
	AES	3	3	6							3	3	6
	Total	403	172	575	38	31	69	54	15	69	495	218	713
Sciences médicales	1 ^{er} cycle de base	28	37	65	6	7	13	2	4	6	36	48	84
	2 ^e cycle de base	43	53	96	29	24	53	17	14	31	89	91	180
	Doctorat	11	9	20		1	1	1	1	2	12	11	23
	Total	82	99	181	35	32	67	20	19	39	137	150	287
Sciences dentaires	1 ^{er} cycle de base	9	2	11	3	5	8	3	1	4	15	8	23
	2 ^e cycle de base	7	11	18	12	3	15		2	2	19	16	35
	Total	16	13	29	15	8	23	3	3	6	34	24	58
Sciences vétérinaires	1 ^{er} cycle de base	2	8	10	4	8	12				6	16	22
	Total	2	8	10	4	8	12				6	16	22
Sciences de la santé publique	2 ^e cycle de base	6	22	28				3		3	9	22	31
	Doctorat							2		2	2		2
	Total	6	22	28				5		5	11	22	33
Sciences pharmaceutiques	1 ^{er} cycle de base	3	3	6	6	3	9	4	6	10	13	12	25
	2 ^e cycle de base	9	25	34	7	4	11	4	5	9	20	34	54
	Doctorat		2	2								2	2
	Total	12	30	42	13	7	20	8	11	19	33	48	81

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Education physique	1 ^{er} cycle de base	3	3	6	4	3	7				7	6	13
	2 ^e cycle de base	3	8	11	1		1				4	8	12
	Doctorat	1		1							1		1
	Total	7	11	18	5	3	8				12	14	26
Kinésithérapie	1 ^{er} cycle de base	5	5	10	31	25	56				36	30	66
	2 ^e cycle de base	7	19	26	21	17	38	1	3	4	29	39	68
	Total	12	24	36	52	42	94	1	3	4	65	69	134
Total secteur des sciences de la santé	1 ^{er} cycle de base	50	58	108	54	51	105	9	11	20	113	120	233
	2 ^e cycle de base	75	138	213	70	48	118	25	24	49	170	210	380
	Doctorat	12	11	23		1	1	4	1	5	16	13	29
	Total	137	207	344	124	100	224	38	36	74	299	343	642
Total général	1 ^{er} cycle de base	588	768	1.356	99	118	217	37	41	78	724	927	1.651
	2 ^e cycle de base	738	905	1.643	127	143	270	56	61	117	921	1.109	2.030
	Doctorat	63	34	97	7	8	15	37	8	45	107	50	157
	AES	4	3	7							4	3	7
	Total	1.379	1.691	3.070	232	265	497	130	108	238	1.741	2.064	3.805
	Total en %	44,92	55,08	100	46,68	53,32	100	54,62	45,38	100	45,76	54,24	100

**Tableau 16 : Diplômes délivrés par domaine, cursus, orientation d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité –
Année académique 2006-2007 (situation définitive en fin d'académique)**

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Philosophie	1 ^{er} cycle de base	7	6	13	1	1	2				8	7	15
	2 ^e cycle de base	26	25	51	2		2	1	1		29	25	54
	Doctorat	1		1	1	1	2	2	2		4	1	5
	Total	34	31	65	4	2	6	3	3		41	33	74
Langues et Lettres	1 ^{er} cycle de base	23	82	105	1	7	8		4	4	24	93	117
	2 ^e cycle de base	17	119	136	2	12	14	2	4	6	21	135	156
	Doctorat	2	5	7		1	1		1	1	2	7	9
	Total	42	206	248	3	20	23	2	9	11	47	235	282
Histoire, Art et Archéologie	1 ^{er} cycle de base	36	88	124	1	5	6				37	93	130
	2 ^e cycle de base	42	91	133	7	8	15				49	99	148
	Doctorat	1	3	4		2	2				1	5	6
	Total	79	182	261	8	15	23				87	197	284
Information et communication	1 ^{er} cycle de base	23	37	60	4	12	16				27	49	76
	2 ^e cycle de base	69	150	219	8	19	27	4	5	9	81	174	255
	Total	92	187	279	12	31	43	4	5	9	108	223	331
Sciences juridiques	1 ^{er} cycle de base	41	90	131	1	6	7	2	2	4	44	98	142
	2 ^e cycle de base	60	91	151	2	9	11	7	2	9	69	102	171
	Doctorat					1	1					1	1
	Total	101	181	282	3	16	19	9	4	13	113	201	314
Criminologie	2 ^e cycle de base	9	19	28		3	3				9	22	31
	Doctorat		1	1								1	1
	Total	9	20	29		3	3				9	23	32
Sciences psychologiques et de l'éducation	1 ^{er} cycle de base	21	94	115	2	42	44		2	2	23	138	161
	2 ^e cycle de base	25	121	146	2	33	35	1	1	2	28	155	183
	Doctorat	2	3	5	1	1	2	1		1	4	4	8
	Total	48	218	266	5	76	81	2	3	5	55	297	352

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences économiques et de gestion	1 ^{er} cycle de base	105	71	176	13	5	18	3	7	10	121	83	204
	2 ^e cycle de base	123	113	236	14	10	24	2	5	7	139	128	267
	Doctorat	6	5	11	2		2	1	1	2	9	6	15
	Total	234	189	423	29	15	44	6	13	19	269	217	486
Sciences politiques et sociales	1 ^{er} cycle de base	59	81	140	15	17	32		4	4	74	102	176
	2 ^e cycle de base	159	254	413	28	40	68	11	15	26	198	309	507
	Doctorat	2	2	4	3	1	4				5	3	8
	Total	220	337	557	46	58	104	11	19	30	277	414	691
Total secteur des sciences humaines et sociales	1 ^{er} cycle de base	315	549	864	38	95	133	5	19	24	358	663	1.021
	2 ^e cycle de base	530	983	1.513	65	134	199	28	32	60	623	1.149	1.772
	Doctorat	14	19	33	7	7	14	4	2	6	25	28	53
	Total	859	1.551	2.410	110	236	346	37	53	90	1.006	1.840	2.846
Sciences	1 ^{er} cycle de base	42	35	77	9	5	14	1		1	52	40	92
	2 ^e cycle de base	105	84	189	9	8	17	9	5	14	123	97	220
	Doctorat	18	14	32	7	3	10	6	1	7	31	18	49
	Total	165	133	298	25	16	41	16	6	22	214	155	361
Sciences de l'ingénieur	1 ^{er} cycle de base	93	12	105	2	1	3	7	2	9	102	15	117
	2 ^e cycle de base	97	18	115	6	2	8	9	4	13	112	24	136
	Doctorat	9	2	11	3	3	6	2	1	3	14	6	20
	Total	199	32	231	11	6	17	18	7	25	228	45	273
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	1 ^{er} cycle de base	11	14	25							11	14	25
	2 ^e cycle de base	14	17	31	1		1	1	1	2	16	18	34
	Doctorat	1	3	4					1	1	1	4	5
	Total	26	34	60	1		1	1	2	3	28	36	64
Total secteur des sciences	1 ^{er} cycle de base	146	61	207	11	6	17	8	2	10	165	69	234
	2 ^e cycle de base	216	119	335	16	10	26	19	10	29	251	139	390
	Doctorat	28	19	47	10	6	16	8	3	11	46	28	74
	Total	390	199	589	37	22	59	35	15	50	462	236	698

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences médicales	1 ^{er} cycle de base	23	53	76	10	12	22	7	7	14	40	72	112
	2 ^e cycle de base	31	77	108	5	11	16	3	6	9	39	94	133
	Doctorat	9	5	14		1	1	6	3	9	15	9	24
	Total	63	135	198	15	24	39	16	16	32	94	175	269
Sciences dentaires	1 ^{er} cycle de base	4	7	11	8	1	9	3	1	4	15	9	24
	2 ^e cycle de base	4	11	15	3	7	10		1	1	7	19	26
	Doctorat	1		1							1		1
	Total	9	18	27	11	8	19	3	2	5	23	28	51
Sciences vétérinaires	1 ^{er} cycle de base		5	5		5	5				10		10
	Total		5	5		5	5				10		10
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	1 ^{er} cycle de base	6	23	29	6	6	12	1	5	6	13	34	47
	2 ^e cycle de base	10	21	31	7	7	14	7	8	15	24	36	60
	Doctorat		1	1				1	1	2	1	2	3
	Total	16	45	61	13	13	26	9	14	23	38	72	110
Sciences de la motricité	1 ^{er} cycle de base	10	14	24	32	23	55				42	37	79
	2 ^e cycle de base	3	13	16	18	21	39				21	34	55
	Doctorat		2	2	1		1				1	2	3
	AES	2	2	4							2	2	4
	Total	13	29	42	51	44	95				64	73	137
Total secteur des sciences de la santé	1 ^{er} cycle de base	43	102	145	56	47	103	11	13	24	110	162	272
	2 ^e cycle de base	48	122	170	33	46	79	10	15	25	91	183	274
	Doctorat	10	8	18	1	1	2	7	4	11	18	13	31
	Total	101	232	333	90	94	184	28	32	60	219	358	577
Total général	1 ^{er} cycle de base	504	712	1.216	105	148	253	24	34	58	633	894	1.527
	2 ^e cycle de base	794	1.224	2.018	114	190	304	57	57	114	965	1.471	2.436
	Doctorat	52	46	98	18	14	32	19	9	28	89	69	158
	Total	1.350	1.982	3.332	237	354	589	100	100	200	1.687	2.434	4.121
	Total en %	40,52	59,48	100	40,24	59,76	100	50	50	100	40,94	59,06	100

**Tableau 17 : Diplômes délivrés par domaine, cursus, orientation d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité –
Année académique 2011-2012 (situation définitive en fin d'académique)**

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Philosophie	1 ^{er} cycle de base	7	8	15	1	2	3				8	10	18
	2 ^e cycle de base	22	13	35	2	3	5				24	16	40
	Doctorat	4	1	5	1	1	2	1	1	2	6	3	9
	Total	33	22	55	4	6	10	1	1	2	38	29	67
Langues et Lettres	1 ^{er} cycle de base	18	79	97	3	12	15		2	2	21	93	114
	2 ^e cycle de base	17	70	87	3	6	9	1	1	2	21	77	98
	Doctorat	11	7	18	1	1	2				12	8	20
	Total	46	156	202	7	19	26	1	3	4	54	178	232
Histoire, Art et Archéologie	1 ^{er} cycle de base	34	64	98	2	17	19		1	1	36	82	118
	2 ^e cycle de base	34	73	107	5	9	14				39	82	121
	Doctorat	5	12	17		1	1	1	1	2	6	14	20
	Total	73	149	222	7	27	34	1	2	3	81	178	259
Information et communication	1 ^{er} cycle de base	32	80	112	8	16	24	1	1	2	41	97	138
	2 ^e cycle de base	54	114	168	9	40	49	4	14	18	67	168	235
	Doctorat		1	1		1	1	1		1	1	2	3
	Total	86	195	281	17	57	74	6	15	21	109	267	376
Sciences juridiques	1 ^{er} cycle de base	57	85	142	6	2	8	2	4	6	65	91	156
	2 ^e cycle de base	37	103	140	10	11	21	5	5	10	52	119	171
	Doctorat	6	6	12	3	1	4				9	7	16
	Total	100	194	294	19	14	33	7	9	16	126	217	343
Criminologie	2 ^e cycle de base	7	16	23		4	4	1		1	8	20	28
	Total	7	16	23		4	4	1		1	8	20	28
Sciences psychologiques et de l'éducation	1 ^{er} cycle de base	14	88	102	4	41	45				18	129	147
	2 ^e cycle de base	24	131	155	6	94	100	1	3	4	31	228	259
	Doctorat	9	15	24	1	4	5	1	1	2	11	20	31
	Total	47	234	281	11	139	150	2	4	6	60	377	437

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sciences économiques et de gestion	1 ^{er} cycle de base	163	78	241	25	10	35	4	4	8	192	92	284
	2 ^e cycle de base	150	135	285	22	30	52	8	14	22	180	179	359
	Doctorat	9	6	15	12	11	23	5	5	10	26	22	48
	Total	322	219	541	59	51	110	17	23	40	398	293	691
Sciences politiques et sociales	1 ^{er} cycle de base	79	98	177	23	35	58	1	5	6	103	138	241
	2 ^e cycle de base	142	270	412	60	93	153	15	13	28	217	376	593
	Doctorat	7	5	12	1	4	5	4	1	5	12	10	22
	Total	228	373	601	84	132	216	20	19	39	332	524	856
Traduction et interprétation	Doctorat							1		1	1		1
	Total							1		1	1		1
TOTAL secteur des sciences humaines et sociales	1 ^{er} cycle de base	404	580	984	72	135	207	8	17	25	484	732	1.216
	2 ^e cycle de base	487	925	1.412	117	290	407	35	50	85	639	1.265	1.904
	Doctorat	51	53	104	19	24	43	14	9	23	84	86	170
	Total	942	1.558	2.500	208	449	657	57	76	133	1.207	2.083	3.290
Sciences	1 ^{er} cycle de base	77	36	113	10	5	15		2	2	87	43	130
	2 ^e cycle de base	84	83	167	15	23	38	19	8	27	118	114	232
	Doctorat	36	24	60	6	6	12	16	6	22	58	36	94
	Total	197	143	340	31	34	65	35	16	51	263	193	456
Sciences de l'ingénieur	1 ^{er} cycle de base	101	19	120	1	3	4	7	3	10	109	25	134
	2 ^e cycle de base	93	20	113	8	4	12	17	6	23	118	30	148
	Doctorat	27	3	30	12	1	13	6	1	7	45	5	50
	Total	221	42	263	21	8	29	30	10	40	272	60	332
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	1 ^{er} cycle de base	27	18	45	2	2	4				29	20	49
	2 ^e cycle de base	14	16	30	1	2	3	3		3	18	18	36
	Doctorat	4	8	12	1	2	3	2		2	7	10	17
	Total	45	42	87	4	6	10	5		5	54	48	102
Art de bâtir et urbanisme	1 ^{er} cycle de base	16	22	38	23	22	45	5	1	6	44	45	89
	2 ^e cycle de base	33	43	76	26	25	51	3		3	62	68	130
	Doctorat	1	1	2							1	1	2
	Total	50	66	116	49	47	96	8	1	9	107	114	221

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Total secteur des sciences	1 ^{er} cycle de base	221	95	316	36	32	68	12	6	18	269	133	402
	2 ^e cycle de base	224	162	386	50	54	104	42	14	56	316	230	546
	Doctorat	68	36	104	19	9	28	24	7	31	111	52	163
	Total	513	293	806	105	95	200	78	27	105	696	415	1.111
Sciences médicales	1 ^{er} cycle de base	39	59	98	9	16	25	3	5	8	51	80	131
	2 ^e cycle de base	43	77	120	7	14	21	4	4	8	54	95	149
	Doctorat	8	11	19	6	2	8	2	2	4	16	15	31
	Total	90	147	237	22	32	54	9	11	20	121	190	311
Sciences de la santé publique	2 ^e cycle de base	11	47	58	4	7	11	17	12	29	32	66	98
	Doctorat		1	1		2	2	7		7	7	3	10
	Total	11	48	59	4	9	13	24	12	36	39	69	108
Sciences dentaires	1 ^{er} cycle de base	10	15	25	8	6	14	1		1	19	21	405
	2 ^e cycle de base	5	5	10	8	3	11	2		2	15	8	23
	Doctorat	2		2							2		2
	Total	17	20	37	16	9	25	3		3	36	29	65
Sciences vétérinaires	1 ^{er} cycle de base	2	13	15	4	10	14				6	23	29
	Total	2	13	15	4	10	14				6	23	29
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	1 ^{er} cycle de base	9	17	26	8	15	23		12	12	17	44	61
	2 ^e cycle de base	15	29	44	12	16	28	2	6	8	29	51	80
	Doctorat	12	21	33	5	8	13	8	6	14	25	35	60
	Total	36	67	103	25	39	64	10	24	34	71	130	201
Sciences de la motricité	1 ^{er} cycle de base	15	27	42	41	32	73	1		1	57	59	116
	2 ^e cycle de base	28	25	53	38	32	70				66	57	123
	Doctorat	2		2		2	2				2	2	4
	Total	45	52	97	79	66	145	1		1	125	118	243
Total secteur des sciences de la santé	1 ^{er} cycle de base	75	131	206	70	79	149	5	17	22	150	227	377
	2 ^e cycle de base	102	183	285	69	72	141	25	22	47	196	277	473
	Doctorat	24	33	57	11	14	25	17	8	25	52	55	107
	Total	201	347	558	150	165	315	47	47	94	398	559	960

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Domaine d'études	Catégorie d'études	Belges			Etrangers de l'UE			Etrangers hors UE			Total		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Total général	1 ^{er} cycle de base	700	806	1.506	178	246	424	25	40	65	903	1.092	1.995
	2 ^e cycle de base	813	1.270	2.083	236	416	652	102	86	188	1.151	1.772	2.923
	Doctorat	143	122	265	49	47	96	55	24	79	247	193	440
	Total	1.656	2.198	3.854	463	709	1.172	182	150	332	2.301	3.057	5.358
	Total en %	42,97	57,03	100	39,51	60,49	100	54,82	45,18	100	42,95	57,05	100

1.2. Les personnels

Ce chapitre présente les données statistiques relatives aux personnels scientifique, enseignant ainsi qu'au personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé de l'ULB. Les chiffres repris ci-dessous ont été fournis par le Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique, selon le canevas de données et la terminologie avec lesquels il travaille habituellement. Comme indiqué en introduction de ce rapport, un chapitre est spécifiquement consacré à l'Hôpital Erasme, y compris ses personnels.

1.2.1. Le personnel scientifique

Le corps scientifique comprend les assistants, les assistants chargés d'exercices, les premiers assistants, les chefs de travaux, les agrégés de faculté, les maîtres de langue et les collaborateurs pédagogiques. Le tableau 18 reprend la répartition du personnel scientifique par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012.

Le Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique remarque que *l'ULB nomme « assistant chargé d'exercices » le membre du personnel scientifique dont la fonction est uniquement didactique. Cette fonction est au maximum une fonction mi-temps. Les mandats sont d'un ou deux ans, éventuellement renouvelables.*

Tableau 18 : Personnel scientifique par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012

Grade		2003		2008		2012	
		Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Assistant	H	196	149,69	168	143,42	146	132,58
	F	130	93,25	119	91,58	128	108,45
	Total	326	242,94	287	235,00	274	241,03
Assistant chargé d'exercices	H	310	44,65	357	44,28	397	49,36
	F	264	58,95	270	35,01	300	38,15
	Total	574	103,60	627	79,29	697	87,51
Premier assistant	H	30	25,95	44	41,78	63	58,63
	F	24	19,41	24	20,75	39	36,90
	Total	54	45,36	68	62,53	102	93,73
Chef de travaux et/ou Répétiteur	H	22	20,48	9	7,70	1	1
	F	18	17,00	4	3,50	2	2
	Total	40	37,48	13	11,20	3	3
Agrégré de faculté	H	1	1,00	1	1,00		
	F	2	2,00	2	2,00	2	2
	Total	3	3,00	3	3,00	2	2
Maître de langue et/ou Collaborateur pédagogique	H			6	3,53	10	6,41
	F			25	12,80	47	30,64
	Total			31	16,33	57	37,05
Total personnel scientifique	H	559	241,77	585	241,71	617	246,18
	F	438	190,61	444	165,64	518	218,15
	Total	997	432,38	1.029	407,35	1.135	464,33
Pourcentage	H	56,07	55,92	56,85	59,34	54,36	53,02
	F	43,93	44,08	43,15	40,66	45,64	46,98

1.2.2. Le personnel enseignant

Légalement³, le personnel enseignant des universités comprend les professeurs ordinaires (temps plein), les professeurs extraordinaires (temps partiel), les professeurs (temps plein et temps partiel) et les chargés de cours (temps plein et temps partiel). Par ailleurs, les titres de maître des conférences (temps partiel) et de suppléant (temps partiel) peuvent être accordés pour une période temporaire.

Dans leur étude *Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique*, Danièle Meulders, Sïle O'Dorchai et Natalie Simeu (Département d'Economie appliquée de l'ULB) constataient qu'en 2000, le nombre d'étudiantes parvenait à égalité avec le nombre d'étudiants dans les universités francophones de Belgique. Cette arrivée massive de femmes à l'Université s'est accompagnée d'une féminisation du corps enseignant pour ce qui concerne les niveaux les plus bas de la carrière. En revanche, un plafond de verre, qui pourrait presque être qualifié de chape de béton, persiste pour les échelons supérieurs. En 2012, 16,07 % des professeurs ordinaires de l'ULB sont des femmes. Ce constat est illustré par le tableau 19 ci-dessous.

Comme indiqué précédemment, la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education est, à l'ULB, la faculté comptant la part la plus importante d'étudiantes tandis que l'Ecole polytechnique de Bruxelles est celle qui en attire le moins. Le tableau 20 met en regard la proportion d'étudiantes, d'assistantes, de premières assistantes, de chargées de cours (à temps plein et à temps partiel), de professeures (à temps plein et à temps partiel) et de professeures ordinaires dans ces deux facultés. Il montre que les femmes y sont confrontées au plafond de verre précité. En ce compris en Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education, la proportion de femmes professeures ordinaires ne s'élève qu'à 25 %. Toutefois, comme la partie de l'histogramme concernant l'Ecole polytechnique de Bruxelles en témoigne, moins il y a de femmes dans le corps étudiant, moins elles *disparaissent* dans le haut de la carrière académique.

Nous verrons plus loin que l'ULB réagit face à ce phénomène, notamment dans le cadre de la Charte européenne du chercheur ou de la note politique relative au déroulement de la carrière académique adoptée par le Conseil académique au printemps 2014.

³ Article 21 de la Loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat.

Tableau 19 : Evolution de la proportion de femmes à différents niveaux de la carrière scientifique et académique entre 2003, 2008 et 2012

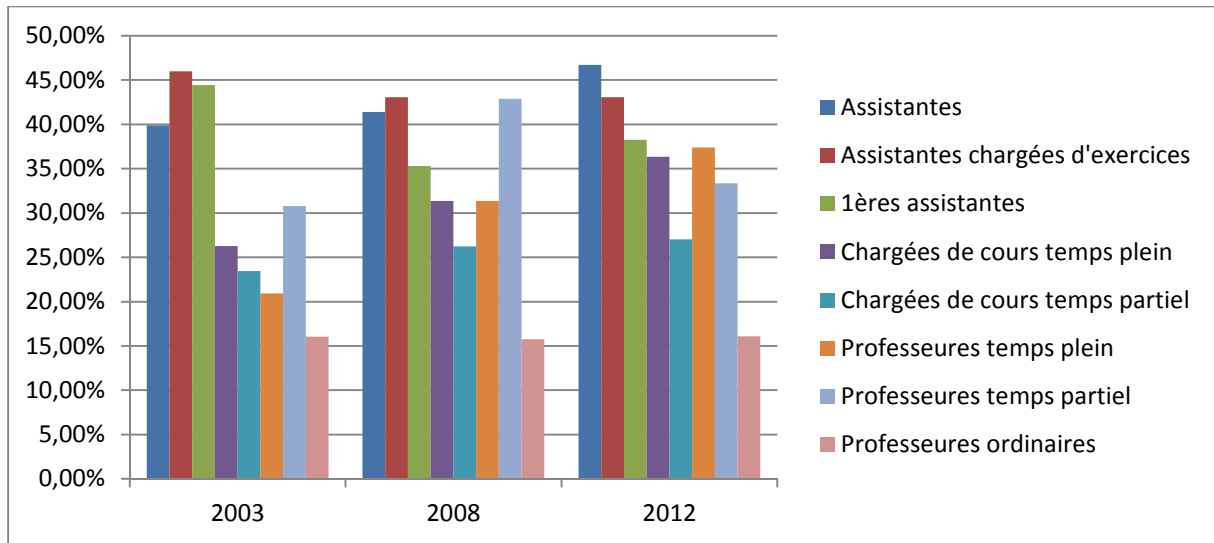
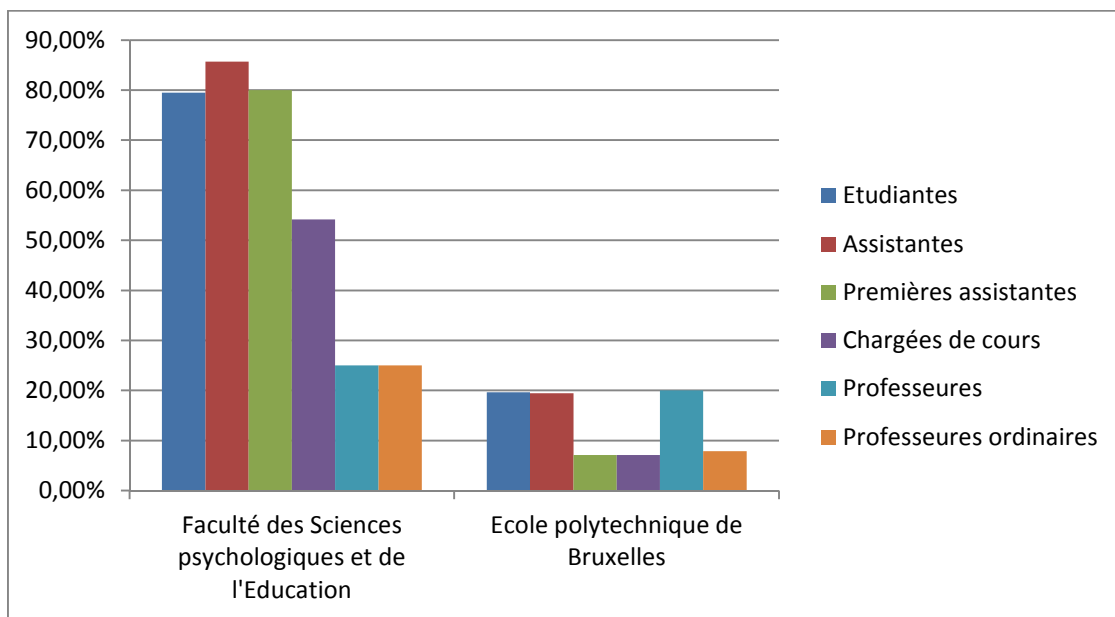


Tableau 20 : Proportion de femmes en Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation et à l'École polytechnique de Bruxelles – Année académique 2012-2013



Le tableau 21 répartit le personnel enseignant par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012.

Le Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique, qui a fourni les chiffres relatifs au personnel enseignant, remarque que :

- 1) Pour ce qui concerne la statistique en « nombre de personnes », lorsqu'un membre du personnel scientifique ou du PATGS exerce une fonction dans le cadre du personnel

académique, il est comptabilisé deux fois, une fois en tant que scientifique (ou PATGS) et une autre fois en tant qu'académique ;

- 2) Pour le personnel académique temps plein, une différence peut apparaître entre les valeurs exprimées en nombre de personnes et leurs correspondants ETP. Cette différence s'explique notamment par le fait qu'il est possible, pour un membre du personnel académique, de partager sa charge entre plusieurs institutions (nomination conjointe). De plus, en cas d'activités ou mandats extérieurs, par exemple, la valeur en ETP, calculée sur base du traitement perçu, peut être inférieure à 1 (1 = 100 %).

Tableau 21 : Personnel enseignant par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012

Grade		2003		2008		2012	
		Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Professeur ordinaire	H	110	110,00	107	107,00	94	93,20
	F	21	21,00	20	20,00	18	18,00
	Total	131	131,00	127	127,00	112	111,20
Professeur extraordinaire	H	5	1,15	2	0,40	4	1,60
	F					1	0,40
	Total	5	1,15	2	0,40	5	2,00
Professeur temps plein	H	34	34,00	46	46,00	67	65,85
	F	9	9,00	21	21,00	40	40,00
	Total	43	43,00	67	67,00	107	105,85
Professeur temps partiel	H	9	2,10	4	0,95	2	0,35
	F	4	1,30	3	1,00	1	0,15
	Total	13	3,40	7	1,95	3	0,50
Chargé de cours temps plein	H	132	132,00	122	122,00	121	120,75
	F	47	47,00	57	57,00	69	67,56
	Total	179	179,00	179	179,00	190	188,31
Chargé de cours temps partiel	H	330	56,41	284	45,94	227	45,58
	F	101	15,61	101	15,77	84	15,39
	Total	431	72,02	385	61,71	311	60,97
Chargé de cours temporaire temps plein	H	9	8,50	23	22,70		
	F	3	2,41	9	9,00		
	Total	12	10,91	32	31,70		

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Grade		2003		2008		2012	
		Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Maître de conférences (invité) et/ou Chargé de conférences visiteur temps partiel	H	190	20,19	267	28,54	291	32,82
	F	60	6,47	93	10,50	114	13,15
	Total	250	26,66	360	39,04	405	45,97
Suppléant temps partiel	H	47	5,05	17	1,53		
	F	16	2,15	9	1,38		
	Total	63	7,20	26	2,91		
Total personnel enseignant	H	866	369,40	872	375,06	806	360,15
	F	261	104,94	313	135,65	327	154,64
	Total	1.128	475,34	1.185	510,71	1.133	514,79
Pourcentage	H	76,77	77,72	73,59	73,43	71,14	69,96
	F	23,13	22,08	26,41	26,56	28,86	30,04

1.2.3. Le personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé

La répartition selon le genre et les différentes catégories du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé (PATGS) de l'Université libre de Bruxelles, qu'il relève des services facultaires ou de l'administration générale, pour les trois fenêtres de temps choisies pour ce rapport, est présentée dans le tableau 23, selon les chiffres transmis par le Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique.

Le graphique ci-dessous illustre quant à lui l'évolution de la proportion de femmes dans les différentes catégories de personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé, entre le 1^{er} février 2003, 2008 et 2012. Contrairement au constat posé pour les personnels académique et scientifique, les femmes sont bien représentées dans le haut de la hiérarchie.

Tableau 22 : Evolution de la proportion de femmes dans chaque catégorie de personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé, entre le 1^{er} février 2003, 2008 et 2012



Tableau 23 : Personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé par catégorie de grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012

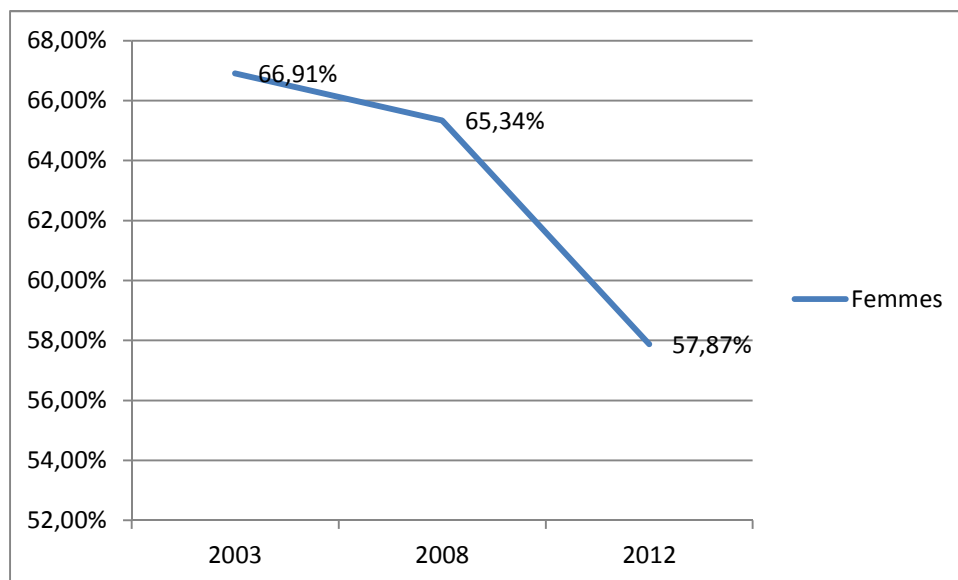
Catégorie de grades		2003		2008		2012	
		Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Personnel de direction	H	53	50,09	60	56,05	68	64,96
	F	80	78,84	100	98,21	125	123,02
	Total	133	128,93	160	154,26	193	187,98
Personnel administratif	H	107	106,00	115	114,25	88	85,75
	F	339	328,56	373	355,08	389	372,43
	Total	446	434,56	488	469,33	477	458,18
Personnel adjoint à la recherche	H	147	146,50	141	140,00	150	149,00
	F	93	88,50	111	108,00	124	120,20
	Total	240	235,00	252	248,00	274	269,20
Personnel de gestion	H	111	110,50	75	75,00	89	89,00
	F	27	25,75	8	7,00	5	4,00
	Total	138	136,25	83	82,00	94	93,00
Personnel spécialisé	H	86	85,30	79	78,16	95	94,17
	F	57	54,65	44	42,00	43	40,60
	Total	143	139,95	123	120,16	138	134,77
Total PATGS	H	504	498,39	470	463,46	490	482,88
	F	596	576,30	636	610,29	686	660,25
	Total	1.100	1.074,69	1.106	1.073,75	1176	1143,13
Pourcentage	H	45,82	46,38	42,50	43,16	41,66	42,25
	F	54,18	53,62	57,50	56,84	58,34	57,75

1.2.4. Les personnels hors cadre

Bien qu'ils ne soient pas des travailleurs de l'ULB au sens strict du terme, leur rémunération étant financée par des ressources extérieures, les personnels hors cadre contribuent à la vie de l'Université et à l'essor de sa recherche.

Les tableaux 25, 26 et 27 présentent la répartition selon le genre des effectifs en équivalents temps plein (ETP) des personnels académique et scientifique sous contrat ainsi que les boursiers de doctorat⁴ selon la source de financement de leur rétribution à la date du 1^{er} février des années 2003, 2008 et 2012. Ils ne considèrent pas le personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé dont la rémunération est prise en charge par ces mêmes budgets. Remarquons toutefois, qu'à la date de référence du 1^{er} février, cette catégorie de personnel représentait 14,60 % du personnel hors cadre en 2003, 10,58 % en 2008 et 10,71 % en 2012. Le tableau 24 présente l'évolution de la proportion de femmes dans cette catégorie aux mêmes dates de référence.

Tableau 24 : Proportion de femmes au sein du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé hors cadre au 1^{er} février 2003, 2008 et 2012



⁴ Boursiers de doctorat et de post-doctorat assujettis à la sécurité sociale en application de l'Arrêté royal du 5 juillet 1996.

Tableau 25 : Effectif en ETP des personnels hors cadre – Année 2003 (situation évaluée au 1^{er} février 2003)

ETP par source de financement	Personnel scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat		
	H	F	Total	H	F	Total
FRS-FNRS, Fonds associés et Télévie						
Personnel scientifique et technique						
· Mandats à durée déterminée						
Aspirants				45,00	45,00	90,00
Chargés de recherche	9,00	9,00	18,00			
Bourses spéciales de doctorat				1,00		1,00
Fonds pour la formation à la recherche dans l'industrie et dans l'agriculture (FRIA)				82,00	65,00	147,00
Collaborateurs scientifiques	23,00	13,00	36,00			
Grants Télévie				16,00	20,00	36,00
Personnel à durée indéterminée						
· Personnels des Fonds associés	43,00	12,00	55,00			
· Mandats du plan d'expansion du personnel scientifique FNRS	27,00	20,00	47,00			
Personnel sous convention						
· Fonds associés (toutes subventions y compris Loterie)	13,00	9,00	22,00		1,50	1,50
Total FRS-FNRS, fonds associés et Télévie	115,00	63,00	178,00	144,00	131,50	275,50
Ressources fédérales						
Pôles d'attraction interuniversitaires (PAI) et programmes d'impulsion						
· PAI	9,60	10,60	20,20	9,50	3,60	13,10
· Programmes d'impulsion	13,14	20,57	33,71	4,65	3,00	7,65
Conventions autres ministères fédéraux						
· Autres ministères fédéraux	4,91	7,00	11,91			
Total ressources fédérales	27,65	38,17	65,82	14,15	6,60	20,75

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

ETP par source de financement	Personnel scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat		
	H	F	Total	H	F	Total
Fédération Wallonie-Bruxelles						
Fonds spéciaux de recherche	2,00	2,90	4,90	14,85	18,85	33,70
Actions concertées	16,23	4,50	20,73	11,69	13,40	25,09
Initiatives ministérielles et autres	14,45	15,74	30,19	0,50	3,00	3,50
Total Fédération Wallonie-Bruxelles	32,68	23,14	55,82	27,04	32,25	62,29
Régions						
Région wallonne	67,35	40,06	107,41			
Région bruxelloise	30,84	18,90	49,74	1,50	0,50	2,00
Total régions	98,19	58,96	157,15	1,50	0,50	2,00
Autres fonds publics belges						
Autres fonds publics belges	3,34		3,34			
Total autres fonds publics belges	3,34		3,34			
Fonds publics européens, étrangers et internationaux						
Union Européenne						
· Fonds européen de développement régional (Feder)		0,50	0,50			
· Autres UE	53,58	24,30	77,88	20,50	4,30	24,80
Autres fonds publics étrangers et internationaux						
· Gouvernements étrangers		0,50	0,50			
· Organisations internationales	0,25	3,00	3,25	3,55	1,00	4,55
Autres moyens financiers dépendant de l'étranger	1,75	0,50	2,25	1,00		1,00
Total fonds publics européens, étrangers et internationaux	55,58	28,80	84,38	25,05	5,30	30,35
Entreprises et autres sources de financement						
Entreprises belges et étrangères						
· Entreprises belges	10,25	9,35	19,60	3,00		3,00
· Entreprises étrangères	2,00	1,00	3,00			
Autres ressources extérieures	12,78	7,21	19,99	12,00	6,50	18,50
Revenus propres	27,77	30,04	57,81	31,19	23,80	54,99
Total entreprises et autres sources de financement	52,80	47,60	100,40	46,19	30,30	76,49
Total général	385,24	259,07	644,91	257,93	209,45	467,38
Total en %	59,74	40,26	100	55,19	44,81	100

Tableau 26 : Effectif en ETP des personnels hors cadre – Année 2008 (situation évaluée au 1^{er} février 2008)

ETP par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat		
	H	F	Total	H	F	Total
FRS-FNRS, fonds associés et Télévie						
Personnel rémunéré directement par le FRS-FNRS						
· FRS-FNRS et Fonds associés	87,00	58,00	145,00	62,00	69,00	131,00
· FRS-FNRS – Plan d'expansion	40,00	21,00	61,00			
· Fonds pour la formation à la recherche dans l'industrie et dans l'agriculture (FRIA)				101,00	82,00	183,00
· Télévie	11,00	19,00	30,00			
Personnel sous convention						
· Fonds associés (toutes subventions dont Loterie)	21,50	14,50	36,00	9,00	3,00	12,00
· Télévie	2,00	2,00	4,00	1,00	7,00	8,00
Total FRS-FNRS, fonds associés et Télévie	161,50	114,50	276,00	173,00	161,00	334,00
Ressources fédérales						
Pôles d'attraction interuniversitaires et programmes d'impulsion						
· Pôles d'attraction interuniversitaires	16,50	10,00	26,50	7,00	10,00	17,00
· Programmes d'impulsion	24,86	16,19	41,05	2,00	1,00	3,00
Conventions autres ministères fédéraux						
· Conventions agriculture						
· Autres ministères fédéraux	3,18	4,77	7,95			
Total ressources fédérales	44,54	30,96	75,50	9,00	11,00	20,00
Fédération Wallonie-Bruxelles						
Fonds spéciaux de recherche		0,50	0,50	14,00	22,00	36,00
Actions concertées	14,20	10,55	24,75	17,00	17,00	34,00
Initiatives ministérielles et autres	2,83	11,30	14,13	1,00	1,00	2,00
Total Fédération Wallonie-Bruxelles	17,03	22,35	39,38	32,00	40,00	72,00
Régions						
Région wallonne	62,70	36,01	98,71	1,00	1,00	2,00
Région bruxelloise	16,00	15,10	31,10	1,00		1,00
Total régions	78,70	51,11	129,81	2,00	1,00	3,00

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

ETP par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat		
	H	F	Total	H	F	Total
Autres fonds publics belges						
Autres fonds publics belges		1,00	1,00			
Total autres fonds publics belges		1,00	1,00			
Fonds publics européens, étrangers et internationaux						
Union européenne						
· Fonds social européen (FSE)	0,50		0,50			
· Programme cadre de recherche et développement	20,00	18,27	38,27	15,00	5,00	20,00
· Autres UE	6,06	3,00	9,06	1,00		1,00
Autres fonds publics étrangers et internationaux						
· Organisations internationales	22,00	4,35	26,35	5,00	5,00	10,00
Autres moyens financiers dépendant de l'étranger	1,00		1,00			
Total fonds publics européens, étrangers et internationaux	49,56	25,62	75,18	21,00	10,00	31,00
Entreprises et autres sources de financement						
Entreprises belges et étrangères						
· Entreprises belges						
Entreprises privées	11,30	3,90	15,20	2,00		2,00
Entreprises publiques		0,50	0,50			
Centres de recherche	0,24		0,24	2,00		2,00
· Entreprises étrangères	1,00	0,50	1,50			
Autres ressources extérieures	11,00	4,06	15,06	62,00	37,00	99,00
Revenus propres	37,22	34,45	71,67	20,00	13,00	33,00
Total entreprises et autres sources de financement	60,76	43,41	104,17	86,00	50,00	136,00
Total général	412,09	288,95	701,04	323,00	273,00	596,00
Total en %	58,78	41,22	100	54,19	45,81	100

Tableau 27 : Effectif en ETP des personnels hors cadre – année 2012 (situation évaluée au 1^{er} février 2012)

ETP par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat		
	H	F	Total	H	F	Total
FRS-FNRS, fonds associés et Télévie						
Personnel rémunéré directement par le FRS-FNRS						
· FRS-FNRS et Fonds associés	119,00	65,00	184,00	84,00	95,00	179,00
· FRS-FNRS – Plan d'expansion	37,00	19,00	56,00			
· Fonds pour la formation à la recherche dans l'industrie et dans l'agriculture (FRIA)				83,00	52,00	135,00
· Télévie	3,00	3,00	6,00	11,00	12,00	23,00
Personnel sous convention						
· Fonds associés (toutes subventions dont Loterie)	4,62	15,50	20,12	195,50	128,50	324,00
Total FRS-FNRS, fonds associés et Télévie	163,62	102,50	266,12	373,50	287,50	661,00
Ressources fédérales						
Pôles d'attraction interuniversitaires et programmes d'impulsion						
· Pôles d'attraction interuniversitaires	2,88	1,50	4,38			
Conventions autres ministères fédéraux						
· Conventions agriculture	2,25	4,50	6,75			
· Autres ministères fédéraux	5,50	2,70	8,20			
Total ressources fédérales	10,63	8,70	19,33			
Fédération Wallonie-Bruxelles						
Actions concertées	4,50	5,45	9,95			
Initiatives ministérielles et autres	3,00	12,76	15,76			
Total Fédération Wallonie-Bruxelles	7,50	18,21	25,71			
Régions						
Région wallonne	35,72	28,50	64,22	44,50	36,50	81,00
Région bruxelloise	32,98	24,23	57,21			
Total Régions	68,70	52,73	121,43	44,50	36,50	81,00

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

ETP par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat		
	H	F	Total	H	F	Total
Autres fonds publics belges						
Autres fonds publics belges	3,51	3,60	7,11			
Total autres fonds publics belges	3,51	3,60	7,11			
Fonds publics européens, étrangers et internationaux						
Union européenne						
· Fonds européen de développement régional (Feder)	7,00	10,30	17,30			
· Fonds social européen (FSE)	1,00	0,25	1,25			
· Programme cadre de recherche et développement	18,64	13,30	31,94			
· Autres UE	3,55	1,27	4,82			
Autres fonds publics étrangers et internationaux						
· Gouvernements étrangers	1,70	2,00	3,70			
· Organisations internationales	17,50	2,35	19,85			
Autres moyens financiers dépendant de l'étranger	12,30	6,33	18,63			
Total fonds publics européens, étrangers et internationaux	61,69	35,80	97,49			
Entreprises et autres sources de financement						
Entreprises belges						
· Entreprises privées	7,00	4,95	11,95			
Autres ressources extérieures	4,03	7,35	11,38			
Revenus propres	4,05	6,20	10,25			
Total entreprises et autres sources de financement	15,08	18,50	33,58			
Total général	330,73	240,04	570,76	418,00	324,00	742,00
Total en %	57,95	42,05	100	56,33	43,67	100

1.3. Les Docteurs Honoris Causa de l'ULB

Au cours des ans, l'Université libre de Bruxelles a régulièrement attribué les insignes de Docteur Honoris Causa afin d'honorer des personnalités qui ont, par leur pensée, leurs travaux, leurs actions, marqué leur époque dans le domaine des arts, des sciences ou de la politique. Le tableau 28 présente le nombre d'hommes et de femmes ayant reçu cette distinction depuis 2000. Les années au cours desquelles aucune personne ne s'est vue attribuer cette distinction n'y sont pas reprises. Avant l'année 2000, seule une femme, Simone Veil, a été distinguée par l'ULB, en 1984.

Par ailleurs, le 5 mai 2010, dans le cadre des festivités liées au 175^e anniversaire de sa fondation, l'Université libre de Bruxelles a décerné les insignes de Docteur Honoris Causa à treize personnalités scientifiques détentrices de prix prestigieux tels que le Prix Nobel de Médecine, de Chimie, de Physique, d'Economie, de Littérature ou encore le Prix Wolf. Douze hommes et une femme, Françoise Barre-Sinoussi, Prix Nobel de Physiologie et de Médecine 2008, ont été honorés à cette occasion, répondant à une logique spécifique.

De même, en 2014, la sélection des DHC s'est faite par rapport à une thématique particulière. L'ULB a voulu rendre hommage à deux personnalités de la culture, à leur action et aux institutions qu'ils dirigent : Peter de Caluwe et Paul Dujardin. Avant eux, Peter Higgs a été distingué lors d'une cérémonie organisée à l'*University of Edinburgh*, honorant parallèlement François Englert de l'ULB.

Tableau 28 : Les Docteurs Honoris Causa de l'ULB depuis 2000

	Hommes	Femmes
2000	1	4
2001	1	0
2002	3	1
2004	1	0
2005	4	2
2007	0	1
2010	12	1
2012	4	3
2013	1	1
2014	3	0

1.4. Les bénéficiaires de sabbatiques

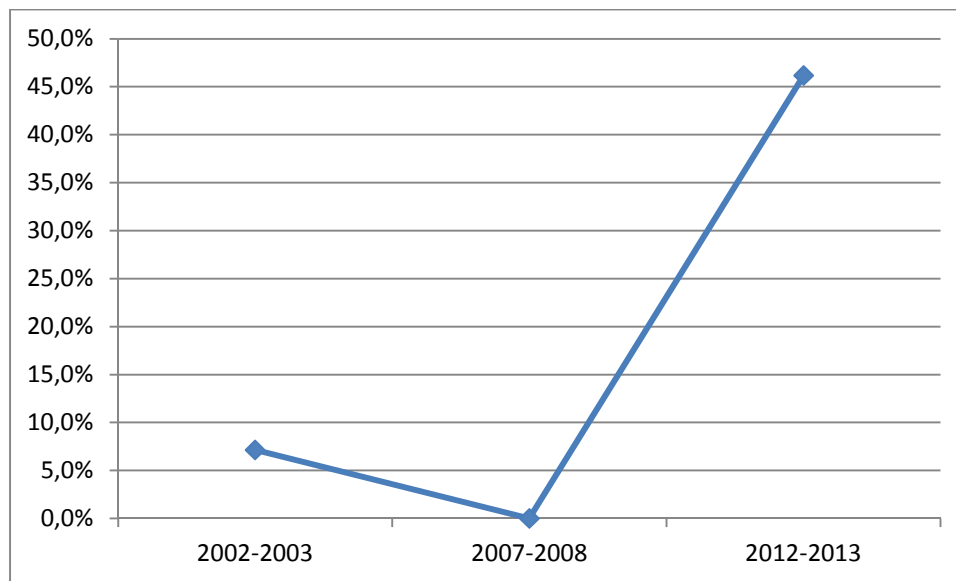
La recherche scientifique peut s'avérer, à certaines périodes, peu compatible avec une charge d'enseignement et de service à la société. Pour cette raison, le FRS-FNRS finance des missions scientifiques permettant aux professeurs bénéficiaires de se consacrer pleinement à leurs travaux de recherche en étant dégagés de toute obligation pédagogique pour une période prédéfinie de maximum un an. Le tableau 29 présente la répartition des hommes et femmes ayant joui de cette possibilité durant les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013 à l'ULB, selon les chiffres transmis par le FRS-FNRS. Si le contraste est flagrant pour les deux premières périodes, une égalité presque parfaite est observée pour la dernière,

comme l'illustre le tableau 30. Nonobstant, aucune explication qualitative concernant ce constat n'a été fournie par le Fonds de la Recherche Scientifique. De plus, les effectifs cités sont de taille relativement petite. Enfin, une information sur les candidatures (le nombre d'hommes et de femmes souhaitant obtenir un tel financement) aurait permis d'améliorer la pertinence de la comparaison.

Tableau 29 : Femmes et hommes ayant bénéficié d'un financement du FRS-FNRS pour une mission sabbatique durant les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013

	Hommes	Femmes	Total
2002-2003	13	1	14
2007-2008	12	0	12
2012-2013	7	6	13

Tableau 30 : Proportion de femmes ayant bénéficié d'un financement pour une mission sabbatique lors des années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013



1.5. Les bénéficiaires de subsides pour de brefs séjours à l'étranger ou des réunions scientifiques

Chaque année, le FRS-FNRS octroie des *crédits pour brefs séjours à l'étranger*. Ils permettent à des chercheurs hautement qualifiés, d'une part, d'acquérir des connaissances en matière de recherches et de techniques nouvelles dans un laboratoire et, d'autre part, de faciliter une mission d'information. Les dispositions réglementaires de cette institution prévoient que la durée de ce type de séjour varie de moins d'un mois à plus de trois mois.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du FRS-FNRS peut inscrire, dans son budget annuel, une ligne de crédit destinée à accorder des indemnités pour frais de transport afin de faciliter la présence de personnalités scientifiques à des congrès, des commissions d'études ou des

colloques organisés sous l'égide d'organismes scientifiques reconnus, en Europe ou en dehors de cette dernière. Ces subsides sont alloués dans les limites du budget disponible.

Les statistiques communiquées par le FRS-FNRS ont permis d'élaborer les trois tableaux suivants (31, 32 et 33). Toutefois, la proportion d'hommes et de femmes parmi les demandes introduites est inconnue.

Le tableau 31 présente la répartition selon le genre des membres de l'ULB ayant bénéficié d'un subside pour un bref séjour à l'étranger ou un congrès au cours des années 2003, 2008 et 2013.

Le suivant met en évidence, pour les mêmes périodes, la proportion de femmes de l'ULB ayant bénéficié de tels financements du FRS-FNRS pour un séjour à l'étranger ou une réunion scientifique.

Enfin, le tableau 33 compare, pour l'année 2013, la proportion de chercheuses de l'ULB ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un séjour à l'étranger ou un congrès en regard de la proportion de femmes en ayant bénéficié au sein de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Au niveau de l'ULB, l'institution n'a pas encore récolté de façon systématique des données chiffrées quant aux longs séjours à l'étranger que les membres de son corps scientifique peuvent effectuer, par exemple pour réaliser un post-doctorat.

Tableau 31 : Répartition selon le genre des membres de l'ULB ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un bref séjour à l'étranger ou un congrès au cours des années 2003, 2008 et 2013

	Hommes	Femmes	Total
Congrès en Europe			
2003	81	37	118
2008	84	85	169
2013	88	84	172
Congrès hors Europe			
2003	33	18	51
2008	62	36	98
2013	46	36	82
Bref séjour en Europe			
2003	18	14	32
2008	17	11	28
2013	31	20	51
Bref séjour hors Europe			
2003	13	3	16
2008	24	11	35
2013	39	23	62

Tableau 32 : Proportion de femmes de l'ULB ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un bref séjour à l'étranger ou un congrès

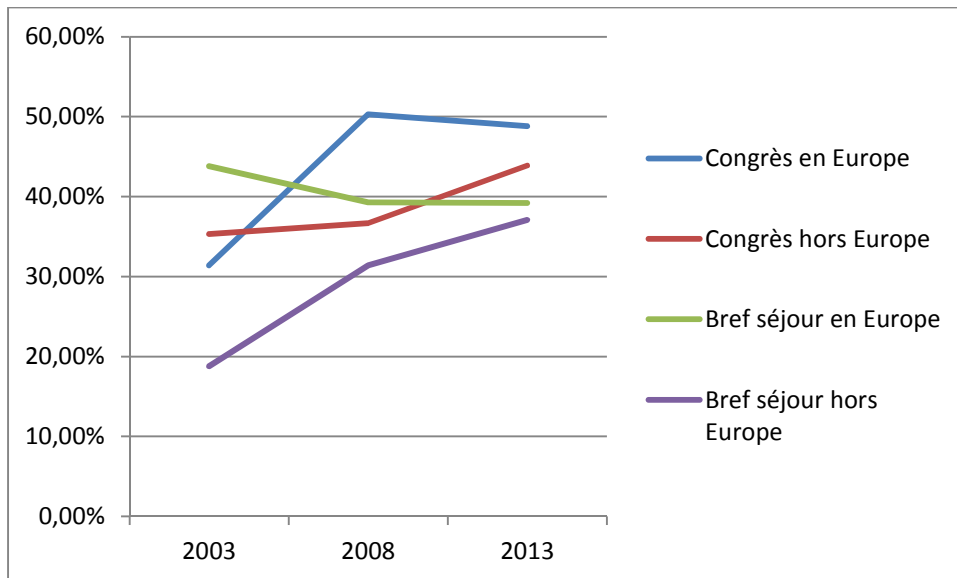
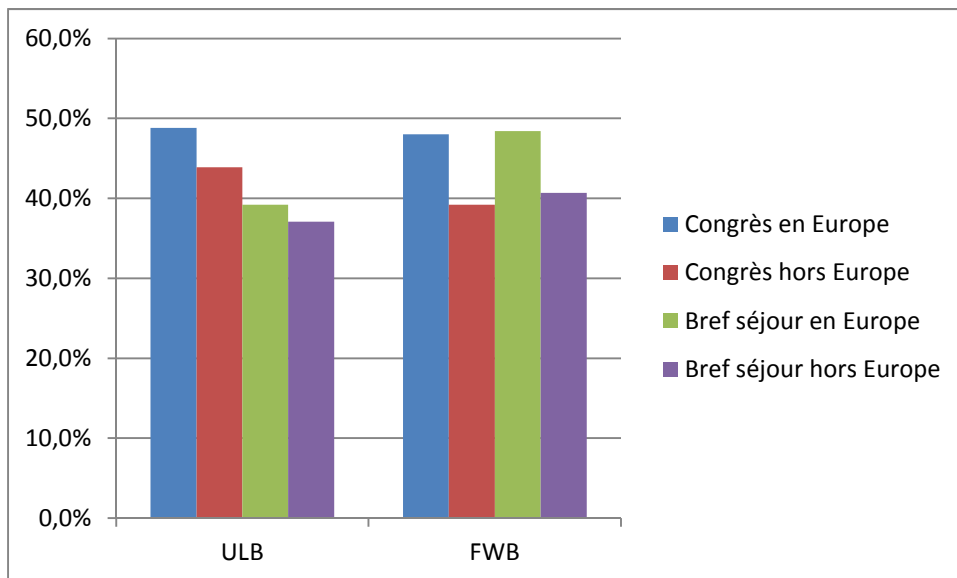


Tableau 33 : Proportion de femmes ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un bref séjour à l'étranger ou un congrès en 2013 à l'ULB et en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)



1.6. Les prix, chaires et bourses

De nombreux étudiants, doctorants, chercheurs et enseignants voient leurs travaux encouragés par l'attribution d'un prix, d'une chaire ou d'une bourse. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce chapitre présente quelques-unes de ces récompenses. Si une sous-représentation des femmes y apparaît, deux membres de la Faculté des Sciences de l'ULB ont obtenu une reconnaissance lors de la première édition du prix Atomia de la femme scientifique bruxelloise de l'année.

1.6.1. Fondation ULB

La Fondation ULB est une fondation d'utilité publique créée par Arrêté royal en 2008. Sa mission est de lever des fonds destinés à financer des projets scientifiques innovants qui sont dirigés par des chercheurs de premier plan de l'Université libre de Bruxelles. A ce jour, quinze projets ont été sélectionnés, dont douze dirigés par des hommes et trois par des femmes. Ces trois derniers ont pour intitulé :

- 1) Création et évolution des marchés. Ce projet est dirigé par Estelle Cantillon (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management) ;
- 2) Étude tridimensionnelle de l'atmosphère des étoiles géantes. Cette recherche est portée par Sophie Van Eck (Faculté des Sciences) ;
- 3) La persistance bactérienne : un phénomène de tolérance aux antibiotiques, projet mené par Laurence Van Melderem (Faculté des Sciences).

1.6.2. Prix remis à des étudiants et jeunes doctorants

Chaque année, différents prix mettent à l'honneur des travaux réalisés par des étudiants ou des doctorants. Citons notamment le Prix Suzanne Tassier, évoqué plus loin dans ce rapport compte tenu de son objet, mais également, à titre d'exemple, le Prix Paul Brien, destiné à récompenser un mémoire ayant trait à la zoologie, ou encore le Prix Alice Seghers, décerné annuellement pour des études d'ordre juridique ou sociologique tendant à promouvoir l'amélioration de l'individu dans la société.

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2014, le Conseil académique de l'Université a été informé de l'attribution d'un prix à 8 étudiants ou doctorants et à 10 étudiantes ou doctorantes, dont la liste, par faculté apparaît ci-après.

- 1) En Faculté de Philosophie et Lettres, les membres du corps étudiant récompensés sont : Aurélie Detavernier, Marie Faure, Quentin Hiernaux, Julia Kohl, Juliette Masquelier et Estelle Praet ;
- 2) En Faculté de Droit et de Criminologie, 5 étudiants (Aurélie Baudoux, Guillaume Croisant, Céline Estas, Zoé Stenuit et Nicolas Vanderstappen) et 3 doctorants (Charles-Eric Clesse, Jacques Engebret et Raphael Jafferli) ont été distingués ;
- 3) En Faculté des Sciences sociales et politiques, 2 doctorants ont été récompensés : Martin Deleixhe et Maryam Kolly-Foroush ;

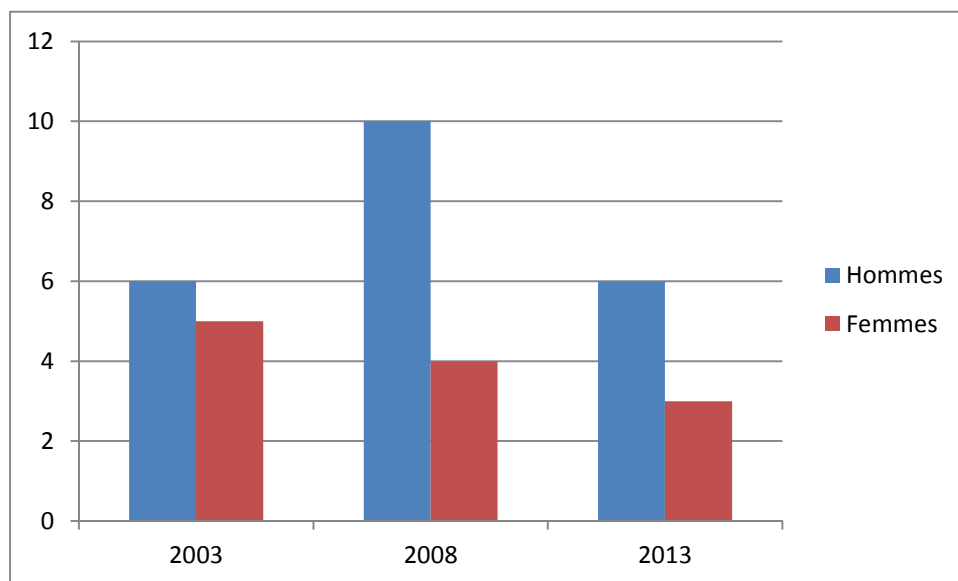
- 4) En Faculté des Sciences, Aurore Fransolet, étudiante, a été récompensé pour son mémoire de fin d'études ;
- 5) En Faculté de Pharmacie, Benjamin Lallemand, doctorant, a été distingué.

Ces prix sont issus de legs de familles d'anciens étudiants, chercheurs, professeurs ou encore d'amis de l'Université.

1.6.3. Fonds Erasme pour la recherche médicale

Le Fonds Erasme pour la recherche médicale a pour objectif de soutenir financièrement la recherche médicale à l'Hôpital Erasme. Ses moyens reposent exclusivement sur les dons que lui font des particuliers ou des entreprises. Il soutient la recherche médicale au travers de bourses et de mandats de recherche octroyés à de jeunes médecins en formation spécialisée ou juste après celle-ci, visant à compléter leur formation par la recherche scientifique, ainsi que par des conventions de recherche conclues avec des groupes de cliniciens chercheurs de l'Hôpital. Le tableau 34 présente la répartition selon le genre des personnes ayant bénéficié d'une bourse du Fonds Erasme pour la recherche médicale en 2003, 2008 et 2013, sur la base d'un relevé empirique effectué sur le site web du Fonds.

Tableau 34 : Répartition des femmes et des hommes ayant bénéficié d'une bourse du Fonds Erasme en 2003, 2008 et 2013



1.6.4. Prix Francqui

Le Prix Francqui est une récompense belge décernée annuellement par la Fondation Francqui à un jeune scientifique belge qui a apporté à la science une contribution importante. Depuis sa création en 1933, ce prix a été attribué à 24 chercheurs de l'ULB, dont une seule femme, Claire Préaux, en 1953. Cette philologue classique, spécialisée dans l'étude des papyrus, est également la première femme à recevoir ce prix.

1.6.5. Prix quinquennaux du FRS-FNRS

Tous les cinq ans, cinq prix sont attribués. Ils couvrent les trois grands domaines des sciences :

- 1) Prix scientifique Ernest-John Solvay – Sciences humaines et sociales ;
- 2) Prix scientifique Joseph Maisin – Sciences biomédicales fondamentales ;
- 3) Prix scientifique Joseph Maisin – Sciences biomédicales cliniques ;
- 4) Prix Dr A. De Leeuw-Damry-Boullart – Sciences exactes fondamentales ;
- 5) Prix Dr A. De Leeuw-Damry-Boullart – Sciences exactes appliquées.

Ces prix sont destinés à confirmer la reconnaissance internationale et couronner la carrière de chercheurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans toutes les disciplines scientifiques. Les candidatures sont présentées par des scientifiques-parrains et évaluées par des jurys d'experts étrangers.

Depuis leur création en 1956, 17 chercheurs de l'ULB ont été récompensés par un de ces prix. Isabelle Stengers, Prix scientifique Ernest-John Solvay – Sciences humaines et sociales 2006-2010, est la première femme à avoir obtenu un Prix quinquennal du FRS-FNRS et la seule de l'ULB.

1.6.6. Le prix Atomia

A l'initiative de Céline Fremault, Ministre bruxelloise de la recherche scientifique, la Région de Bruxelles-Capitale a organisé en 2014 la première édition du prix Atomia de la femme scientifique bruxelloise de l'année. Ce prix a pour objectif de promouvoir la place des femmes dans la recherche scientifique et l'innovation en Région de Bruxelles-Capitale ainsi que de susciter des vocations scientifiques auprès des jeunes filles afin de valoriser leur potentiel scientifique.

Dans cette optique, le prix Atomia met en lumière deux types de profils scientifiques.

- 1) La catégorie *junior* encourage une jeune femme bruxelloise qui se distingue par son parcours ou des projets et activités scientifiques dotés d'un potentiel intéressant. Il a été attribué à Vinciane Debaille de la Faculté des Sciences de l'ULB. Ses recherches portent sur l'activité volcanique sur Mars.

- 2) La catégorie *senior* permet de récompenser une femme bruxelloise ayant à son actif une carrière ou un parcours scientifique exemplaire ou pouvant attester d'une contribution personnelle remarquable dans un domaine de recherche et d'innovation. Le prix est décerné pour des résultats scientifiques (académiques ou industriels) déjà obtenus. Carine Van Lint, également membre de la Faculté des Sciences de l'ULB, a été distinguée. Ce prix signifie pour elle qu'il est possible d'atteindre le double objectif d'une carrière scientifique et d'une vie de famille.

1.7. Les promotions dans le corps académique

Pour le détail de cette rubrique, le déroulement de la carrière académique considère les rangs ci-après :

- 1) Premier assistant ;
- 2) Chargé de cours ;
- 3) Professeur ;
- 4) Professeur ordinaire.

Les candidats et les promus au grade de premier assistant via un concours interne sont évoqués dans ce chapitre dans la mesure où l'article 55 des Statuts organiques de l'ULB stipule que le corps académique est composé, d'une part, des membres du corps enseignant, tel que défini plus haut et, d'autre part, des membres du corps scientifique qui ont obtenu une thèse de doctorat ou équivalent et qui ont été nommés à titre définitif.

Concernant le processus de ce concours, la Commission d'évaluation scientifique, organe interfacultaire composé de membres du corps académique, est chargée d'analyser les dossiers des candidats proposés par les facultés et entités à une promotion au rang de premier assistant. Elle émet un jugement sur la qualité des dossiers de l'ensemble de ces candidats à l'attention de la Commission élargie des Recteurs. Cette dernière établit un classement présenté au Conseil académique. La composition de ces commissions fait l'objet d'un point spécifique au chapitre suivant de ce rapport.

Quant au titre de Professeur ordinaire C (mentionné dans les tableaux 35 à 37), il est lié au statut de chargé de cours ou de professeur à temps partiel et est purement honorifique.

Lors du Conseil académique du 30 juin 2014, à l'occasion du point relatif à l'approbation du rapport de la Commission élargie des Recteurs et de la Commission des Recteurs ainsi que des propositions nominatives de promotion en découlant, le Recteur Didier Viviers a souligné que le pourcentage de femmes promues professeure sur les 18 dernières années est de 28,5 % tandis que, sur les cinq dernières années, il est de 35,8 %. Le pourcentage de femmes promues professeure ordinaire sur les 18 dernières années est de 20,16 %. Sur les 5 dernières années, il est de 30,3 %.

Les trois tableaux suivants (35, 36 et 37) reprennent la répartition selon le genre des candidatures à une promotion et les promus dans le corps académique au 1^{er} octobre des années 2003, 2008 et 2014. Les classements des dossiers ont été réalisés par la Commission (élargie) des Recteurs. La répartition selon le genre de ses membres à voix délibérative ne varie pratiquement pas sur les trois périodes considérées. En 2003 et en 2008, elle comptait quatre hommes et une femme, tandis qu'en 2014, elle était composée de trois hommes.

Tableau 35 : Candidatures et promotions dans le corps académique au 1^{er} octobre 2003

Secteur	Grade	Candidats		Promus	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sciences humaines et sociales	Premier assistant	18	15	3	6
	Professeur	4	4	2	0
	Professeur ordinaire	10	4	2	2
	Professeur ordinaire C	0	0	0	0
Santé	Premier assistant	6	9	1	0
	Professeur	6	1	2	0
	Professeur ordinaire	6	2	1	0
	Professeur ordinaire C	2	0	2	0
Sciences et techniques	Premier assistant	23	5	1	0
	Professeur	6	2	4	0
	Professeur ordinaire	12	1	4	0
	Professeur ordinaire C	0	0	0	0

Tableau 36 : Candidatures et promotions dans le corps académique au 1^{er} octobre 2008

Secteur	Grade	Candidats		Promus	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sciences humaines et sociales	Premier assistant	7	9	0	3
	Chargé de cours temps plein	5	4	5	4
	Chargé de cours temps partiel	1	2	1	1
	Professeur	27	13	6	5
	Professeur ordinaire	4	1	4	1
	Professeur ordinaire C	1	1	1	0
Santé	Premier assistant	4	5	0	0
	Chargé de cours temps plein	5	2	0	0
	Chargé de cours temps partiel	0	0	0	0
	Professeur	9	5	4	1
	Professeur ordinaire	2	1	1	0
	Professeur ordinaire C	3	0	3	0
Sciences et techniques	Premier assistant	18	5	0	0
	Chargé de cours temps plein	2	0	1	0
	Chargé de cours temps partiel	0	0	0	0
	Professeur	22	6	8	2
	Professeur ordinaire	5	1	4	0
	Professeur ordinaire C	0	0	0	0

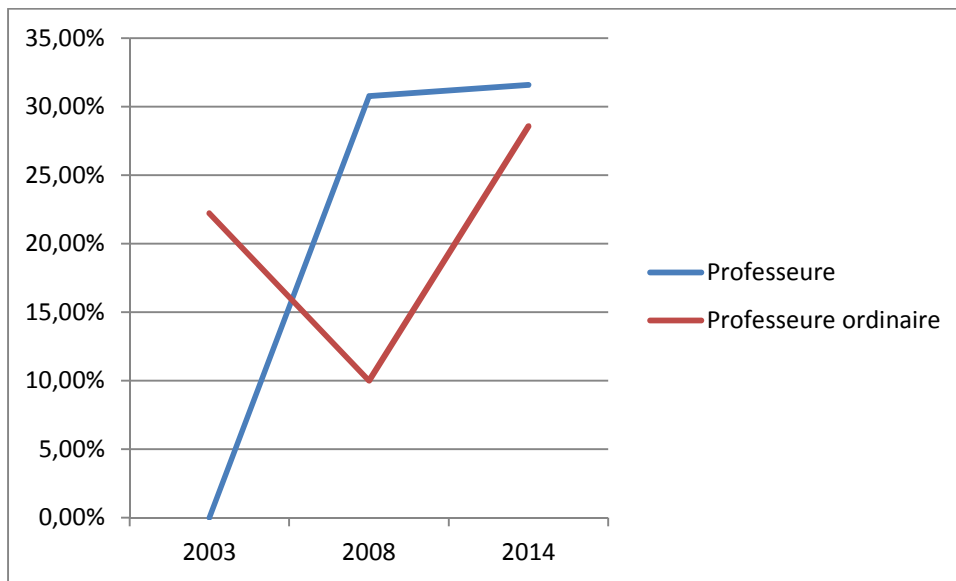
Tableau 37 : Candidatures et promotions dans le corps académique au 1^{er} octobre 2014

Secteur	Grade	Candidats		Promus	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sciences humaines et sociales	Premier assistant	2	5	0	2
	Chargé de cours temps plein	2	3	0	2
	Chargé de cours temps partiel	2	1	2	0
	Professeur	13	11	5	3
	Professeur ordinaire	7	2	1	1
	Professeur ordinaire C	2	1	1	1
Santé	Premier assistant	0	2	0	0
	Chargé de cours temps plein	1	0	1	0
	Chargé de cours temps partiel	3	1	2	0
	Professeur	7	6	1	2
	Professeur ordinaire	3	0	1	0
	Professeur ordinaire C	4	1	3	0
Sciences et techniques	Premier assistant	2	1	0	0
	Chargé de cours temps plein	4	0	4	0
	Chargé de cours temps partiel	0	0	0	0
	Professeur	26	1	7	1
	Professeur ordinaire	10	2	3	1
	Professeur ordinaire C	0	0	0	0

En regardant simultanément les trois fenêtres de temps mises en exergue dans ce rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB (tableau 38), le pourcentage de femmes ayant obtenu une promotion au rang de professeure était nul en 2003, atteint une valeur de 30,77 % au 1^{er} octobre 2008 et de 31,58 % au 1^{er} octobre 2014.

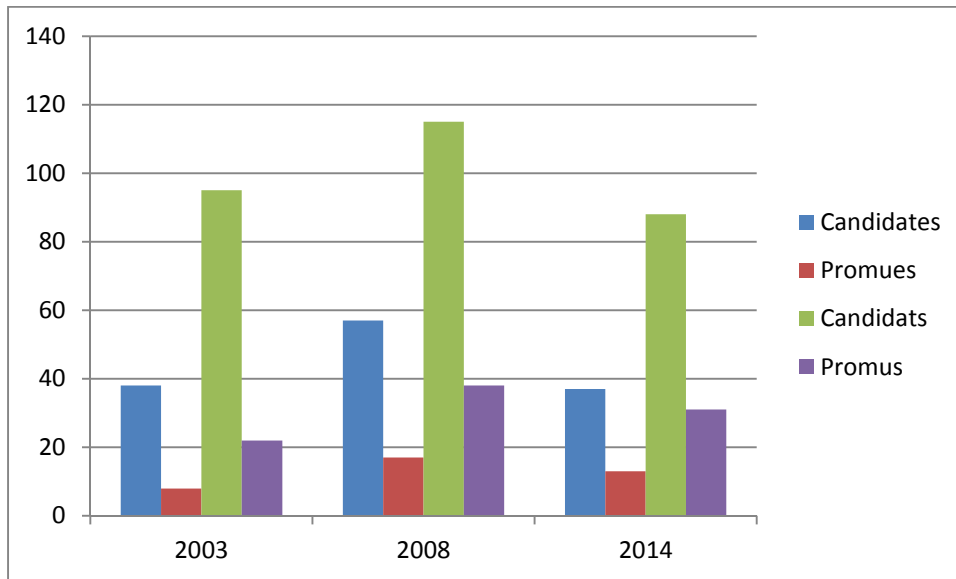
Parallèlement, la proportion de femmes ayant obtenu une promotion au rang de professeure ordinaire était de 22,22 % au 1^{er} octobre 2003, de 10 % au 1^{er} octobre 2008 et de 28,57 % au 1^{er} octobre 2014. Ces pourcentages portent toutefois sur de faibles effectifs.

Tableau 38 : Proportion de femmes promues au rang de professeure et au rang de professeure ordinaire au 1^{er} octobre 2003, 2008 et 2014



Le tableau 39 présente le nombre d'hommes et de femmes promus au sein du corps académique en regard du nombre d'hommes et de femmes candidats à une promotion, tous grades confondus, au 1^{er} octobre 2003, 2008 et 2014. Le taux d'obtention d'une promotion par les femmes en regard du nombre de femmes candidates est de 21,05 % en 2003, de 29,82 % en 2008 et 35,14 % en 2014. Pour les hommes, ces chiffres s'élèvent respectivement, pour ces mêmes années, à 23,16 %, 33,04 % et 35,23 %.

Tableau 39 : Nombre d'hommes et de femmes promus au sein du corps académique en regard du nombre d'hommes et de femmes candidats à une promotion, tous grades confondus, au 1^{er} octobre 2003, 2008 et 2014



Pour la clarté du fil conducteur de ce rapport 2014 sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB, signalons que la nouvelle note politique relative au déroulement de la carrière académique, adoptée au printemps de cette même année et qui est évoquée au chapitre 2.1.2 du présent document, inclut d'autres dispositions et conditions – notamment en faveur de l'équilibre des genres – qui n'étaient pas encore en vigueur au moment des résultats dont question ci-avant. A ce titre, les statistiques sur les promotions dans le corps académique devront continuer à être relevées périodiquement.

1.8. Les instances décisionnelles de l'ULB

Ce chapitre présente les données statistiques relatives à la répartition des femmes et des hommes dans les principaux organes participatifs de l'ULB. En janvier 2012, le Conseil d'administration créait un groupe de travail chargé de revoir la gouvernance interne de l'Université. Après plus d'un an de travaux, ce dernier proposait au Conseil d'administration des axes de réforme susceptibles de répondre aux principales déficiences structurelles analysées lors d'une première phase de diagnostic. Ces différents axes visaient notamment la révision de la composition des conseils et commissions en réduisant si possible leur taille, en veillant à la compétence et à la motivation de ceux désignés pour y participer, en tendant vers un meilleur équilibre entre les genres au sein de ces instances, en y incluant des experts extérieurs et en diminuant la charge des élus. Les organes décrits dans les pages suivantes sous l'angle de la problématique du genre sont : le Conseil des étudiants, le Conseil d'administration, le Conseil académique, le bureau de ces deux dernières instances, le Conseil de la recherche et le Conseil des études. Le Conseil d'entreprise et le Comité pour la Prévention et la protection au travail (CPPT) ne sont pas évoqués dans les prochaines pages. Les représentants des travailleurs au Conseil d'entreprise et au Comité pour la Prévention et la protection au travail ont été élus pour un mandat de 4 ans lors des élections sociales du 8 mai 2012. Dès lors, le lecteur intéressé trouvera toute information utile à ce sujet dans l'édition 2012 du rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB.

La composition des Commissions du personnel, disposant d'une compétence d'avis en matière d'avancement et de promotion concernant le personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé, est également détaillée dans ce chapitre. Il en est de même pour la Commission d'évaluation scientifique, la Commission interfacultaire de classement relative à la promotion des maîtres de langue et la Commission (élargie) des Recteurs, qui concernent les promotions des membres du corps académique, dont il a déjà été question au chapitre précédent.

1.8.1. Le Conseil des étudiants

Suite au Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 septembre 2012 concernant la participation et la représentation étudiante dans l'enseignement supérieur et profitant de la réforme de la gouvernance interne de l'Université, le Bureau des étudiants administrateurs a perçu le besoin de revoir le mode d'élection et de fonctionnement le concernant. Le principal changement porte sur la suppression de l'élection directe d'un étudiant effectif et de deux suppléants par faculté appelés à siéger au Conseil d'administration de l'Université. Ce dernier entérinait, le 17 juin 2013, la proposition de la délégation étudiante de constituer un Conseil des étudiants. Il comprend, d'une part, 24 délégués élus directs au sein de 12 facultés et entités et, d'autre part, 12 délégués élus indirects, choisis parmi les délégués étudiants facultaires. Autrement dit, le Conseil des étudiants compte 36 étudiants.

La composition du Conseil des étudiants pour les années 2014 et 2015 respecte la parité pour ce qui concerne les élus directs (12 hommes et 12 femmes), selon une disposition du Règlement électoral de l'ULB, tel que ce sera évoqué dans un chapitre ultérieur de ce rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB. A la date du 9 juillet 2014, l'ensemble des sièges dévolus aux élus indirects n'étaient pas tous pourvus. Seuls cinq hommes et trois femmes ont été désignés.

1.8.2. Le Conseil d'administration et son Bureau

Le Conseil d'administration assure la gestion générale de l'Université, de ses finances et de son patrimoine, en ce compris l'ensemble des moyens et crédits qui lui sont affectés. Il établit le budget et les comptes annuels de l'institution, fixe le cadre de ses services et de ses personnels académique, scientifique, administratif, technique, de gestion et spécialisé, après en avoir soumis les projets au Conseil académique pour avis.

Suite à la réforme interne de la gouvernance institutionnelle, le Règlement électoral de l'ULB impose que la parité entre les sexes soit respectée dans la présentation des listes des candidats à l'Assemblée plénière et au Conseil des étudiants ; nous le détaillons dans d'autres sections. Aucune règle complémentaire n'a été édictée concernant le respect de la parité relativement à la désignation des membres dans l'ensemble des instances participatives de l'Université, certains organes souhaitant faire appel avant toute chose à des experts du domaine traité.

Le Conseil d'administration est composé de 20 membres effectifs. Au 14 septembre 2014, il compte 45 % de femmes et 55 % d'hommes (tableau 40). Les 16 membres suppléants ne siègent qu'en l'absence du membre effectif. L'équilibre des genres est respecté parmi les suppléants.

Tableau 40 : Répartition des femmes et des hommes dans les organes décisionnels au 14 septembre 2014

	Effectifs		Suppléants		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Conseil d'administration	11	9	8	8	19	17
	55 %	45%	50 %	50%	53 %	47%
Bureau du Conseil d'administration	6	1	2	3	8	4
	86 %	14%	40 %	60%	67 %	33%
Conseil académique	17	9	15	9	32	18
	65 %	35%	62,5 %	37,5%	64 %	36%
Bureau du Conseil académique	4	4	6	3	10	7
	50 %	50%	66 %	33	59 %	41%

Trois des membres effectifs du Conseil d'administration, les cooptés externes, sont élus par cette instance parmi les personnes représentatives de la vie sociale, politique, économique et culturelle du pays ayant témoigné de leur attachement à l'Université. Avant la réforme de la gouvernance, ils étaient au nombre de quatre. Le tableau 41 en donne la répartition selon le genre depuis 2003. Au mois de mars 2014, trois femmes ont été cooptées à l'unanimité : Laurence Bovy, Christiane Franck et Nicole Dewandre.

Tableau 41 : Répartition selon le genre des membres cooptés externes au Conseil d'administration

	Hommes	Femmes
2002 et 2003	2	2
2004 et 2005	2	2
2006 et 2007	4	0
2008 et 2009	3	1
2010 et 2011	3	1
2012 et 2013	2	2
2014 et 2015	0	3

Le Bureau du Conseil d'administration est composé de 7 membres à voix délibérative (tableau 40). La proportion est de 14 % de femmes pour 86 % d'hommes. En revanche, 60 % des membres suppléants sont des femmes. Les membres suppléants sont élus, pour un mandat de deux ans, par le Conseil d'administration parmi ses membres effectifs. Le Bureau exerce les délégations de pouvoir qui lui sont conférées par le Conseil d'administration. Il prépare les débats importants du Conseil d'administration que lui soumet son Président et élabore une proposition patronale en prévision de débats relevant de la compétence des organes de concertation sociale.

1.8.3. Le Conseil académique et son Bureau

Le Conseil académique est composé de 26 membres effectifs (tableau 40) dont le Recteur, le dernier Recteur ayant achevé son mandat, qui porte le titre de Pro-Recteur, les neuf Doyens de facultés ainsi qu'un Président représentant les quatre entités d'enseignement et de recherche indépendantes des facultés. Ses quatorze autres membres sont désignés par l'Assemblée plénière en son sein. Au 14 septembre 2014, il compte 35 % de femmes et 65 % d'hommes. La proportion est de 37,5 % de femmes pour 62,5 % d'hommes parmi les membres suppléants.

Le Conseil académique définit et exécute la politique académique de l'institution en matière d'enseignement, de formation continue, de recherche, d'équipements collectifs de recherche et de relations internationales. Il rend son avis au Conseil d'administration sur le budget de l'institution, le cadre et les règlements concernant les corps académique et scientifique. Il nomme les membres des corps académique et scientifique et statue sur leurs promotions. Il désigne les Vice-Recteurs (tableau 43) sur proposition du Recteur. Au 14 septembre 2014, l'équipe de Vice-Recteurs est composée de deux femmes et de quatre hommes. Il peut créer des commissions permanentes ou temporaires à compétence d'avis. Il institue au moins le Conseil de la recherche, le Conseil des études et le Conseil de la formation continue. Outre le Recteur, le Bureau du Conseil académique est composé de sept membres élus par le Conseil académique parmi ses membres effectifs (tableau 40). L'équilibre des genres est respecté. Il prépare les dossiers soumis au Conseil académique et exerce les délégations de pouvoir que ce dernier lui confère.

1.8.4. Le Conseil de la recherche

La création du Conseil de la recherche est imposée aux institutions universitaires par l'Arrêté royal du 14 juin 1978. Entre autres, cette instance doit fournir « *des avis au Conseil d'administration sur la politique de recherche de l'institution* » et veiller « *à l'administration générale des moyens de recherche de l'institution* ». Dans l'Arrêté, « *le Conseil de la recherche* » peut aussi être « *l'organe qui par délégation du Conseil d'administration reçoit les subsides et passe les contrats au nom de l'institution* ». En l'occurrence, il s'agit à présent du Conseil académique.

Le nouveau règlement du Conseil de la recherche, arrêté en 2014, reprend essentiellement les missions confiées par le législateur, en y ajoutant les suivantes :

- 1) Assurer la préparation des débats de politique scientifique menés au Conseil académique ;
- 2) Remettre une proposition au Conseil académique sur les financements stratégiques relevant structurellement de l'Université, en particulier le classement des projets, notamment dans le cadre
 - a) des Actions de recherches concertées (ARC), qui bénéficient de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles et visent au développement de centres universitaires ou interuniversitaires d'excellence en recherche fondamentale ;
 - b) des mini-ARC, qui ont pour but principal la réalisation de thèses de doctorat dans le domaine des sciences humaines ;
 - c) des Pôles d'attraction interuniversitaires (PAI), qui bénéficient de subsides du Gouvernement fédéral et qui ont pour objectif de soutenir des équipes d'excellence en recherche fondamentale travaillant en réseaux, afin d'accroître leur contribution commune à l'avancement général de la science et, le cas échéant, aux réseaux scientifiques internationaux ;
- 3) Définir les critères et les modalités de sélection de projets variés liés à la recherche, sur financements internes ou à la demande d'institutions extérieures ;
- 4) Organiser les évaluations de la recherche et évaluer les modalités de ces évaluations ;
- 5) Rendre un avis sur les demandes de reconnaissance d'unités de recherche ou de plateformes, ainsi que sur les projets soumis à la Fondation ULB ;
- 6) Discuter le rapport annuel sur la recherche à remettre au Conseil académique et aux Ministres concernés ;
- 7) Remettre un avis sur toutes les questions sur lesquelles le Recteur ou le Conseil académique désirent consulter le Conseil de la recherche.

Le Conseil de la recherche compte vingt membres à voix délibérative, dont cinq femmes, soit un ratio de 25 % de femmes pour 75 % d'hommes. Ils ne disposent pas de suppléants. Neuf membres à voix délibérative sont désignés par le Conseil académique, sur proposition du

Recteur, pour leur haut niveau scientifique. Dix autres sont proposés à raison d'un par faculté et d'un pour les entités indépendantes des facultés. Ils ne doivent pas être membres du Conseil académique. La présidence est confiée au Vice-Recteur à la recherche ex officio, qui représente le Recteur.

1.8.5. Le Conseil des études

La réforme de la gouvernance institutionnelle a entraîné la suppression, dans les Statuts organiques, de la Commission de l'enseignement comme instance d'avis permanente. Les missions qui lui revenaient sont reprises par le Conseil académique. La Coordination des actions pédagogiques a été remplacée par une nouvelle instance d'avis permanente, le Conseil des études. Il s'agit d'un lieu de réflexion sur l'organisation de l'enseignement et des apprentissages ainsi que sur la politique de promotion de la réussite des étudiants et sur la démarche qualité en matière d'enseignement. Il a notamment pour mission de :

- 1) Etudier, élaborer et évaluer des axes stratégiques et des actions d'aide à la gestion des enseignements et de la mobilité des étudiants, qui se réfèrent aux missions du Département enseignement ;
- 2) Etudier, élaborer et évaluer des axes stratégiques et des actions à caractère pédagogique qui se réfèrent aux missions du Département de support aux activités académiques ;
- 3) Soutenir, élaborer et faciliter les actions d'aide à la réussite définies dans le Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (dit Décret *Paysage*) ainsi que ses compléments ;
- 4) Soutenir, élaborer et faciliter les actions liées à la politique qualité de l'enseignement.

Ses avis sont transmis au Conseil académique, qui statue en dernier ressort.

Tableau 42 : Répartition selon le genre des membres du Conseil des études au 14 septembre 2014

	Effectifs		Suppléants	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Conseil des études	9	8	4	8
	52,94 %	47,06 %	33,3 %	66,7 %

Le Conseil des études compte 20 membres effectifs, dont 17 étaient désignés à la date du 14 septembre 2014. A l'exception du Vice-Recteur à l'enseignement et aux apprentissages et de la Conseillère du Recteur en charge de la politique de qualité, qui y siègent ex officio, ils sont désignés par les membres du Conseil académique. Tous les corps y sont représentés, sachant que les étudiants le sont à concurrence de 25 % en application du Décret du 21 septembre 2012 relatif à la participation et la représentation étudiante dans l'enseignement supérieur. En outre, deux Doyens de facultés de sciences humaines et deux Doyens de facultés de sciences exactes y sont désignés.

1.8.6. Les gestionnaires de l'Université

Au même titre que l'Assemblée plénière, le Conseil d'administration, son Bureau, le Conseil académique et son Bureau, le Président du Conseil d'administration, le Vice-Président, le Recteur, les Vice-Recteurs, le Pro-Recteur et le Directeur général veillent à l'accomplissement des missions de l'Université.

Tableau 43 : Les gestionnaires de l'Université au 14 septembre 2014

	Hommes	Femmes
Président du Conseil d'administration	1	
Vice-Président du Conseil d'administration		1
Recteur	1	
Pro-Recteur	1	
Vice-Recteurs	4	2
Directeur général	1	
Secrétaire de l'Université		1
Directeurs des départements de l'administration générale	8	3
Doyens de faculté et Présidents d'entité indépendante	11	2
Vice-Doyens et Vice-Présidents	8	5
Responsables d'administration facultaire	2	11

Le Président du Conseil d'administration est élu pour un mandat de quatre ans par les membres du Conseil. Il convoque et préside le Conseil d'administration et son Bureau ainsi que les instances de concertation sociale au sein de l'institution. Le Vice-Président est quant à lui élu pour un mandat de deux ans par et parmi les membres du Conseil d'administration. Il assiste le Président dans l'exécution des tâches que ce dernier lui confie. Il remplace le Président empêché.

Le Recteur est élu au scrutin secret par le corps académique parmi les professeurs ordinaires, les professeurs ordinaires C et les professeurs extraordinaires, pour un mandat de quatre ans, qui débute au premier jour de l'année académique. Il veille, sur le plan académique, au bon ordre de l'Université, à l'observation des programmes et des horaires et à l'exécution des décisions du Conseil académique et, le cas échéant, du Conseil d'administration. En cas d'empêchement du Recteur, ses fonctions sont provisoirement exercées par le dernier Recteur ayant achevé son mandat, autrement dit le Pro-Recteur.

Les mandats du Président du Conseil d'administration, du Vice-Président et du Recteur sont renouvelables une fois pour la même durée que leur mandat initial.

Le Comité exécutif assure la gestion opérationnelle de l'institution et la coordination au sommet. Il est composé du Président du Conseil d'administration, du Recteur, du Directeur général et du Secrétaire de l'Université. L'article 45 des Statuts organiques de l'ULB stipule que ce dernier est chargé de la rédaction des rapports et de la rédaction des procès-verbaux ainsi que de la garde des archives. Il est nommé par le Conseil d'administration.

Le Recteur peut obtenir le concours d'au maximum sept Vice-Recteurs désignés sur sa proposition par le Conseil académique. Leur mandat est de deux ans, renouvelable jusqu'à cinq mandats successifs pour les mêmes compétences ou des compétences différentes. Il

cesse de plein droit avec le mandat du Recteur. Le nouveau Recteur peut néanmoins en solliciter le renouvellement.

Le Directeur général est désigné par le Conseil d'administration pour un mandat temporaire renouvelable, dont le Conseil fixe la durée et les conditions, en ce compris les modalités d'évaluation de l'intéressé. Il ne peut avoir exercé ni la fonction de Recteur ni celle de Président du Conseil d'administration antérieurement à sa désignation. Il se trouve, sous l'autorité hiérarchique et disciplinaire conjointe du Président du Conseil d'administration et du Recteur. Il assure la direction de l'administration de l'institution. A ce titre, il veille à l'exécution administrative des décisions prises par l'Assemblée plénière, par le Conseil d'administration, par le Conseil académique, leur Bureau respectif, le Recteur et le Président et tout autre organe compétent de l'institution.

L'administration générale de l'ULB se compose de onze départements placés sous la direction d'un Directeur-Coordinateur, désigné par le Conseil d'administration.

Le Doyen de faculté et le Vice-Doyen d'une faculté tout comme le Président et le Vice-Président d'une entité d'enseignement et de recherche indépendante sont issus du corps académique et élus pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par le Conseil facultaire ou le Conseil d'entité.

Les responsables d'administration facultaire se trouvent sous l'autorité administrative du Directeur général et sous l'autorité politique du doyen. Comme leur titre l'indique, ils assurent la gestion administrative de la faculté.

1.8.7. Les Commissions de désignation et de promotion

1.8.7.1 Les Commissions du personnel

Les cinq Commissions du personnel disposent d'une compétence d'avis essentiellement en matière d'avancement et de promotion concernant le PATGS. Les dossiers sont répartis entre les Commissions du personnel selon la catégorie des agents qui sollicitent un avancement ou une promotion :

- 1) C1. Personnel universitaire ;
- 2) C2. Personnel technique de laboratoire des facultés et entités indépendantes des facultés ;
- 3) C3. Personnel technique, logistique et paramédical des départements de l'administration générale ;
- 4) C4. Personnel administratif des facultés et entités indépendantes des facultés ;
- 5) C5. Personnel administratif de l'administration générale.

L'avis des Commissions du personnel est présenté au Conseil d'administration pour décision finale, dans les limites de l'enveloppe budgétaire disponible. Chaque Commission du personnel compte dix membres :

- 1) Cinq sont désignés par le Bureau du Conseil d'administration pour représenter les chefs de service ; ils peuvent avoir un suppléant ;

- 2) Cinq sont élus tous les deux ans par et parmi le personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé de l'Université ; ils peuvent avoir deux suppléants.

Le tableau 44 expose la répartition selon le genre dans les deux groupes de commissaires, avec la distinction des effectifs et des suppléants. Les Commissions du personnel comptent au total 54 hommes et 66 femmes.

Tableau 44 : Répartition selon le genre dans les Commissions du personnel au 14 septembre 2014

	Chefs de service				Elus			
	Effectifs		Suppléants		Effectifs		Suppléants	
	H	F	H	F	H	F	H	F
C1	3	2	4	1	1	4	3	6
C2	5	0	3	2	3	2	4	5
C3	3	2	2	3	5	0	7	0
C4	2	3	2	2	0	5	0	10
C5	1	4	1	4	2	3	3	7
Total	14	11	12	12	11	15	17	28
	56 %	44 %	50 %	50 %	42,3 %	57,7 %	37,8 %	62,2 %

1.8.7.2 Les commissions de promotion du personnel académique

Interfacultaire, la Commission d'évaluation scientifique est chargée d'analyser les demandes de reconnaissance de niveaux pour les chercheurs rémunérés via des fonds extérieurs ainsi que les dossiers des candidats proposés au rang de premier assistant via le concours interne, à un mandat post-doctoral et à un renouvellement exceptionnel d'un mandat d'assistant. Concernant ce dernier élément, lorsqu'une assistante n'a pas pu poursuivre normalement son activité scientifique en raison d'un congé de maternité, impliquant qu'elle n'a pas eu l'occasion d'être proclamée Docteur avant l'échéance des 6 ans, un renouvellement pour circonstances exceptionnelles d'un an lui est accordé. La Commission d'évaluation scientifique est tenue d'émettre un jugement sur la qualité des dossiers de l'ensemble de ces candidats à l'attention de la Commission élargie des Recteurs. Ses membres, au nombre de 14, sont issus du corps académique ; autant de suppléants sont désignés (tableau 45).

Tableau 45 : Répartition selon le genre des membres à voix délibérative des commissions de promotion du personnel académique pour l'année 2014

	Effectifs		Suppléants	
	H	F	H	F
Commission d'évaluation scientifique	13	1	9	5
	92,86 %	7,14 %	64,29 %	35,71 %
Commission pour les maîtres de langue	11	5		
	68,75 %	31,25 %		
Commission (élargie) des Recteurs	3	0		
	100 %	0 %		

La Commission interfacultaire de classement relative à la promotion des maîtres de langue est chargée d'examiner et de classer l'ensemble des dossiers des candidats à une promotion dans la carrière de maître de langue, introduite annuellement par les facultés employant des assistants chargés d'exercices adjoints à un titulaire de langue vivante (ATLV). Fondant son choix sur la base de la qualité des dossiers pédagogiques et des investissements personnels des candidats et/ou de leurs responsabilités au sein d'une équipe, la Commission a pour mission de recommander à la Commission élargie des Recteurs les candidats sélectionnés pour la promotion au titre de maître de langue principal et premier maître de langue. Seize membres y sont nommés annuellement par le Conseil académique (tableau 45).

Comme évoqué précédemment, la Commission élargie des Recteurs est compétente pour analyser les rapports présentés par la Commission d'évaluation scientifique et émettre, à l'attention du Conseil académique, un avis sur les candidatures au rang de premier assistant, à un mandat post-doctoral et les demandes de reconnaissance de niveaux des chercheurs. Elle émet également un avis sur les candidatures à une promotion en qualité de maître de langue principal et de premier maître de langue. Cette commission se compose, parmi les membres à voix délibérative, du Recteur, du Pro-Recteur, de l'Ancien Recteur et des Recteurs honoraires en exercice (tableau 45). D'autres personnes, désignées chaque année par le Conseil académique, y participent à titre consultatif : le Président et le Vice-Président de la Commission d'évaluation scientifique, deux membres du corps scientifique, deux agents du PATGS et deux étudiants.

La Commission des Recteurs est chargée d'examiner les propositions de promotion dans le corps enseignant et d'en établir un classement à l'attention du Conseil académique. Elle est composée du Recteur, du Pro-Recteur, de l'Ancien Recteur et des Recteurs honoraires en exercice ainsi que d'un observateur représentant le corps scientifique et d'un observateur représentant les étudiants.

1.8.7.3 Composition du jury des épreuves d'accession

A travers l'accession, l'ULB permet à ses agents non porteurs d'un diplôme de niveau universitaire au moment de leur recrutement d'accéder au grade d'attaché et de bénéficier des possibilités de carrière associées au niveau 1. Elle est ouverte, par le biais d'exams, à tous les agents définitifs comptant au moins quatre années d'ancienneté dans l'un ou plusieurs des grades des niveaux 2 et 2bis.

S'inscrivant dans une démarche formative, l'Université a décidé de rendre l'accession possible grâce à un système de brevets, via deux filières distinctes et non exclusives : une filière *Concours* et une filière *Carrière*. La filière *Concours* correspond dans les grandes lignes au système antérieur, selon lequel le jury détermine le(s) lauréat(s) en fonction du nombre maximal d'accessions autorisées annuellement par le Conseil d'administration. L'agent lauréat conserve sa fonction initiale. Pour sa part, la filière *Carrière* permet aux agents de postuler à tout poste de niveau 1 ouvert à l'ULB, pour autant qu'il ne s'agisse pas d'emplois spécialisés (médecin, ingénieur, architecte, informaticien, etc.).

L'accession suppose l'obtention préalable d'un nombre fixé de brevets de compétence imposés et de brevets optionnels. Les brevets imposés, au nombre de trois, sont les mêmes pour les deux filières et s'axent sur :

- 1) la connaissance de la structure et du fonctionnement de l'Université ;

- 2) la maîtrise des différents aspects de la communication écrite professionnelle ;
- 3) la capacité de gestion d'équipe.

Les brevets optionnels, dont le nombre varie en fonction de la filière suivie, sont à choisir parmi une liste proposée et arrêtée par le jury. Cette liste peut, le cas échéant, comporter un et un seul sujet suggéré par le candidat, sous réserve de l'acceptation du jury. Ils peuvent prendre la forme de cours mais aussi de formations plus pratiques ou même de la réalisation d'une œuvre.

Le Conseil d'administration du 5 mai 2014 a entériné la composition du jury. Il comporte un Président, issu du corps académique, un représentant du Département des ressources humaines, un représentant du Service de formation continue et de deux assesseurs proposés par la Commission du personnel n° 1 (l'un par les représentants élus, l'autre par les représentants des chefs de service), soit cinq hommes et quatre femmes (membres effectifs et suppléants confondus). Un observateur syndical y siège également.

1.9. L'Hôpital Erasme

Dédié à l'Hôpital Erasme, ce chapitre décrit les organes que sont le Conseil de gestion, le Conseil médical, le Conseil d'entreprise et le Comité pour la prévention et la protection au travail et la répartition des femmes et des hommes en leur sein. Leur composition n'est tenue par aucune règle relative à l'équilibre des genres.

Il reprend également des informations sur la répartition selon le genre des personnels de l'Hôpital Erasme.

1.9.1 Le Conseil de gestion

Le Conseil de gestion de l'Hôpital Erasme a reçu délégation pour exercer, au nom de l'Université, le rôle de gestionnaire de l'institution au sens de la loi belge sur les hôpitaux. Il a pour mission de définir la stratégie et les choix politiques et financiers de l'Hôpital, et d'en déléguer la gestion journalière au Collège directorial.

Il compte treize membres effectifs avec voix délibérative dont sept sont désignés par le Conseil d'administration de l'Université. A la date du 31 août 2014, cinq femmes et huit hommes en étaient membres à voix délibérative.

1.9.2 Le Conseil médical

Le Conseil médical est l'organe représentatif des médecins de l'Hôpital Erasme. Il veille à ce que les médecins de l'Hôpital participent à l'adoption de mesures propres à :

- 1) favoriser et évaluer de façon permanente la qualité de la médecine pratiquée au sein de l'Hôpital ;
- 2) promouvoir l'esprit d'équipe entre les médecins de l'Hôpital ;
- 3) favoriser la collaboration des médecins avec les autres membres du personnel hospitalier et, en particulier, avec le personnel infirmier et paramédical ;
- 4) promouvoir la collaboration entre les médecins de l'Hôpital et d'autres médecins, en particulier le médecin généraliste ou le médecin traitant qui a envoyé le patient à l'Hôpital ;
- 5) stimuler les activités médicales à caractère scientifique, compte tenu des possibilités de l'Hôpital.

A la date du 8 juillet 2014, le Conseil médical était composé de 17 médecins dont 4 femmes.

1.9.3 Le Conseil d'entreprise de l'Hôpital Erasme

Les attributions du Conseil d'entreprise sont légales. Elles visent la vie de l'entreprise, les informations économiques et financières, les conditions et l'organisation du travail, l'accueil patronal, le règlement de travail, les vacances annuelles et les jours fériés de remplacement, la gestion des œuvres sociales, etc.

Le Conseil d'entreprise de l'Hôpital Erasme est composé de seize membres délégués de l'employeur et d'autant de délégués élus représentant les travailleurs. Ils disposent tous d'un suppléant. Le tableau 46 présente la répartition des hommes et des femmes au sein de cette instance au 1^{er} juillet 2014.

Tableau 46 : Répartition selon le genre des membres du Conseil d'entreprise de l'Hôpital Erasme au 1^{er} juillet 2014

	Délégués de l'employeur		Délégués élus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Membres effectifs	8	8	10	6
Membres suppléants	10	6	10	6

1.9.4 Le Comité pour la prévention et la protection au travail de l'Hôpital Erasme

Le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) a pour mission de proposer et de contribuer à mettre en œuvre les moyens destinés à favoriser le bien-être des travailleurs. Il est composé de représentants du personnel et de l'employeur. Le tableau 47 en présente la répartition selon le genre au 1^{er} juillet 2014.

Tableau 47 : Répartition selon le genre des membres du Comité pour la prévention et la protection au travail de l'Hôpital Erasme au 1^{er} juillet 2014

	Délégués de l'employeur		Délégués élus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Membres effectifs	7	6	10	4
Membres suppléants	7	6	9	5

1.9.5 Les personnels de l'Hôpital Erasme

L'Hôpital Erasme est l'hôpital académique de l'Université libre de Bruxelles. Il exerce une triple mission : soins aux patients, enseignement et recherche. Son personnel compte plus de 3.000 membres, dont quelque 700 médecins et 1.400 infirmiers et soignants. Les tableaux 48, 49 et 50, qui nous ont été transmis par l'Hôpital, présentent la répartition de ce personnel selon le genre, au 30 juin 2014.

D'après les statistiques établies par le Bureau d'études et de projets de l'Université, à la date du 11 juin 2014, 1.642 étudiantes étaient inscrites en sciences médicales à l'ULB, soit une proportion de 58,80 %. Au 30 juin 2014, le personnel médical de l'Hôpital Erasme comptait quant à lui 242 femmes, correspondant à 220,48 équivalents temps plein et une proportion de 48,50 %. Parmi ces dernières, dix font partie du personnel de direction (9,81 ETP). Elles représentent 28,57 % du personnel de direction.

Tableau 48 : Répartition selon le genre du personnel de cadre de l'Hôpital Erasme au 30 juin 2014

	Hommes					Femmes					Total temps plein	Total temps partiel	Total effectif ETP	Total	Total du taux de temps partiel en %
	Temps plein	Temps partiel	ETP	Total	Taux de temps partiel en %	Temps plein	Temps partiel	ETP	Total	Taux de temps partiel en %					
Personnel soignant	22	4	25,23	26	15,38	57	37	85,62	94	39,36	79	41	110,85	120	34,17
Personnel administratif	49	1	49,90	50	2	33	7	37,36	40	17,50	82	8	87,26	90	8,89
Personnel paramédical	46	15	56,07	61	24,59	37	66	77,54	103	64,08	83	81	133,61	164	49,39
Personnel médical	122	24	140,59	146	16,44	88	32	107,67	120	26,67	210	56	248,26	266	21,05

Tableau 49 : Répartition selon le genre du personnel de direction de l'Hôpital Erasme au 30 juin 2014

	Hommes					Femmes					Total temps plein	Total temps partiel	Total effectif ETP	Total	Total du taux de temps partiel en %
	Temps plein	Temps partiel	ETP	Total	Taux de temps partiel en %	Temps plein	Temps partiel	ETP	Total	Taux de temps partiel en %					
Personnel soignant						1		1	1		1		1	1	
Personnel administratif	5	1	5,33	6	16,67	4		4	4		9	1	9,33	10	10
Personnel paramédical	2		2	2		2	1	2,80	3	33,33	4	1	4,80	5	20
Personnel médical	25		25,14	25		8	2	9,81	10	20	33	2	34,94	35	5,71

Tableau 50 : Répartition selon le genre du personnel ni de cadre, ni de direction de l'Hôpital Erasme au 30 juin 2014

	Hommes					Femmes					Total temps plein	Total temps partiel	Total effectif ETP	Total	Total taux de temps partiel en %
	Temps plein	Temps partiel	ETP	Total	Taux de temps partiel en %	Temps plein	Temps partiel	ETP	Total	Taux de temps partiel en %					
Personnel soignant	149	59	188,08	208	28,37	490	851	992,71	1341	63,46	639	910	1.180	1.549	58,75
Personnel administratif	103	16	111,09	119	13,45	209	183	322,02	392	46,68	312	199	433,11	511	38,94
Personnel paramédical	84	23	98,65	107	21,50	115	124	186,86	239	51,88	199	147	285,52	346	42,49
Personnel salarié	47	19	60,23	66	28,79	1	6	3,97	7	85,71	48	25	64,21	73	34,25
Personnel autre						12	31	31,97	43	72,09	12	31	31,97	43	72,09
Personnel médical	84	2	84,22	86	2,33	111	1	103	112	0,89	195	3	187,21	198	1,52

La catégorie *personnel salarié* comprend notamment les auxiliaires logistiques, les auxiliaires techniques, les brancardiers, le personnel d'entretien et les techniciens, tandis que *personnel autre* concerne les auxiliaires hospitalières.

1.10. Les Commissions scientifiques du FRS-FNRS

Le Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS est une fondation d'utilité publique, qui a pour objet de favoriser la recherche scientifique dans la Fédération Wallonie-Bruxelles par l'octroi de subsides d'une part, à des chercheurs, pour leur permettre de se consacrer à la recherche scientifique, et, d'autre part, à des institutions, pour leur permettre d'équiper ou de faire fonctionner des unités de recherche.

Sans qu'il soit spécifique à l'ULB, ce chapitre est consacré aux Commissions scientifiques du FRS-FNRS, qui ont pour mission d'examiner les dossiers qui leur sont soumis dans le cadre des différents appels à mandats et projets organisés par cette institution. Son Conseil d'administration prend l'avis des Commissions scientifiques dont il détermine le nombre et la composition, et dont il nomme les membres. A la date du 29 août 2014, le Conseil d'administration du FRS-FNRS était composé de 21 membres, dont 5 femmes, auxquels se joignaient deux observateurs, un homme et une femme.

Le tableau 51 illustre l'évolution de la proportion de femmes parmi les membres de ces Commissions scientifiques entre 2003, 2008 et 2013, qui précisons-le n'incluent pas uniquement des membres de l'ULB.

Les tableaux 52, 53 et 54 présentent la répartition selon le genre des membres des Commissions scientifiques au 1^{er} mai 2003, 2008 et 2013. La classification de ces instances diffère entre les deux premiers et le troisième tableau en raison de l'adoption d'une nouvelle division adoptée par le Conseil d'administration du FRS-FNRS du 6 décembre 2013. Le règlement relatif aux Commissions scientifiques approuvé à cette date définit treize Commissions selon des thématiques construites pour l'essentiel à partir des domaines de l'*European Research Council* : quatre en sciences exactes et naturelles (SEN-1 à SEN-4), quatre en sciences de la vie et de la santé (SVS-1 à SVS-4) et cinq en sciences humaines et sociales (SHS-1 à SHS-5). Une quatorzième Commission scientifique exerce ses compétences dans le domaine stratégique transdisciplinaire du développement durable (FORESIGHT).

Les chiffres repris dans ce chapitre ont été transmis par le FRS-FNRS, qui fait préciser qu'il « *monitore de manière constante les chiffres et statistiques relatifs au genre. Jusqu'à présent, aucun biais de sélection lié au genre n'a jamais été démontré. Les taux de succès sont donc statistiquement identiques, quel que soit le genre considéré.* »

Tableau 51 : Proportion de femmes parmi les membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1^{er} mai 2003, 2008 et 2013

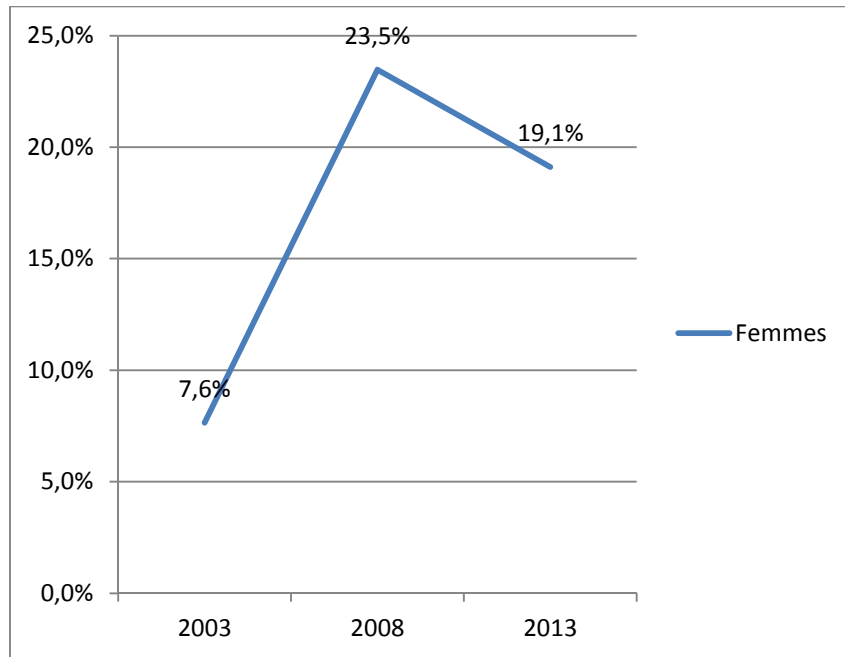


Tableau 52 : Répartition selon le genre des membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1^{er} mai 2003

Commission scientifique	H	F	% de femmes
Agronomie, Zootechnie et Biotechnologie	9		0
Astrophysique, Géophysique et Dynamique du climat	9	1	10
Biochimie, Biologie moléculaire, Biophysique et Bioinformatique	9	1	10
Biologie animale	8	2	20
Biologie cellulaire et Biologie du développement (normales & pathologiques)	10		0
Biologie végétale	9	1	10
Cancérologie	10		0
Chimie appliquée et Métallurgie	10		0
Chimie organique, inorganique et macromoléculaire	9	1	10
Commission Télévie	11		0
Etat solide (Chimie physique)	9	1	10
Génie civil et Architecture	9	1	10
Géographie, Géologie, Minéralogie	8	2	20
Hautes et Basses Energies	10		0
Histoire (y compris Histoire de l'Art)	8	2	20
Mathématiques	10		0
Mécanique et Electricité appliquées	9		0
Microbiologie et Immunologie	8	2	20
Philologie	9	1	10
Philosophie	10		0
Physiologie et Physiopathologie	10		0
Physique	9	1	10
Psychiatrie et santé publique	10		0
Radiations et Radiochimie	7	3	30
Recherches cliniques	10		0
Recherches fondamentales	10		0
Sciences économiques	10		0
Sciences juridiques	8	2	20
Sciences pharmaceutiques	8	2	20
Sciences psychologiques et de l'Education	10		0
Sciences religieuses et Théologie	8		0
Sciences sociales, politiques et des Communications	9	1	10
Systèmes d'informations et de communications	9	1	10
Total général	302	25	7,6

Tableau 53 : Répartition selon le genre des membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1^{er} mai 2008

Commission scientifique	H	F	% de femmes
Agronomie, Zootechnie et Biotechnologie	9	1	10
Astrophysique, Géophysique et Dynamique du climat	8	2	20
Biochimie, Biologie moléculaire, Biophysique et Bioinformatique	10		0
Biologie animale	8	2	20
Biologie cellulaire et Biologie du développement (normales & pathologiques)	7	3	30
Biologie végétale	7	4	36
Cancérologie	8	4	33
Chimie appliquée et Métallurgie	8	2	20
Chimie organique, inorganique et macromoléculaire	8	2	20
Commission Télévie	10	3	23
Etat solide (Chimie physique)	8	2	20
Génie civil et Architecture	7	3	30
Géographie, Sciences de la Terre	6	4	40
Hautes et Basses Energies	8	2	20
Histoire (y compris Histoire de l' Art)	6	4	40
Mathématiques	7	3	30
Mécanique et Electricité appliquées	10		0
Microbiologie et Immunologie	6	4	40
Pédagogie Universitaire	7	3	30
Philologie	7	3	30
Philosophie	7	3	30
Physiologie et Physiopathologie	8	2	20
Physique	9	1	10
Psychiatrie, Neuroimagerie et Santé Publique	9	1	10
Radiations et Radiochimie	8	2	20
Recherches cliniques	8	2	20
Recherches fondamentales	9	1	10
Sciences économiques	7	3	30
Sciences juridiques	6	4	40
Sciences pharmaceutiques	8	2	20
Sciences psychologiques et de l'Education	8	2	20
Sciences religieuses et Théologie	8		0
Sciences sociales, politiques et des Communications	7	4	36
Systèmes d'informations et de communications	7	3	30
Total général	264	81	23,5

Tableau 54 : Répartition selon le genre des membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1^{er} mai 2013

		Commission scientifique	H	F	% de femmes
Sciences exactes et naturelles	SEN-1	structure, propriétés électroniques, fluides, nanosciences, chimie analytique, chimie théorique, physico-chimie/chimie physique, synthèse des matériaux, relations structure-propriétés, matériaux fonctionnels et avancés, architecture moléculaire, chimie organique	13	2	13,3
	SEN-2	tous les domaines des mathématiques, pures et appliquées, plus les fondements mathématiques des sciences informatiques, la physique mathématique et les statistiques, physique des particules, nucléaire, des plasmas, atomique, moléculaire, des gaz, optique, astrophysique/chimie/biologie ; système solaire, astronomie stellaire, galactique et extragalactique; systèmes planétaires, cosmologie ; sciences de l'espace, instrumentation	14	1	6,7
	SEN-3	systèmes informatiques et d'information, informatique, calcul scientifique, systèmes intelligents, électronique, communication et ingénierie des systèmes, conception de produits, conception et contrôle des procédés, méthodes de construction, génie civil, systèmes énergétiques, ingénierie des matériaux	14	1	6,7
	SEN-4	géographie physique, géologie, géophysique, météorologie, océanographie, climatologie, écologie, changements environnementaux à l'échelle planétaire, cycles biogéochimiques, gestion des ressources naturelles, évolution, écologie, comportement animal, biologie des populations, biodiversité, biogéographie, biologie marine, écotoxicologie, biologie des procaryotes, sciences de l'agriculture, des animaux, de la pêche, de la sylviculture et des aliments ; biotechnologie, biologie chimique, génie génétique, biologie synthétique, biosciences industrielles, biotechnologie environnementale et remédiation	12	3	20
Sciences humaines et sociales	SHS-1	sociologie, socio-anthropologie, science politique, communication, études environnementales, démographie, géographie sociale, études urbaines et régionales	11	4	26,7
	SHS-2	cognition, psychologie, sciences de l'éducation	9	6	40
	SHS-3	littérature, langues et linguistique, philosophie, arts visuels, arts de la scène	9	6	40
	SHS-4	archéologie, histoire	9	6	40
	SHS-5	économie, finance et gestion ; droit ; études environnementales, démographie, géographie sociale, études urbaines et régionales	14	1	6,7

Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB – 2014

Sciences de la vie et de la santé	SVS-1	biologie moléculaire, biochimie, biophysique, biologie structurale, biochimie de la transduction du signal, génétique, génétique des populations, génétique moléculaire, génomique, transcriptomique, protéomique, métabolomique, bioinformatique, biologie numérique, biostatistique, simulation et modélisation biologiques, systèmes biologiques, épidémiologie génétique, biologie cellulaire, physiologie cellulaire, transduction du signal, organogenèse, génétique du développement, plan d'organisation chez les plantes et les animaux	12	3	20
	SVS-2	physiologie des organes, physiopathologie, endocrinologie, métabolisme, vieillissement, régénération, tumorigénèse, maladies cardio-vasculaires, syndrome métabolique, immunobiologie, étiologie des troubles immunitaires, microbiologie, virologie, parasitologie, maladies infectieuses à l'échelle de la planète et autres, dynamique de population des maladies infectieuses, médecine vétérinaire	13	2	13,3
	SVS-3	neurobiologie, neuroanatomie, neurophysiologie, neurochimie, neuropharmacologie, imagerie cérébrale, neurosciences des systèmes, troubles neurologiques, psychiatrie	15		0
	SVS-4	étiologie, diagnostic et traitement des maladies, santé publique, épidémiologie, pharmacie, pharmacologie, médecine clinique, médecine régénératrice, éthique médicale	14		0
	FORESIGHT	Tout projet de recherche dont l'objectif est de s'attaquer à un problème en rapport avec le développement durable (aspects sciences de la nature, sciences appliquées, sciences humaines et sociales)	11	4	26,7
	Commission Télévie		12	4	25
	Total général		182	43	19,1

2. Politiques menées par l'ULB pour favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

La volonté de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes s'intègre de façon croissante dans les fondements même du mode de gouvernance de l'ULB. Ce dernier a été revu entre 2012 et 2013. L'équilibre de genre figure désormais dans ses Statuts organiques. Cet élément est également pris en considération dans les plans stratégiques facultaires, dans les crédits et les programmes de recherche qu'elle attribue ainsi que parmi les modalités de promotion et de recrutement des membres du corps académique. En outre, l'ULB est soucieuse de respecter la législation favorisant l'égalité des genres, notamment la Loi du 20 juillet 1990, qui vise à promouvoir la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes possédant une compétence d'avis. En l'espèce, sont visées toutes les instances, quelle que soit leur dénomination, qui ont été créées par le législateur et qui ont, parmi leurs compétences, le pouvoir de donner, de leur propre initiative ou sur demande, des avis aux Chambres législatives, au Conseil des Ministres, à un ou à plusieurs Ministres ou à des départements ou services ministériels. Ainsi, par exemple lors du changement de la composition de la Commission des médicaments homéopathiques à usage humain et vétérinaire, l'Université a présenté pour chaque mandat à pourvoir la candidature d'au moins un homme et une femme.

Le chapitre ci-dessous présente les actions concrètes menées par l'ULB, qu'elles soient de nature positive, c'est-à-dire visant précisément la question du genre, ou de nature transversale, à savoir l'examen de cette problématique au sein d'une thématique plus large.

2.1 Actions positives

Sans recourir à l'expression même de *quota*, l'ULB a traité spécifiquement, durant l'année académique 2013-2014, de la question de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Des décisions clairement définies ont été prises, qui touchent aux fondements mêmes de son fonctionnement participatif interne.

2.1.1 L'équilibre des genres dans les Statuts organiques

L'adoption par le Conseil d'administration du 17 octobre 2013 des nouveaux Statuts organiques de l'ULB a marqué l'accomplissement de la dernière phase de la réforme de la gouvernance interne de l'Université, lancée en janvier 2012. Le Groupe de travail gouvernance créé à cette fin et composé de 22 administrateurs avait dans un premier temps posé un diagnostic et ensuite proposé des axes de réforme. L'un d'entre eux avait trait à la mise en place de mesures pour tendre vers une plus grande égalité hommes-femmes dans les instances de l'ULB. Une attention particulière a dès lors été accordée à cette question lors de la rédaction des Statuts.

En premier lieu, le principe selon lequel la parité entre les sexes doit être assurée dans la présentation des listes des candidats représentant respectivement les membres du corps académique, du corps scientifique, du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé (PATGS) à l'Assemblée plénière est acquis et intégré à l'article 7 § 1^{er} des nouveaux Statuts organiques de l'Université.

L'article 14 § 2 du nouveau Règlement électoral précise les modalités d'application. Pour ce qui concerne le corps académique, le corps scientifique et les membres du PATGS, la liste des candidats effectifs à l'Assemblée plénière doit comporter alternativement un homme et une

femme dans l'ordre successif de présentation. En outre, s'ils sont élus ensemble, le candidat effectif et le candidat suppléant des représentants du PATGS et du corps académique doivent être de sexe différent. Pour le corps scientifique, si la liste des candidats suppléants est distincte de celle des effectifs, le premier candidat suppléant doit être de sexe différent du premier candidat effectif. En ce qui concerne les 24 délégués élus directs du Conseil des étudiants, chacun des binômes de candidats qui se présentent aux suffrages des électeurs dans chaque faculté ou entité doit être composé d'un homme et d'une femme.

A un autre égard, l'article 12 des Statuts organiques détaille la composition du Conseil d'administration. Deux de ses membres sont élus parmi les membres du corps académique en dehors des listes électorales pour leurs compétences et leur expertise dans le domaine de la gestion de l'institution. Cette élection est tenue de respecter l'équilibre entre hommes et femmes ainsi qu'entre les domaines de sciences humaines et les domaines autres.

Enfin, l'article 65 § 2 stipule que les facultés peuvent, selon les dispositions adoptées dans leur règlement d'ordre intérieur, autoriser le Doyen à s'adjoindre le concours de Vice-Doyens de fonction (cette nouvelle modalité ne s'applique pas aux entités d'enseignement et de recherche indépendantes des facultés). Au nombre maximum de trois, ils sont élus par le Conseil facultaire sur proposition du Doyen pour des domaines de compétences déterminés : enseignement, affaires académiques, relations internationales, recherche, etc. Ils peuvent remplacer le Doyen pour les questions relevant de leurs attributions. Le Doyen doit veiller à l'équilibre des genres dans ses propositions.

2.1.2 Modalités de recrutement et de promotion des membres du corps académique

Le Conseil académique du 26 mai 2014 a adopté une note politique proposant un cadre clair et cohérent au déroulement de la carrière académique, du processus de recrutement et de nomination jusqu'à la fin de carrière en passant par les avancements et promotions.

Une attention particulière a été accordée à la question du genre lors de l'élaboration de ce texte, qui marque l'instauration de plusieurs nouvelles commissions. Ces instances, chargées d'étudier les dossiers des candidats dans le cadre d'une procédure de recrutement ou de promotion, doivent compter au moins un tiers de membres de chaque genre. Tel est le cas de la Commission universitaire de classement. Compétente pour l'ensemble de l'Université, elle examine les candidatures à une nomination sur chaires non profilées. Préalablement, une Commission scientifique spécifique constituée par la faculté ou l'entité correspondant au domaine de recherche du candidat aura évalué la qualité du dossier. La Commission universitaire de classement est composée du Vice-Recteur chargé de la gestion des carrières académiques (il s'agit actuellement d'une femme), qui la préside, de huit membres du corps académique définitif (trois hommes et cinq femmes lors de la première année de son fonctionnement) désignés par le Conseil académique sur proposition du Recteur et de quatre membres extérieurs à l'ULB choisis par les précédents.

La règle visant à compter au moins un tiers de membres de chaque genre s'applique également à la Commission facultaire qui examine et évalue les dossiers des candidats à une chaire profilée à temps plein ou à temps partiel. Elle comprend au moins six membres désignés par la Commission spéciale de la faculté. Un tiers au moins des membres doivent être extérieurs à l'ULB.

Il en va de même pour les commissions académiques ad hoc (recherche et enseignement) et la Commission de classement facultaire, qui examine les promotions au rang de professeur ou de professeur ordinaire à partir des rapports remis par les premières. Les rapports et les classements sont soumis au Recteur, qui procède, avec l'aide du Vice-Recteur chargé de la gestion des carrières académiques et de toute autre personne dont il jugerait l'avis opportun, à une sélection de candidats dont il suggère la promotion à la Commission des Recteurs. Ses propositions tiennent compte de la politique de genre de l'Université. En outre, le genre constitue un critère déterminant pour le choix entre dossiers similaires.

Les instances précitées ne s'étant pas encore réunies sous l'égide des nouvelles modalités d'application, leur éventuel impact sur les statistiques établies jusqu'à présent en matière d'équilibre des genres n'est pas encore visible. Cette même remarque est valable pour la dernière considération reprise dans le paragraphe précédent.

2.2 Actions transversales

Outre les mesures positives détaillées dans la rubrique précédente, l'ULB a également travaillé sur la question du genre dans le cadre de dossiers relatifs à des thématiques plus larges. Les actions transversales décrites dans ce chapitre concernent les plans stratégiques facultaires, dont l'un des dix objectifs a spécifiquement traité la politique de genre, l'intégration au réseau *Euraxess* ainsi que le projet de création d'un institut interuniversitaire de recherche en sciences humaines et sociales à Charleroi.

2.2.1 La dimension genre dans les plans stratégiques des facultés

Les plans stratégiques facultaires quinquennaux offrent la possibilité aux facultés et entités d'enseignement et de recherche indépendantes de développer une stratégie propre correspondant à leurs intérêts spécifiques. Dix objectifs, relevant d'une volonté de l'institution quant à sa stratégie générale, ont été définis. Ils concernent :

- 1) Le renforcement des mandats d'assistants à temps plein ;
- 2) La répartition de la charge d'encadrement confiée au personnel scientifique ;
- 3) La limitation des mandats académiques à temps partiel ;
- 4) La politique de genre ;
- 5) Le renforcement de la coordination interfacultaire ;
- 6) La politique internationale ;
- 7) Les charges d'encadrement ;
- 8) L'augmentation du potentiel de recherche ;
- 9) L'incitation aux années sabbatiques ;
- 10) Les suppléances pour les fonctions liées à la gouvernance des facultés.

Pour ce qui a trait à la politique de genre, le canevas guidant les objectifs communs de la phase II des plans stratégiques, qui porte sur les années 2015 à 2019, prévoit que chaque faculté produise un *bilan genres* pour chacun des corps. La première année de référence à considérer est 2004. Les facultés seront amenées à établir l'évolution du rapport hommes-femmes dans les nominations ainsi que les mesures prises ou à prendre au niveau local pour favoriser la participation de tous aux instances de décision et de gestion de la faculté. Ces données statistiques ne sont pas encore disponibles. La présentation des plans stratégiques est prévue au Conseil académique du 17 novembre 2014.

2.2.2 *Le réseau Euraxess*

L'un des objectifs stratégiques de l'ULB est d'améliorer la qualité de la formation et de l'encadrement des thèses ainsi que l'attractivité internationale du doctorat. Dans ce but, elle veille à garantir l'intégration des chercheurs dans les réseaux européens, dont le réseau *Euraxess*. Ce dernier vise à favoriser leurs bonnes conditions de travail, notamment par un objectif d'équité en matière de sécurité sociale, de retraite et de perspectives de carrière au sein des pays de l'Union. Ces recommandations sont exprimées dans la Charte européenne du chercheur et dans le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

Le 13 mai 2013, le Conseil d'administration approuvait un plan d'actions reposant sur un diagnostic de sa stratégie de gestion des ressources humaines en recherche. Ce plan a été proposé à la Commission européenne et a permis à l'Université d'obtenir, durant l'été 2013, le label HRS4R d'*Euraxess rights* (volet stratégie des ressources humaines d'*Euraxess*).

Le plan comprend 49 points au total, dont cinq ont trait à l'équilibre des genres. Ainsi, au niveau des missions générales de l'Université, il inclut :

- 1) L'élaboration de propositions pour un meilleur équilibre des genres au sein des organes de décision (action n° 4) ;
- 2) La réalisation systématique et la publication de statistiques selon le genre à tous les niveaux des activités de recherche (action n° 5) ;
- 3) L'établissement d'un inventaire des recherches sur le genre réalisées au sein de l'Université et l'augmentation de leur visibilité (action n° 6).

En ce qui concerne le recrutement des chercheurs, le plan comprend un point dédié à la mise en place de formations de personnes spécialisées quant à la neutralité en matière de genre pour le recrutement (action n° 12).

Enfin, un des axes d'amélioration du plan d'actions vise le développement de formations en gestion des ressources humaines et de projets à destination du personnel académique, notamment les chefs de service, promoteurs et nouveaux engagés. Diverses thématiques seront abordées, dont l'égalité de genre (action n° 33).

Conformément aux engagements pris par les institutions ayant reçu le label HRS4R, une auto-évaluation du plan d'actions devrait avoir lieu après deux ans, à savoir en 2015, et à se soumettre à une évaluation externe après quatre ans, à savoir en 2019.

Un Groupe de travail, dirigé par Danièle Meulders, Conseillère du Recteur et du Président pour la politique des genres, a été créé afin de réfléchir aux différentes mesures à mettre en œuvre. Lors de la présentation, le 30 juin 2014, du premier rapport annuel du Comité de suivi instauré par le Conseil d'administration en vue de concrétiser le plan remis à la Commission européenne, les réalisations menées en matière d'égalité de genre ont été présentées :

- 1) Les actions de sensibilisation qui pourraient être menées à l'ULB sur les modalités de recrutement et de promotion des membres du corps académique, adoptées par le Conseil académique du 26 mai 2014, sont étudiées. Les possibilités d'organisation d'une formation spécialisée quant à la neutralité en matière de genre pour le recrutement sont également examinées. Une sensibilisation à cette pratique est déjà offerte dans le plan de formations visant le développement des compétences des responsables d'équipe proposé par le Département des ressources humaines. Un *workshop* a également été organisé le 14 octobre 2014. Il en est largement question dans le chapitre 7 du rapport.
- 2) Des recommandations ont été émises afin que le rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB inclue une analyse diachronique des inégalités qui existent à l'Université ainsi qu'une liste des mémoires et des thèses centrés sur cette thématique. Cette dernière a été réalisée par les Bibliothèques de l'Université. Elle est reprise à l'annexe n° III de ce rapport.
- 3) En 2013, un inventaire des recherches sur le genre effectuées à l'Université a été dressé par Danièle Meulders et Sïle O'Dorchai. Afin d'accroître la visibilité de ces dernières, le document est accessible sur la page web consacrée à la politique de genre à l'ULB.
- 4) Une enquête menée auprès des personnels a révélé que la majorité des parents interrogés trouve que l'horaire d'ouverture de la Crèche de l'ULB (de 7 heures 30 à 18 heures 30) est satisfaisant mais que le nombre de places disponibles est insuffisant. La portée de cette dernière observation dépasse toutefois très largement les frontières de l'Université et les ressources mises à sa disposition. La Crèche de l'ULB (sise au campus du Solbosch) est la plus importante de Bruxelles en nombre de lits agréés par l'ONE. Elle accueille 135 enfants sans compter les deux crèches du campus Erasme.

2.2.3 Centre de recherche en sciences humaines et sociales à Charleroi

En 2012, l'ULB a défini les projets stratégiques qu'elle compte développer en Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, parmi lesquels la création d'un institut interuniversitaire de recherche en sciences humaines et sociales à Charleroi. Les enseignements dispensés dans cette ville par l'ULB pourront de la sorte s'appuyer sur une activité de recherche spécifique. L'économie appliquée, les études de genre et les sciences du travail sont particulièrement concernées. Par ailleurs, ce nouvel institut, en implantant une recherche de pointe dans la ville, pourra contribuer au développement du tissu et de l'activité économique de la région. Il visera à intégrer des chercheurs issus des forces vives de la région et favoriser parmi eux la réalisation de thèses de doctorat, ce qui devrait conduire ensuite à appuyer et à développer certains enseignements.

3. La question du genre dans l'enseignement

A l'ULB, la prise en compte de la problématique du genre n'est pas uniquement limitée à la politique de gestion de l'institution. Elle est également intégrée à plus de 40 de ses enseignements, dispensés par différentes facultés et entités. Un premier inventaire des enseignements et des recherches sur le genre à l'Université a été établie en 2013 par Danièle Meulders et Sîle O'Dorchai.

Outre les cours-conférences de la Chaire Suzanne Tassier détaillés ci-dessous, un modèle d'options *Études de genre* est proposé aux étudiants inscrits en MA2 en histoire de la Faculté de Philosophie et Lettres. Citons également le cours *Approches juridiques des discriminations*, organisé par la Faculté de Droit et de Criminologie, qui aborde le cas des discriminations fondées sur le sexe et l'égalité hommes-femmes, ou encore le cours *Genders economics* de la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management. L'année académique 2014-2015 est en outre marquée par la création d'un Master en sciences du travail à finalité genre et inégalités, décrit dans la rubrique qui suit. Trop longue pour être citée ici, la liste complète des cours spécifiques au genre ou traitant de ce dernier figure à l'annexe III du présent document. De tels enseignements entraînent la rédaction de mémoires de fin d'études et de thèses de doctorat. Ils sont évoqués au chapitre 5 de ce rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB.

3.1 Master en sciences du travail à finalité genre et inégalités

À la rentrée académique 2014-2015, une nouvelle finalité interdisciplinaire genre et inégalités a été lancée au sein du Master en sciences du travail de la Faculté des Sciences sociales et politiques. Elle a pour objectif d'offrir une formation innovante, centrée sur le marché du travail et l'insertion, pour accompagner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'égalité. Le programme est accessible aux titulaires d'un bachelier en sciences humaines ainsi qu'aux diplômés de masters de différentes filières, qui auront accès directement à la deuxième année.

Partiellement en horaire décalé, la finalité comprend notamment des cours d'histoire, de sociologie, de psychologie, de droit et d'économie. Certains enseignements sont spécifiques au domaine concerné : sociologie du genre, *gender issues in Islamic countries*, etc. La deuxième année combine un nombre restreint de cours théoriques avec des séminaires et des travaux pratiques.

La formation est liée au réseau européen *Études genre et actions liées à l'égalité dans la société* (EGALES), qui vise à soutenir les avancées en matière d'égalité des sexes et plus généralement en matière de lutte contre les discriminations. EGALES associe l'Université de Lyon 2 (coordinatrice), l'*University of York* (Royaume Uni), l'*Universitat Autònoma de Barcelona* (Espagne), l'*Åbo Akademi University* (Finlande), l'Université de Lausanne (Suisse), l'*University of Bucharest* (Roumanie) et l'Université de Toulouse 2 Le Mirail (France). Le réseau organise un master offrant une formation innovante pour accompagner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'égalité. Il offre aux étudiants de l'ULB la possibilité de suivre un semestre dans une université étrangère. Cette mobilité peut être valorisée par une co-diplomation.

Cette nouvelle finalité genre et inégalités proposée par l'ULB a fait l'objet d'une large publicité, notamment au travers des *News* diffusées sur le site web de l'Université, par le biais du site internet de la Faculté des Sciences sociales et politiques ou encore dans la *Newsletter* de l'Union des anciens étudiants de l'ULB.

3.2 Chaire Suzanne Tassier

La Chaire Suzanne Tassier a été créée en 1961 afin de permettre à des professeurs invités d'apporter leurs savoirs à l'ULB concernant les conditions de travail des femmes et d'aider au développement de la recherche en études de genre. Suzanne Tassier fut la première femme à obtenir l'agrégation de l'enseignement supérieur à l'ULB. Pour l'année académique 2013-2014, la Faculté de Droit et de Criminologie a attribué cette chaire à Maleiha Malik, professeure de Droit au *King's College London*. Elle étudie le lien entre différentes causes de discrimination qui visent des femmes issues de certaines communautés ou de certaines classes sociales. Les six conférences, proposées entre décembre 2013 et mars 2014, ont porté sur le genre et les droits humains et avaient respectivement pour titre :

- 1) *Why Gender Matters in Human Rights Law ?* ;
- 2) *Gender at the Heart of Multiple Discrimination* ;
- 3) *Gender Equality and the Veil in a Comparative Perspective* ;
- 4) *Freedom of Religion and Gender : Conflict or Cohesion ?* ;
- 5) *Comparing Legal Cultures* ;
- 6) *Feminist Theory and Cultural Pluralism*.

Ouvertes à tous, elles ont été l'occasion de débattre de la *contradiction* entre les multiples textes juridiques, unanimes sur le principe de non-discrimination entre hommes et femmes, et la réalité du terrain.

3.3 Projet d'un master interuniversitaire en études de genre

L'étude *Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique* menée, en 2011, par Danièle Meulders, Síle O'Dorchai et Natalie Simeu (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management) se concluait en proposant une série de mesures, inspirées notamment des politiques mises en œuvre dans des universités étrangères. L'institutionnalisation des études de genre figure parmi ces recommandations. De manière générale, ce type de cursus forme des spécialistes capables de structurer des politiques d'égalité, de mettre en place des modèles de gouvernance et de gestion plus égalitaires ainsi que d'analyser les retombées de ces derniers sur le fonctionnement des organisations.

Avec la participation active de membres de l'ULB, l'ASBL Sophia a pour mission de promouvoir et développer les recherches et enseignements en études de genre en Belgique, d'insister sur leur pertinence sur le plan scientifique et de montrer leur intérêt pour élaborer des politiques favorables aux femmes. Dès l'année académique 2010-2011, cette association a mené une étude de faisabilité relative à la création d'un master interuniversitaire en études de genre. Elle a débouché sur une véritable réflexion au sein du Vlaamse Interuniversitaire

Raad (VLIR), qui a abouti à la création d'un tel master en Flandres. La session inaugurale, organisée le 22 septembre 2014, a rencontré un réel succès en rassemblant environ soixante étudiants.

Une même réalisation reste espérée dans les meilleurs délais du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

4. La question du genre dans la recherche

Le genre constitue pour plusieurs centres de recherche de l'ULB un des principaux axes de travail. Sont notamment concernés le Centre de recherche interdisciplinaire Approches sociales de la santé de l'École de Santé publique, le Département d'économie appliquée (DULBEA) de la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management, le Laboratoire d'histoire, théorie et critique (HORTENCE) de la Faculté d'Architecture, le Laboratoire d'anthropologie des mondes contemporains de la Faculté des Sciences sociales et politiques, le Centre METICES (migrations, espaces, travail, institutions, citoyenneté, épistémologie et santé) de la même faculté ou encore le Centre savoir, genre et société (SAGES) de la Faculté de Philosophie et Lettres. Plus récemment, la création d'une Maison des Sciences de l'Homme au sein de l'ULB, décrite ci-dessous, vise à permettre le développement de synergies entre différents centres facultaires ayant un objet commun. Elles pourraient par exemple entraîner l'obtention de bourses ARC ou mini-ARC telles que présentées dans ce chapitre.

4.1 Création d'une Maison des Sciences de l'Homme

Le Conseil académique du 28 avril 2014 a décidé de créer une Maison des Sciences de l'Homme. Elle a pour vocation d'accueillir, pour une durée déterminée, des chercheurs de plusieurs facultés autour de projets de recherche interdisciplinaires relevant à titre principal des sciences humaines et sociales. Elle sera l'interlocuteur privilégié entre le monde politique, économique, social et culturel et les chercheurs de sciences humaines et sociales, qu'ils soient ou non rattachés à la Maison des Sciences de l'Homme, et dont les travaux comportent une dimension sociétale susceptible de recevoir une application ou de nourrir le débat public. Structure organisationnelle de même niveau que les facultés, elle devrait offrir un cadre stable à la recherche qui tente de se développer entre les facultés mais qui n'y parvient pas, faute de structure adéquate pour l'accueillir. Les études sur le genre notamment, qui se retrouvent dans presque toutes les facultés, s'organisent séparément et n'arrivent pas à dépasser ce stade. Or, la mise en synergie de disciplines différentes, qui portent sur une problématique commune, s'avère particulièrement bénéfique en termes d'innovation, de valorisation, d'encadrement des jeunes chercheurs et de visibilité internationale.

Au moment de la création de la MSH, le Cercle féministe de l'ULB – reconnu formellement par les instances de l'Université – ainsi que plusieurs administrateurs de l'Université ont déploré l'appellation retenue, considérée comme relevant d'une tradition patriarcale et androcentrée. Le Recteur a argué que le terme *Homme* désigne l'*Anthropos* en ajoutant que ne voir dans l'*homme* que l'opposé de la *femme* constituait un appauvrissement de la langue française. Cette appellation repose aussi sur le modèle des Maisons des Sciences de l'Homme françaises, qui forment un réseau que l'ULB pourra intégrer. Une fois constituée, elle sera toutefois libre, si elle souhaite, de choisir une nouvelle appellation, éventuellement moins *genrée*.

Un appel à candidatures précisant les critères d'éligibilité et les procédures de sélection des entités et projets de recherche de nature interdisciplinaire est projeté à la rentrée académique 2014-2015. Des séances d'information seront organisées pour présenter cette nouvelle structure d'accueil et répondre aux interrogations des chercheurs désireux de soumettre une candidature.

La Maison des Sciences de l'Homme *ouvrira ses portes* à la rentrée 2015-2016.

4.2 Séminaire *Sextant*

Créé en juin 2005, l'Atelier genre(s) et Sexualité(s) de l'Institut de sociologie (Faculté des Sciences sociales et politiques) a mis en place, en 2014, le séminaire mensuel *Sextant*. Il a pour objectif de mettre en valeur les recherches menées à l'ULB sur les questions de genre et de sexualité. Au cours de l'année académique 2013-2014, les thématiques suivantes ont été abordées ;

- 1) *Screening for Romance in Brussel's immigration office* (Maïté Maskens, Laboratoire d'anthropologie des mondes contemporains) ;
- 2) *La situation des femmes politiques en Belgique* (Sophie Van Der Dussen, METICES) ;
- 3) *Penser la diversité de genre dans la magistrature* (Adélaïde Remiche, Centre de droit public) ;
- 4) *Fracture et diversité chez Nina Bouraoui et Ling Xi : culture, genre et transidentité* (Sophie Croiset, Faculté de Philosophie et Lettres) ;
- 5) *Quelle libération sexuelle pour les « jeunes filles »/ragazze ? Approche comparée des « jeunes filles » au cours de la révolution sexuelle des années 1960 et 1970 en Belgique et en Italie* (Laura Di Spurio, Savoirs, genre et société).

La volonté des principaux promoteurs de l'atelier, à savoir David Paternotte, Annalisa Casini et David Berliner, est que ce séminaire soit interdisciplinaire et interfacultaire. Les deux premiers cités ont par ailleurs été désignés par leur faculté en qualité de membre du réseau interfacultaire des personnes impliquées dans la problématique de genre à l'ULB. Présenté au chapitre 6 de ce rapport, ce deuxième réseau ne forme pas en tant que tel une entité de recherche. Son objectif est de relayer, entre les différentes composantes de l'Université, les questions liées à la thématique du genre qui y surviennent. Nonobstant, des sessions de travail pourraient être communes, permettant un apport de la littérature à la politique institutionnelle de l'ULB.

4.3 Actions de recherche concertées

Les Actions de recherche concertées (ARC) doivent concourir au développement, au sein des universités, de centres d'excellence en recherche fondamentale, de centres interuniversitaires d'excellence ainsi que de centres d'excellence pratiquant de manière intégrée la recherche fondamentale et la recherche appliquée. La mise en œuvre du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études et la disparition des académies universitaires en découlant ont entraîné la rédaction d'un nouveau Décret portant sur le financement de la recherche dans les universités, notamment à travers les ARC.

A cette occasion, l'ULB a défini la stratégie générale en matière de politique scientifique dans laquelle s'inscrivent ces financements. Ils sont désormais attribués en fonction de l'effet de levier que devrait permettre le financement demandé, en vue, comme le prescrit le Décret, du développement de centres d'excellence. Deux appels à projets distincts ont été lancés : l'appel *projets consolidation*, destinés à des chercheurs récemment engagés, et l'appel *projets avancés*, destiné à des équipes déjà confirmées. Un des critères d'éligibilité des candidats à l'appel *projets consolidation* est qu'ils soient nommés au sein du corps académique de l'ULB

depuis quatre ans au maximum ou aient défendu leur thèse depuis moins de dix ans. L'Université, soucieuse de la problématique du genre, a défini ces délais comme étant comptés à partir de la date de l'appel, augmentée d'une année par maternité.

4.4 Bourses mini-ARC

Les crédits mini-ARC de l'ULB ont pour but principal la réalisation de thèses de doctorat dans le domaine des sciences humaines. L'Université souhaite ainsi soutenir le doctorat mais aussi maintenir, accroître ou diversifier le potentiel de recherche et d'expertise des équipes de sciences humaines, en cohérence avec d'autres types de financement, notamment issus du FRS-FNRS. Les bourses mini-ARC sont attribuées à des chercheurs ou à des équipes de recherche en fonction de critères d'excellence et du potentiel de recherche qu'ils représentent pour l'avenir de l'ULB.

Trois types de bourses sont attribués :

- 1) Les bourses doctorales *Candidats*, attribuées sur dossier, en application des critères d'excellence du FRS-FNRS pour les mandats individuels. Les candidats doivent postuler simultanément au FRS-FNRS s'ils sont dans les conditions requises.
- 2) Les bourses doctorales *Projets*, attribuées en fonction de différents critères, tels que la cohérence du projet et de la demande de bourse ou l'encadrement offert au futur doctorant, à des équipes qui proposent un projet de recherche nécessitant le recrutement d'un doctorant sur un thème spécifié. Ces bourses sont destinées à renforcer les projets collaboratifs.
- 3) Les bourses de courte durée *Seed money*, créées afin de permettre aux promoteurs et aux équipes de préparer les candidatures des meilleurs étudiants belges et étrangers au concours du FRS-FNRS notamment.

Le Conseil académique du 30 juin 2014 a approuvé l'attribution d'une bourse *Seed money* à Sara Aguirre Sánchez Beato (promotrice : Isabelle Godin de l'Ecole de Santé publique), pour sa recherche intitulée *La santé à l'intersection de genre, ethnicité et statut socioéconomique : étude empirique des déterminants sociaux de la santé en Région de Bruxelles-Capitale*.

5. Inventaire des mémoires et thèses par discipline utilisant le genre comme thématique

Une première liste des mémoires et des thèses de doctorat qui traitent directement ou indirectement de la politique de genre a été dressée dans l'inventaire réalisé en 2013 par Danièle Meulders et Sïle O'Dorchai cité précédemment. Il porte sur la période 2008-2013. Par la suite, le Service des archives et bibliothèques de l'ULB ont contribué à la mise à jour de ce relevé (voir l'annexe IV ci-après), notamment grâce aux informations encodées dans DI-Fusion, le dépôt institutionnel de l'ULB, véritable vitrine de la production scientifique de l'Université.

Au total, selon cette source, au cours de la période 2008-2014, 41 thèses ont été rédigées et se répartissent entre la Faculté des Sciences sociales et politiques, la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management, la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation, la Faculté de Philosophie et Lettres ainsi que la Faculté de Médecine et l'École de Santé publique. Les sujets sont variés et touchent par exemple à la carrière professionnelle et au marché du travail, au plafond de verre, aux normes familiales à l'épreuve du droit et des pratiques mais également à l'épistémologie architecturale ou aux femmes de lettres belges. La thèse d'Alexandra Cromphout (Faculté de Philosophie et Lettres), *Gender archaeology in Ancient Peru: a case study among the Recuay*, découle d'une collaboration avec l'Universiteit Gent.

Les documents concernant la Faculté de Médecine et l'École de Santé publique figurent parmi les plus récents encodés dans DI-Fusion. Citons à titre d'exemple la thèse de Hatem Abdel Azim (Faculté de Médecine) intitulée *Breast cancer in young women: impact of pregnancy on biology and outcome* ou celle de Gabriel Nsakala Vodiena (Ecole de Santé publique), *Communication stratégique pour améliorer la double prévention des IST/VIH/SIDA et des grossesses non désirées chez les adolescents à Kinshasa, RDC: enjeux et perspectives de l'éducation sexuelle participative*, réalisée en collaboration avec l'Université de Kinshasa.

Une soixantaine de mémoires incluant une dimension de genre dans leur sujet ont été défendus pour la seule année académique 2013-2014. La majorité d'entre eux provient de la Faculté des Sciences sociales et politiques.

Lors des années académiques 2012-2013 et 2013-2014, une thèse de doctorat et un mémoire ont été récompensés au travers des prix Suzanne Tassier.

5.1 Prix Suzanne Tassier de l'ULB

Le prix Suzanne Tassier de l'ULB récompense annuellement le mémoire d'un étudiant portant sur l'étude de la condition féminine et de l'histoire du genre, pour autant qu'il ait obtenu la note minimum de 16/20.

En 2012-2013, il a été attribué à Aurélie Detavernier (Faculté de Philosophie et Lettres) pour son mémoire intitulé *Les femmes et la fonction publique dans les anciens Pays-Bas à l'époque moderne*.

5.2 Prix Suzanne Tassier de l'Académie royale de Belgique

Depuis 1956, l'Académie royale de Belgique attribue un prix Suzanne Tassier. Il couronne un travail scientifique important sur un sujet d'histoire, de philologie, de droit ou de sciences sociales écrit en français par une femme belge ou ressortissante d'un pays européen ayant fait ses études dans une université belge et ayant obtenu au moins un grade de docteur. Sophie Milquet (Faculté de Philosophie et Lettres) a été récompensée pour sa thèse de doctorat intitulée *Écrire le traumatisme. Mémoire féminine dans les fictions sur la guerre civile espagnole : représentations, formes, enjeux (1975-2010)*, réalisée en co-tutelle entre l'ULB et l'Université de Rennes 2.

En post-doctorat à l'Université de Lausanne, Sophie Milquet est également collaboratrice scientifique auprès du Centre de recherche PHILIXTE (études littéraires, philologiques et textuelles) en Faculté de Philosophie et Lettres.

6. Institutionnalisation de la question du genre

Toute institution sensible et attentive à la question de l'égalité de genre se doit de développer une véritable politique institutionnelle en la matière. Afin de dynamiser cette dernière, l'Université, à la faveur du subside accordé par le Ministre de la recherche évoqué en introduction de ce rapport, a mis en place un réseau interfacultaire de personnes actives dans le domaine. Elle a également réaffirmé l'importance de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre afin d'ancrer leur usage dans ses communications tant envers la communauté universitaire que vers l'extérieur, asseyant par-là durablement une démarche qui lui tient à cœur.

6.1 Réseau interfacultaire des personnes impliquées dans la problématique de genre

Bien que l'intérêt de l'Université envers la problématique de genre ne soit plus à démontrer, trois éléments récents ont abouti à la mise en réseau des personnes impliquées dans celle-ci au sein de l'institution

Tout d'abord, plusieurs études, dont celle menée par Danièle Meulders, Sïle O'Dorchai et Natalie Simeu (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management) sur *Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique* (2011) ont constaté que, malgré une évolution positive, des différences de traitement persistent entre les genres. Afin de promouvoir davantage l'égalité dans les carrières scientifiques, le Ministre de la recherche, Jean-Marc Nollet, a attribué un subside aux universités pour la mise en place d'un réseau interuniversitaire de personnes de contact genre. Le Recteur de l'ULB a désigné Monique Tavernier, Directrice de la Chancellerie, pour ce mandat.

En outre, comme évoqué plus longuement dans le chapitre consacré aux politiques menées par l'Université pour favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, un groupe de travail relatif à l'égalité de genre, présidé par Danièle Meulders, a été instauré dans le cadre du plan d'actions de l'ULB relatif au label européen *Euraxess rights* (HRS4R). Le Comité de suivi du plan a préconisé que le réseau des personnes impliquées dans la problématique de genre à l'ULB devienne un organe structuré et permanent de l'Université.

Enfin, le canevas guidant les objectifs communs des plans stratégiques facultaires prévoit un axe sur la politique de genre : *chaque faculté devra produire un « bilan genres », pour chacun des corps, depuis 2004. Les facultés seront amenées à établir l'évolution de leur rapport H/F dans les nominations, ainsi que les mesures prises ou à prendre au niveau « local » pour favoriser la participation de tous aux instances de décisions et de gestion de la faculté.*

En vue d'activer le réseau, il a été demandé à chaque faculté et entité d'identifier parmi ses membres une personne ou une instance de *contact genre*. La liste des personnes de références figure au chapitre 8 du présent rapport.

Les membres du réseau ont pour mission d'échanger des bonnes pratiques, de suggérer des propositions en vue d'accroître l'égalité de genre à l'ULB, de recommander localement des actions de mise en œuvre de la politique institutionnelle, de mettre en place le suivi d'indicateurs communs ou encore de contribuer aux évaluations que l'Université devra mener vis-à-vis des pouvoirs politiques, etc. Concrètement, elles pourront par exemple proposer que le règlement d'ordre intérieur de chaque faculté et entité garantisse des conditions pour encourager la parité dans les fonctions représentatives et les postes à responsabilités, appuyer

la féminisation des noms, titres et fonctions, sensibiliser les mémorants et les doctorants à l'importance de mentionner explicitement le terme genre parmi les mots-clés de leur travail, enrichir les informations à destination du rapport annuel de l'ULB sur la politique de genre et faire connaître au Service communication générale du Département des relations extérieures toute activité (conférence, publication, ouvrage, reportage, attribution d'un prix, défense d'une thèse, exposition, etc.) ayant pour thème direct ou indirect l'égalité des femmes et des hommes.

6.2 Féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre

Afin de concrétiser la politique volontariste de l'ULB en matière d'égalité de genre, les règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en vigueur, qui reposent sur la décision du Conseil d'administration du 16 juin 2003, a été rappelée aux membres du Groupe de concertation des administrations, qui réunit les Responsables d'administration facultaire et les Directeurs des départements de l'administration générale. Les règles en la matière ont également été publiées sur le site web de l'Université. Elles doivent être utilisées dans tous les actes de type vacances, nominations, contrats ainsi que dans les offres d'emploi, sans pour autant nuire à l'intelligibilité des textes ni à leur lisibilité.

6.3 Politique de genre et G3

Le G3, créé en 2012, est un regroupement de trois universités francophones de premier plan, l'Université de Genève, l'Université de Montréal et l'Université libre de Bruxelles. Ces institutions sont unies par une communauté d'intérêts et d'objectifs dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et des services à la société. Le but de l'entente est de développer une collaboration entre universités francophones d'excellence et d'accroître la qualité des activités de recherche et de formation de chacun des partenaires en tirant profit de convergences d'intérêts. Ainsi, les politiques appliquées par chacune en matière d'égalité de genre peuvent servir de base à un échange de bonnes pratiques.

A titre d'exemple, l'Université de Genève dispose d'une Délégation à l'égalité des chances entre hommes et femmes. Elle est notamment chargée de suivre l'ensemble des procédures de nomination des professeurs. En outre, elle a également élaboré un *Plan d'actions EGALITE@UNIGE 2013-2016*, qui définit des mesures et actions regroupées sous quatre grands objectifs :

- 1) Intégrer l'égalité à la politique universitaire ;
- 2) Créer et garantir un environnement propice à l'égalité ;
- 3) Nommer et promouvoir femmes et hommes sans discrimination ;
- 4) Mettre en place des outils de *pilotage égalité*.

L'ULB pourra envisager de s'y rendre à moyen terme au moment de la formalisation de son propre plan d'actions.

6.4 Erasmus staff training, échange avec l'Università di Bologna

Le programme *Erasmus staff training* permet aux personnels des services facultaires ou de l'administration générale de visiter d'autres institutions européennes ou d'accueillir des membres de ces dernières. Outre l'enrichissement mutuel que ces contacts ne manquent pas d'engendrer, ils permettent également d'évoquer des procédures convergentes. Du 1^{er} au 5 septembre 2014, le Service du greffe de l'ULB a accueilli Cosmina Calabretta, employée au sein du secteur des affaires institutionnelles de l'*Università di Bologna*. Son séjour a notamment permis des échanges concernant la création, en janvier 2014, au sein de l'*Università di Bologna*, d'un organe consultatif intitulé *Comitato Unico di Garanzia per le pari opportunità, la valorizzazione del benessere di chi lavora e contro le discriminazioni nel lavoro* (Comité de garantie unique pour l'égalité des chances, l'amélioration du bien-être des travailleurs et contre la discrimination dans le travail). Il a notamment pour mission de proposer un plan d'actions positives pour promouvoir l'égalité des chances et de les évaluer. Les contacts entre l'ULB et cette prestigieuse université italienne pourront se poursuivre sur ce thème précis.

7. Visibilité donnée à la question du genre au sein de l'ULB

En se voulant lieu d'échanges et de savoirs et cherchant constamment à attirer des publics variés, dans et hors de la communauté universitaire, quel meilleur terreau pour l'Université que les activités de type conférences, séminaires ou colloques qu'elle organise pour assurer une meilleure visibilité à la question du genre ? En particulier, deux workshops ont été organisés dans le cadre du nouveau réseau interfacultaire des personnes impliquées dans cette problématique évoqué dans le chapitre précédent. Ils n'illustrent qu'une partie du programme réservé au genre durant l'année académique 2013-2014 et dont un aperçu est donné dans les rubriques qui suivent. A ces activités purement scientifiques s'ajoute l'initiative de la délégation du corps académique siégeant à l'Assemblée plénière de l'Université visant à mieux identifier les causes et les processus de *déperdition* des femmes dans les différents échelons des carrières universitaires.

7.1 Femmes, travail et inégalités

Pour la troisième année consécutive, l'ULB a organisé une conférence à l'occasion de la journée internationale de la femme. Elle a lieu le 10 mars 2014 sur le thème *Femmes, travail et inégalités*.

Raymonde Yerna, Chef de cabinet adjointe de Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'économie, des PME, du commerce extérieur, des technologies et de l'enseignement supérieur a ouvert la conférence.

Le Recteur Didier Viviers a ensuite exposé le bilan de la politique de genre à l'ULB. A cette occasion, Danièle Meulders a présenté le nouveau Master en sciences du travail à finalité genre et inégalités, lancé au début de l'année académique 2014-2015 et dont il est largement question dans le chapitre du présent rapport consacré à l'enseignement.

La conférence s'est poursuivie par les interventions de :

- 1) Margaret Maruani (Université Paris Descartes, Directrice du Réseau marché du travail et genre – MAGE). Son exposé était intitulé *Les femmes sont partout, l'égalité nulle part* ;
- 2) Jacqueline Laufer (HEC Paris), dont l'intervention portait sur *Le plafond de verre* ;
- 3) Fatiha Talahite (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris). Sa présentation avait pour titre *Genre et marché du travail au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*.

Pascale Vielle (Centre interdisciplinaire de recherche travail, état et société, UCL) a conclu la conférence.

7.2 Sexe, genre et mobilité académique

Suite à la mise en place du réseau interfacultaire des personnes impliquées dans la problématique du genre à l'ULB, deux séminaires ont été organisés par Monique Tavernier, en collaboration avec l'équipe de recherche de Danièle Meulders. Dans le cadre de la préparation de ces événements, une rencontre a été organisée avec Françoise Goffinet, de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, afin de bénéficier de son expertise. Depuis 2006, cette institution belge regroupe dans une banque de données une soixantaine de pratiques d'entreprises innovantes issues du public et du privé, du nord et du sud du pays, favorisant l'égalité des hommes et des femmes. Cette banque de données a pour mission de valoriser les initiatives prises en la matière par des organisations, notamment celles qui ont élaboré et mis en œuvre une politique efficace. Cette base de données peut tout autant constituer une source d'inspiration que permettre d'améliorer la visibilité des différentes actions entreprises par l'ULB en matière de politique de genre.

Soutenant l'idée d'un réel échange de vues consacré à la mobilité, Françoise Goffinet a suggéré la lecture de quelques ouvrages en lien avec cette thématique, notamment *Travail et paternité : Pourquoi et comment promouvoir l'égalité ?*, guide paru en juin 2014 à l'initiative de Philippe Courard, Secrétaire d'État aux familles, avec le soutien de l'Institut. Par ailleurs, la possibilité d'établir un diagnostic et un plan d'actions relatifs à la politique de genre à l'ULB avec l'aide de l'Institut a été évoquée au cours de cette rencontre.

Le séminaire s'est déroulé à l'ULB le 10 octobre 2014. Gaële Goastellec, sociologue, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne, y participait. Elle dirige des recherches comparatives sur les politiques d'enseignement supérieur, les inégalités sociales et le marché académique. Elle est notamment l'auteure de l'ouvrage *Inégalités sociales et enseignement supérieur*. En sa qualité d'intervenante, elle a présenté l'exposé *Sexe, genre et mobilité académique* qui a servi de nom au *workshop*. Annie Cornet, détentrice de la Chaire diversité et innovations sociales de l'Université de Liège et personne de contact genre pour cette institution, a traité de *L'expatriation pour les femmes dans une carrière universitaire. Le cas de l'Université de Liège*.

L'invitation a été lancée auprès d'un réseau d'une centaine de personnes dont l'intérêt pour la problématique de genre et la mobilité professionnelle des enseignants-chercheurs est avérée. Une telle diffusion a notamment été appuyée par David Paternotte, chargé de recherches du FRS-FNRS et maître d'enseignement à l'ULB. Le séminaire se terminait par un lunch-sandwiches pour renforcer les atouts du réseautage dans ce domaine de recherche et d'action : partage d'expériences, mise en avant d'initiatives et de modèles, valorisation des différences, etc.

7.3 Comment éviter la discrimination de genre dans les procédures de sélection, de recrutement et de promotion dans le corps académique ?

En vue d'apporter une réponse à la question *Comment éviter la discrimination de genre dans les procédures de sélection, de recrutement et de promotion dans le corps académique ?*, un *workshop* d'une journée a été organisé le 14 octobre 2014, le second sous l'égide du réseau interfacultaire des personnes impliquées dans la problématique du genre à l'ULB. Il visait essentiellement les personnes de contact genre des facultés ainsi que les Doyens, les Vice-Recteurs, les enseignants du nouveau Master en sciences du travail à finalité genre et inégalités et les membres du Département des ressources humaines.

Deux intervenantes extérieures ont pris la parole lors de l'événement. La première, Monique Chalude, est directrice de MC2, bureau spécialisé en gestion des ressources humaines, communication et égalité professionnelle et diversité, *Partner* chez Chalude & Associates et collaboratrice scientifique auprès de l'ULB (Faculté des Sciences sociales et politiques). Elle mène des activités de recherche, de conseil et de formation dans le domaine de l'égalité professionnelle, de la diversité et du travail des femmes auprès d'entreprises, de centres de recherche universitaires et d'organisations internationales. La seconde, Silvjia Akif, est conseillère auprès du directeur en matière de politique de sélection de l'Office européen de sélection du personnel. Elle est également collaboratrice scientifique auprès de Michel Sylin à la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation.

L'objectif du *workshop* n'était pas d'ouvrir le débat sur l'égalité hommes-femmes mais de sensibiliser les participants à la problématique de genre, par exemple en identifiant les biais présents dans les procédures de recrutement et de promotion et en développant la capacité des personnes concernées à convaincre leur Doyen de l'intérêt à y apporter. Pour ce faire, les nouvelles modalités de recrutement et de promotion dans le corps académique, évoquées dans un chapitre précédent, ont été analysées avec les *lunettes de genre*. Les participants ont également eu l'occasion d'apprendre comment mettre en œuvre un programme d'actions, de même qu'il leur a été expliqué la méthode pour développer un argumentaire pour attirer spécifiquement l'attention sur la question des biais potentiels dans les procédures de gestion des ressources humaines.

Le *workshop* répondait aussi à un des axes de développement du plan d'actions *Euraxess rights* de l'ULB, à savoir la mise en place de formations de personnes spécialisées quant à la neutralité en matière de genre pour le recrutement. Ainsi, le matériel pédagogique créé par les animatrices pourra être réutilisé pour d'autres journées. Celle du 14 octobre 2014 a été introduite par Annemie Schaus, Vice-Rectrice à la politique académique et à la gestion des carrières. L'ouvrage *Alma Mater, Homo Sapiens II*, rédigé par Danièle Meulders et Sïle O'Dorchai (2012), a été présenté à l'occasion de cette journée.

7.4 *Made in Dagenham*

La Commission genre de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation a organisé, le 13 mars 2014, la projection de *Made in Dagenham* de Nigel Cole. Ce film historique retrace la première grève des ouvrières de l'usine automobile du constructeur américain Ford à Dagenham (Angleterre) ainsi que les tractations que conduisirent ses meneuses pour obtenir une complète égalité salariale avec les hommes. La projection a été suivie d'un débat sur les stéréotypes de genre animé par Jean Van Hemelrijck, psychologue (Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation).

7.5 *Atelier Genre(s) et Sexualité(s)*

Créé en juin 2005, l'Atelier Genre(s) et Sexualité(s) (Faculté des Sciences sociales et politiques) réunit des chercheurs en sciences sociales actifs dans le domaine des études de genre et des sexualités : David Paternotte, David Berliner et Annalisa Casini. Il organise des rencontres mensuelles autour de ces questions dans une perspective résolument pluridisciplinaire, croisant sociologie, anthropologie, science politique, philosophie et psychologie sociale.

En 2014, les conférences suivantes ont été proposées :

- 1) *The Politics of lesbian, gay, bisexual, and transgender Rights in Israël : Between (Homo) Normativity and (Homo) Nationalism and Queer Politics* (Aeyal Gross, Tel Aviv University – Israël) ;
- 2) *Ambiguous Pleasures. Sexuality and Middle-class Self-perceptions in Nairobi* (Rachel Spronk, Universiteit van Amsterdam – Pays-Bas) ;
- 3) *Doing gender, doing capitalism : migrant domestic workers and feminist critical theory* (Anna Safuta, FRS-FNRS, Université catholique de Louvain) ;
- 4) *The Diary of Soviet Singer Vadim Kozin : Reading Queer Visibility in 1950's Russia* (Dan Healey, Oxford University – Royaume-Uni) ;
- 5) *My eyes are up here : The causes and consequences of sexual objectification* (Sarah J. Gervais, University of Nebraska at Lincoln – Etats-Unis).

Un table ronde sur le thème *Trans*Citizenship : Contemporary Challenges in Europe* a également été proposée. Elle a rassemblé :

- 1) Zowie Davy (University of Lincoln – Royaume-Uni) ;
- 2) Sally Hines (University of Newcastle – Royaume-Uni) ;
- 3) Jan Simon Hutta (Universität Bayreuth – Allemagne) ;
- 4) Surya Monro (University of Huddersfield – Royaume-Uni) ;
- 5) Judit Takács (MTA TK Szociológiai Intézet – Hongrie) ;
- 6) Janneke van der Ros (Lillehammer University College – Norvège) ;
- 7) Joz Motmans (Universiteit Antwerpen).

L'ensemble de ces chercheurs européens travaillent sur les défis contemporains de *transcitoyenneté* à travers l'Europe. Les questions de citoyenneté, de régimes de protection sociale et les mouvements sociaux ont été abordées.

7.6 Habemus Gender

Les 15 et 16 mai 2014, l'Atelier Genre(s) et Sexualité(s) de la Faculté des Sciences sociales et politiques ainsi que le Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité et le Centre savoir, genre et société (SAGES), tous deux issus de la Faculté de Philosophie et Lettres, ont organisé un colloque international intitulé *Habemus Gender ! Déconstruction d'une riposte religieuse*. Les mobilisations françaises contre l'ouverture du mariage et de l'adoption aux unions de même sexe ont défrayé la chronique, tant en France qu'à l'étranger, suite à l'adoption de la loi française du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe. Ses opposants refusent le droit de se marier ou de devenir parents

aux couples homosexuels et dénoncent également ce qu'ils appellent l'*idéologie* ou la *théorie du gender*. Selon eux, cette *idéologie/théorie*, qui nierait l'altérité sexuelle et refuserait de penser les relations entre hommes et femmes sur le mode de la complémentarité, constituerait une dangereuse menace pour l'humanité. Cette mobilisation ne se limite pas à la France. Elle se retrouve dans de nombreux pays catholiques ou au sein d'enceintes comme l'ONU et le Conseil de l'Europe et puise ses racines dans l'opposition du Saint-Siège aux droits sexuels et reproductifs.

Le colloque poursuivait quatre objectifs :

- 1) Étudier la genèse et les fondements du discours sur l'*idéologie/théorie du gender* ainsi que les différents domaines dans lesquels il se manifeste ;
- 2) Retracer les canaux et les mécanismes de diffusion de ce discours ainsi que les stratégies dans lesquelles il s'inscrit, dans un contexte tant national que supra ou transnational ;
- 3) Explorer les conditions dans lesquelles ce discours fonctionne et les raisons de son succès dans certaines sociétés ou institutions internationales ;
- 4) Étudier les alliances et les transferts entre religions.

Le colloque était organisé en collaboration avec plusieurs organismes extérieurs, dont l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et l'Université des femmes.

7.7 *Seeing the self as an object : Bringing the body back in the psychology of gender et My eyes are up here : The causes and consequences of sexual objectification*

Professeure de psychologie sociale et Directrice du *Subtle Prejudice lab* à l'*University of Nebraska-Lincoln* (États-Unis), Sarah J. Gervais est particulièrement connue pour ses travaux dans le domaine de la psychologie du genre. Elle a proposé deux conférences, *Seeing the self as an object : Bringing the body back in the psychology of gender* et *My eyes are up here : The causes and consequences of sexual objectification*, à l'ULB, les 12 et 26 mai 2014. A travers son intérêt pour des phénomènes tels que l'objectivation sexuelle, le paternalisme et la confrontation interpersonnelle face au sexisme, elle a constaté que les comportements sexistes sont souvent beaucoup plus subtils et sournois que l'on n'avait pu le considérer jusqu'alors mais qu'ils entraînent néanmoins des conséquences négatives sur leurs victimes.

Sarah J. Gervais était invitée par le Centre de recherche en psychologie sociale et interculturelle de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation dans le cadre d'un mandat du Bureau des relations internationales et de la coopération de l'ULB, qui octroie des crédits pour la mobilité des étudiants, des doctorants, des chercheurs et des professeurs. Au début de l'année académique 2014, cette instance est devenue la Commission de classement des crédits internationaux. Elle est désormais l'organe exécutif et financier assurant la mise en œuvre de la politique internationale décidée par le Conseil académique.

7.8 *Les Féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1914-1968)*

L'ouvrage *Les Féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1914-1968)*, rédigé par Catherine Jacques de la Faculté de Droit et de Criminologie, s'attarde sur l'activité féministe de l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 1960. Le mouvement féministe est alors confronté à la mise en place de nouveaux processus d'intervention de l'État et aux conséquences des politiques natalistes menées par tous les gouvernements. Ces tendances sont pourtant en totale contradiction avec l'implication des femmes dans l'espace public, avec leur accès à de nouvelles filières professionnelles ou avec leur arrivée plus nombreuse dans l'enseignement secondaire et même supérieur. Cette recherche permet de mieux comprendre le processus d'inclusion des femmes dans la société belge et éclaire sur les mécanismes de démocratisation de cette dernière par l'intégration de ses citoyennes.

7.9 *Équivalence homme-femme*

La délégation du corps académique de l'ULB, élue à l'Assemblée plénière et représentée au sein des organes centraux décisionnels de l'Université, est sensible à la question du genre. Pour cette raison, elle a proposé que la répartition hommes-femmes à tous les niveaux, tant dans le corps académique, le corps scientifique, le PATGS que parmi les étudiants, soit mise à jour chaque année. La suggestion concerne aussi la composition des organes de gestion de l'institution. L'objectif est de pouvoir identifier les causes et les processus de *déperdition* des femmes dans les différents échelons des carrières universitaires. Dans cette optique, des statistiques, par exemple sur les personnes candidates aux postes académiques temps plein ou sur la répartition des genres au sein des commissions facultaires scientifiques et de classement seraient utiles. La Liste interfacultaire et indépendante du corps académique s'est engagée, en décembre 2013, à inciter l'ULB à mener des actions en vue d'augmenter la représentation des femmes à tous les échelons des carrières administratives, techniques, scientifiques et académiques. De même, elle souhaite accroître leur participation dans les organes décisionnels. Les moyens pour y parvenir sont multiples : meilleure répartition en genre des commissions scientifiques, promotion des recherches et enseignements sur le genre, politiques de sensibilisation à l'égard des étudiantes, articulation vie professionnelle-vie familiale, coaching, etc. La délégation soutient également l'idée d'augmenter la visibilité des femmes actives dans l'Université, notamment grâce à la féminisation systématique des titres dans tous les documents officiels centraux et facultaires. Son premier principe de fonctionnement est l'équivalence homme-femme.

8. Liste des personnes de référence

Le Bureau du Conseil académique du 30 juin 2014 a pris acte de la création du réseau des personnes impliquées dans la problématique de genre à l'ULB. Ses membres ont pour mission d'échanger des bonnes pratiques, de suggérer des propositions en vue d'accroître l'égalité de genre à l'Université, de recommander localement des actions de mise en œuvre de la politique institutionnelle, de mettre en place le suivi d'indicateurs communs ou encore de contribuer aux évaluations que l'Université devra mener vis-à-vis des pouvoirs politiques.

Le réseau est composé de représentants de l'ensemble des facultés et entités indépendantes de l'Université, à l'exception de la Faculté de Médecine, qui n'a pas encore identifié une telle personne-ressource :

- 1) Stéphanie Loriaux, Valérie Piette et Muriel Andrin, Faculté de Philosophie et Lettres ;
- 2) Nicole Gallus, Isabelle Rorive, Emmanuelle Bribosia, Faculté de Droit et de Criminologie ;
- 3) Danièle Meulders, Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management et Faculté des Sciences sociales et politiques ;
- 4) Cécile Colin, Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education ;
- 5) Jean-Didier Bergilez et Elodie Degavre, Faculté d'Architecture ;
- 6) Vinciane Debaille, Faculté des Sciences ;
- 7) Christine Decaestecker, Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- 8) Véronique Fontaine, Faculté de Pharmacie ;
- 9) Annalisa Casini, Ecole de Santé publique ;
- 10) Malgorzata Klass, Faculté des Sciences de la Motricité ;
- 11) Emanuelle Bribosia, Institut d'Etudes européennes ;

Monique Tavernier, Directrice de la Chancellerie et *personne de contact genre pour l'ULB*, est chargée de sa première mise en place.

Les membres de ce réseau ne sont toutefois pas les seuls à s'intéresser et à contribuer à la problématique du genre au sein de l'ULB, comme en témoignent les activités de différents centres de recherche, l'inventaire des enseignements ayant trait au genre ainsi que celui des mémoires et des thèses ayant le genre pour thématique, respectivement repris aux annexes III et IV de ce rapport.

Annexe I : Cahier des charges de la personne de contact genre

Cahier des charges défini en annexe I de la convention entre la Communauté française de Belgique et l'Université libre de Bruxelles visant la mise en place d'une personne de contact genre au sein de l'ULB

La mission de la personne de contact genre au sein de son institution sera de :

1. Fournir un rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre dans l'institution

Ce rapport sera établi sur base d'un canevas commun défini en concertation avec la Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2. Assurer la mise en réseau des personnes impliquées dans la question du genre au sein de son institution tant aux niveaux « *intra* » et « *inter* » institutionnels que régional, national et international
3. Assurer une meilleure visibilité à la question du genre au sein de son institution

Cette visibilité prendra notamment forme à travers plusieurs outils du type :

- a) Diffusion du rapport annuel
 - b) Pages web dédiées au genre
 - c) Informations sur l'enseignement, les recherches et événements portant sur le sujet du genre
 - d) Informations sur la mise en place d'un réseau femmes / genre
 - e) Encourager et rendre visibles les réflexions sur les nouvelles initiatives en matière de genre à travers les missions d'enseignement, de recherche et de services à la société
 - f) Etc.
4. Rédiger des propositions pour un plan à établir en collaboration avec les autorités académiques en vue d'accroître l'égalité de genre au sein de l'institution

Les pistes d'actions suivantes seront explorées :

- 1) Assurer une meilleure représentation des femmes dans toutes les instances de l'université :
 - a) Sensibiliser les autorités académiques, doyens, ...
 - b) Faire introduire une règle de représentation minimale des femmes dans toutes les instances
 - c) Désigner une personne responsable du genre dans chaque faculté
- 2) Veiller à la transparence des procédures de recrutement, nomination et promotion
- 3) Sensibiliser les étudiants quant aux choix d'études et aux possibilités de carrières académiques

- 4) Soutenir le développement de programmes spécifiques d'enseignement sur le genre
 - 5) Encourager les échanges et les collaborations entre les différentes équipes qui incluent le thème du genre dans leurs recherches
 - 6) Institutionnaliser les personnes de contact genre
 - 7) Etc.
5. Rédiger un rapport d'activité annuel présentant le travail réalisé par les personnes de contact genre

Ce rapport d'activité sera commun à toutes les institutions. Un canevas standard – établi en commun – permettant de collecter de l'information puis de la mettre en commun dans un document unique, sera proposé. Le rapport reprendra également des recommandations.

<p>Annexe II : Canevas commun pour le rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre</p>
--

Canevas défini en annexe II de la convention entre la Communauté française de Belgique et l'Université libre de Bruxelles visant la mise en place d'une personne de contact genre au sein de l'ULB

1. Données chiffrées

Le rapport contiendra notamment les données suivantes, en s'aidant de celles qui sont disponibles au Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique (Cref) :

1.1. Evolution du nombre et de la proportion de femmes et d'hommes parmi :

- a) Les étudiants par niveau, discipline ;
- b) Le personnel scientifique par niveau, discipline ;
- c) Le personnel académique par niveau, discipline ;
- d) Le personnel administratif et de gestion par niveau ;
- e) Les docteurs honoris causa ;
- f) Les bénéficiaires des sabbatiques ;
- g) Les bénéficiaires de subsides pour séjour à l'étranger / la durée du séjour/ le pays de destination ;
- h) Prix, chaires et bourses ;
- i) Les personnes promues par fonction ;
- j) Les candidats à une promotion ;
- k) Etc.

1.2. Représentation des femmes et des hommes dans les instances de décision de l'université :

- a) Conseil d'administration ;
- b) Bureau de l'université ;
- c) Conseil de la recherche ;
- d) Conseil de l'enseignement ;
- e) Doyens/Présidents et Vice-Doyens/Vice-Présidents ;
- f) Directeurs-Coordinateurs des départements de l'administration générale ;
- g) Conseil d'entreprise ;
- h) Responsables de départements ;
- i) Commissions de désignation et de promotion à tout niveau au sein des facultés.

2. Politiques menées par l'université pour favoriser l'égalité professionnelle hommes-femmes

2.1. Actions positives

2.2. Actions transversales

3. La question du genre dans l'enseignement

Inventaire des programmes / majeurs – mineurs et enseignements portant sur le genre

4. La question du genre dans la recherche

Réalisations et/ou initiatives en matière de recherches sur le genre / intégrant le genre

5. Inventaire des mémoires et thèses par discipline utilisant le genre comme thématique

6. Institutionnalisation de la question du genre

Personnes et organes en charge de la question de genre au sein de l'institution

7. Visibilité donnée à la question du genre au sein de l'institution

8. Liste des personnes de référence

Annexe III : Inventaire des enseignements ayant trait au genre par faculté

Liste établie, d'une part, sur la base de l'inventaire des enseignements et des recherches sur le genre à l'ULB rédigé en octobre 2013 par Danièle Meulders et Sïle O'Dorchai et, d'autre part, en consultant le catalogue des programmes de l'ULB (année académique 2014-2015) pour ce qui a trait au Master en sciences du travail à finalité genre et inégalités.

A. Faculté de Philosophie et Lettres

- 1) HIST-B-305 – Histoire du genre – Valérie Piette et Muriel Andrin ;
- 2) PHIL-B-300 – Séminaire sur des questions de philosophie – Marie-Geneviève Pinsart ;
- 3) PHIL-B-220 – Philosophie des sciences et des techniques – Marie-Geneviève Pinsart et Isabelle Stengers ;
- 4) PHIL-B-456 – Bioéthique – Marie-Geneviève PINSART et Jean-Noël Missa ;
- 5) GERM-B-125 – Littérature et civilisation des pays néerlandophones – Stéphanie Loriaux ;
- 6) GERM-B-126/127 – Littérature et civilisation des pays néerlandophones – Stéphanie LORIAUX ;
- 7) GERM-B-220/321 – Auteurs néerlandais et flamands I et II – Stéphanie Loriaux ;
- 8) GERM-B-225/326 – Histoire littéraire et culturelle des pays néerlandophones – Stéphanie Loriaux ;
- 9) GERM-B-440 – Séminaire de littérature néerlandaise (post)coloniale – Stéphanie Loriaux ;
- 10) GERM-B-515 – Langue et culture des pays néerlandophones – Stéphanie Loriaux.

La deuxième année du Master en histoire comprend un module d'options Etudes de genre, constitué des trois cours suivants :

- 1) POLI-D-512 – *Selected topics in politics and government* – David Paternotte ;
- 2) SOCA-D-317 – Sociologie des rapports sociaux – Marcelle Stroobants ;
- 3) SOCA-D-428 – Contacts de cultures – Anne Morelli.

B. Faculté de Droit et de Criminologie

- 1) DROI-C-5141 – Approches juridiques des discriminations – Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive. Ce cours est également dispensé dans le cadre du Master complémentaire en Droit européen (Institut d'Etudes européennes) ;
- 2) DROI-C-203 – Droit de la famille – Alain-Charles Van Gysel et Nicole Gallus ;
- 3) DROI-C-585 – Bioéthique et droit – Nicole Gallus ;
- 4) CRIM-C-202 – Politiques sociales et prévention de la délinquance – Carla Nagels.

C. Faculté des Sciences sociales et politiques

- 1) POLI-D-509 – Régimes politiques des Etats d'Amérique latine – Bérengère Marques Pereira ;
- 2) POLI-S-426 – Pouvoirs publics et politique de revenus – Jean-Luc De Meulemeester ;
- 3) POLI-D-512 – *Selected topics in politics and government* – David Paternotte ;
- 4) ECON-D-437 – Questions approfondies d'analyse économique du marché du travail – Robert Plasman ;
- 5) SOCA-D-481 – Anthropologie du genre et de la sexualité – David Berliner et Cathy Herbrand (ULB – USL) ;
- 6) SOCA-D-526 – Questions de sociologie des pays musulmans – Firouzeh Nahavandi ;
- 7) SOCA-D-548 – Emploi et politique sociale en Europe – Daniele Meulders ;
- 8) SOCA-D-527 – Formation et emploi – Marcelle Stroobants ;
- 9) SOCA-D-317 – Sociologie des rapports sociaux – Marcelle Stroobants ;
- 10) SOCA-D-541 – Fondements et enjeux socio-économiques dans le non marchand – Sîle O'Dorchai ;
- 11) SOCA-D-542 – Les relations collectives de travail dans le non marchand – Sîle O'Dorchai ;
- 12) SOCA-D-544 – Diagnostic et gestion de projets – Sîle O'Dorchai ;
- 13) GEST-D-539 – Séminaire : Dimension européenne de la politique de l'emploi dans le tiers secteur – Sîle O'Dorchai.

Par ailleurs, la Faculté des Sciences sociales et politiques a lancé, au début de l'année académique 2014-2015, le Master en sciences du travail à finalité genre et inégalités. Le programme des deux années de ce cursus est repris ci-dessous :

- 1) DROI-D-405 – Aspects sociaux du droit européen – Laurent Vogel – 5 ECTS (Théorie : 12h) ;
- 2) ECON-D-438 – Economie du travail – Maria Jepsen – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 3) PSYC-D-402 – Psychologie du travail et des entreprises – Michel Sylin – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 4) SOCA-D-313 – Sociologie du travail – Esteban Martinez-Garcia – 5 ECTS (Théorie:24h) ;
- 5) SOCA-D-317 – Sociologie des rapports sociaux – Marcelle Stroobants – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 6) SOCA-D-443 – Anthropologie du développement et environnement – Véronique JOIRIS – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 7) SOCA-D-446 – Histoire du travail – Flavia Cumoli – 5 ECTS (Théorie : 24h)
- 8) SOCA-D-451 – Mobilités, transitions et reconversions professionnelles (conférences) – Mejed Hamzaoui – 5 ECTS (Exercices : 24h) ;
- 9) SOCA-D-474 – Séminaire de méthodologie de mémoire en sciences du travail – 5 ECTS (Travaux pratiques : 24h) ;
- 10) SOCA-D-495 – Théorie du travail social – Nouria Ouali – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 11) SOCA-D-497 – Sociologie du genre – David Paternotte – 5 ECTS (Théorie:24h) ;
- 12) DROI-C-5141 – Approches juridiques des discriminations – Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 13) ECON-D-437 – Questions approfondies d'analyse économique du marché du travail – Robert Plasman – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 14) ECON-S-404 – Gender economics – Danièle Meulders – 5 ECTS (Théorie:24h) ;

- 15) MEMO-D-540 – Mémoire – 25 ECTS (Travaux personnels:300h) ;
- 16) SOCA-D-4992 – *Anthropology of Gender and Sexuality* – David Berliner – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 17) SOCA-D-537 – Etude approfondie de questions de politiques sociales – Mejed Hamzaoui – 5 ECTS (Théorie : 36h) ;
- 18) SOCA-D-548 – Séminaire Travail et genre – Danièle Meulders – 5 ECTS (Théorie : 24h).

Cours à option, au minimum 5 ECTS pour chacune des années à choisir dans la liste suivante :

- 19) HIST-B-305 – Histoire du genre – Muriel Andrin et Valérie Piette – 5 ECTS (Théorie : 36h) ;
- 20) PSYC-D-404 – Psychologie interculturelle du travail – Laurent Licata – 4 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 21) SOCA-D-407 – Education, travail et développement en Afrique sub-saharienne – Alain Verhaagen – 5 ECTS (Théorie : 24h) ;
- 22) SOCA-D-488 – E-Learning en formation d'adultes – Michel Sylin – 5 ECTS (Exercices : 24h) ;
- 23) SOCA-D-526 – *Gender Issues in Islamic Countries* – Firouzeh Nahavandi – 5 ECTS (Théorie : 24h).

D. Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management

- 1) ECON-S-404 – *Gender economics* – Daniele Meulders ;
- 2) GEST-S-606 – *Development and Ethics (Ethical issues in Microfinance)* – Laurent Gheeraert et Marek Hudon ;
- 3) GEST-Y-001 – *Public Policies in Microfinance, Microfinance and Societies* – Isabelle Guerin ;
- 4) GEST-S-517 – *Multiculturalism in Europe* ;
- 5) GEST-D-448 – *Organizational Behavior and Leadership* ;
- 6) GEST-D-461 – *Topics in organisational behavior research* ;
- 7) PSYCH-D-101 – Psychologie et Management.

E. Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation

- 1) PSYC-E-103 – Psychologie différentielle – Olivier Klein et Carole Hauwel ;
- 2) PSYC-E-341 – Cognition sociale – Olivier Klein ;
- 3) PSYC-E-468 – Psychophysiology cognitive et clinique – Cécile Colin ;
- 4) PSYC-E-511 – Les grands courants psychothérapeutiques : psychanalyse – Susann Heenenwolff ;
- 5) EDUC-E-101 – Les grands courants de la pensée et de la recherche en éducation – Jose-Luis Wolfs ;
- 6) PSYC-E-438 – Psychologie interculturelle – Laurent Licata.

F. Ecole de Santé publique

- 1) PSYC-L-301 – Introduction à la psychologie pour la santé – Annalisa Casini ;
- 2) SOCA-L-401 – Déterminants psycho-sociaux – Annalisa Casini et Perrine Humblet ;
- 3) GRBE-E-102 (GRBE0102-1) – Travail, santé et bien-être : cours transversal – Annalisa Casini, Isabelle Hansez et Ginette Herman ;
- 4) SAPU-L-524 – Santé mentale – Annalisa Casini ;
- 5) SAPU-L-504 – Questions d'actualité en santé publique – Elise Mendesda Costa et Alain Leveque.

Annexe IV : Inventaire des mémoires et des thèses utilisant le genre comme thématique
--

Mémoires

Selon l'inventaire effectué par le Service des archives et bibliothèques de l'ULB, en date du 27 août 2014, 425 mémoires utilisant le genre comme thématique ont été défendus à l'ULB entre 2008 et 2014. La liste ci-dessous se limite aux mémoires présentés depuis 2012. Ils sont classés selon l'année au cours de laquelle ils ont été défendus et par ordre alphabétique du nom de leur auteur.

Auteur	Titre	Promoteur
2012		
1) Aktas Hilâl	<i>Les stratégies d'acculturation et les pratiques de mariages : étude auprès des jeunes belgo-turc originaires d'Emirdag et de leurs parents.</i>	Licata Laurent
2) Ambroglini Daniele	<i>L'empowerment des femmes et le rôle des Self-Help Groups au sud du Rajasthan (Inde).</i>	Nahavandi Firouzeh
3) Antoine-Moussiaux Julie	<i>L'état psychique des femmes enceintes, effractions de l'inconscient et corrélats en processus primaire. Une étude à l'interface des sciences cognitives et de la psychanalyse.</i>	Bazan Ariane
4) Appelmans Gaëlle	<i>La création et le développement des études de genre en Hongrie.</i>	Marques-Pereira Bérengère
5) Baccus-Debiere Sophie	<i>La satisfaction sexuelle féminine. Influence de l'orientation vers l'échange et de la réciprocité dans les activités sexuelles.</i>	Azzi Assaad Elia
6) Bajraktari Florentina	<i>Wild women don't have the blues : The fight for the civil rights by the african-american women throughout the blues.</i>	Van Haute Emilie
7) Barki Agni	<i>Le manque de femmes aux postes d'encadrement. L'analyse des obstacles et des freins qui empêchent une représentabilité équilibrée entre les hommes et les femmes : le cas du Secrétariat Général du Conseil de l'Union européenne.</i>	Wilkin Luc
8) Baudoux Aurélie	<i>Le « screening » psychologique des candidats à la prêtrise. Une analyse des représentations de la sexualité et de la déviance au sein de l'Eglise.</i>	Adam Christophe
9) Ben Aissa Ikram	<i>La place de la religion dans le quotidien des étudiantes iraniennes de Téhéran.</i>	Nahavandi Firouzeh
10) Benhassan Nedjma-Chatila	<i>Les mères issues de l'immigration maghrébine, de milieux socioculturels défavorisés, à l'épreuve de l'école maternelle.</i>	Kahn Sabine

11)	Benoot Charlotte	<i>Les mouvements de femmes dans le contexte néolibéral : possibilités et écueils pour leur empowerment. Etude de cas d'une coopérative des femmes au Guatemala-Ciudad.</i>	Marques- Pereira Bérengère
12)	Bonjutu L'ombala Lobunda Laure	<i>Le genre féminin exprimé et sexualité assumé : de ce que les femmes en disent.</i>	Bazan Ariane
13)	Bouvier Delphine	<i>Normes de genre, acceptation de l'homosexualité et prise de risque sur un échantillon de huit hommes homosexuels.</i>	Vercruysse Nathalie
14)	Buelens Marie- Astrid	<i>Perita prodigiorum mulier ? Regards des auteurs antiques sur le statut divinatoire de la femme dans la Rome royale, républicaine et impériale.</i>	Engels David
15)	Burton Julie	<i>L'émancipation des femmes indigènes dans Chiapas à travers le théâtre comme moyen d'expression identitaire et de résistance. Le cas de la Fomma « La Fortaleza de la Mujer Maya ».</i>	Vander Gucht Daniel
16)	Colpaert Anne	<i>Etude de la fortune littéraire d'un personnage féminin dans la littérature française du 19^e siècle : La vieille maîtresse.</i>	Brogniez Laurence
17)	De Brabandere Amélie	<i>L'impact du vécu psychique de la grossesse sur la sexualité de la femme enceinte. Approche du vécu psychique et de la sexualité de la femme enceinte, âgée de 25 à 35 ans, au deuxième trimestre de la grossesse.</i>	
18)	De Bruycker Helena	<i>Gender and the labour market in Egypt.</i>	Meulders Danièle
19)	Dehenain Roxanne	<i>Archéologie et iconographie des femmes de la haute élite maya.</i>	Eeckhout Peter
20)	Delvosal Morgane	<i>L'influence des stéréotypes liés à la beauté dans les décisions d'embauche. Enquête sur l'espace laissé à la subjectivité du recruteur.</i>	Sylin Michel
21)	Demeuldre- Coche Stéphanie	<i>L'impact de la vision féministe dans la construction des héroïnes de Disney des années 1990. Analyse et réception.</i>	Andrin Muriel
22)	Descantons de Monblanc Florence	<i>L'asexualité : une sexualité du 4^e type ?</i>	Vercruysse Nathalie
23)	Dewille Adrien	<i>Choix du prénom : enjeux individuels et systémiques ?</i>	Duret Isabelle
24)	Di Bladi Maria	<i>Distribution des tâches dans le couple : effet du rôle de genre et de l'orientation sexuelle.</i>	Azzi Assaad Elia
25)	Dofny Maude	<i>La fonction du passage à l'acte dans la construction de la féminité chez des adolescentes en absence de père.</i>	Courtois Anne
26)	Dumont Virginie	<i>Concilier vie familiale et vie professionnelle : quel rôle pour l'entreprise ?</i>	O'Dorchai P. Sîle

27)	El Abouri Sofia	<i>Quotas de femmes dans les C.A : quelle perception les femmes membres des C.A ont-elles de la loi belge du 28 juillet 2011 ?</i>	Garcia-Prieto Patricia
28)	El Mimouni Monia	<i>Satisfaction physique et estime de soi chez les femmes: ou comment l'IMC, le décalage « figure réelle-figure idéale » et les commentaires de l'entourage proche influencent cette satisfaction et cette estime de soi chez les femmes.</i>	Azzi Assaad Elia
29)	El Mkhouist Bouchra	<i>Déterminants sociaux de la situation des femmes bédouines dans le désert du Néguev.</i>	Nahavandi Firouzeh
30)	Fiorini Francesca	<i>Être femme, être noire, être écrivaine. Trois voix au féminin : Calixthe Beyala, Tanella Boni et Maryse Condé.</i>	Delbart Anne-Rosine
31)	Florin Aline	<i>Décrire la femme, écrire en couple : comparaison des personnages féminins dans les théâtres de Dario Fo et Franca Rame.</i>	Gigant Claudio
32)	Fossoul Virginie	<i>La conciliation entre vie privée et vie professionnelle dans les ménages modernes : et les hommes dans tout ça ?</i>	Casini Annalisa
33)	Gaillard Audran	<i>Des regards masculins sur la violence aux femmes : d'hier à aujourd'hui, quelles perceptions les hommes ont-ils de la violence conjugale ?</i>	Jacobs Dirk
34)	Gariot Juliette	<i>Impact de l'expertise artistique sur la perception des corps sexualisés.</i>	Klein Olivier
35)	Geuse Pauline	<i>L'univers de Copi à travers l'étude de ses chimères homosexuelles et transgenres. Analyse de Cachafaz, L'homosexuel ou la difficulté de s'exprimer et une visite inopportune.</i>	Bouko Catherine
36)	Goethals Géraldine	<i>La question du genre dans la gestion des carrières au sein de la fonction publique. Une étude de cas au Service Public Fédéral de la Justice.</i>	Wilkin Luc
37)	Gonçalves Lopes Catia	<i>Enquête sociolinguistique : la conscience chez les adolescents de normes communicationnelles propres au sexe/genre au sein d'une même communauté linguistique.</i>	Rosier Laurence
38)	Greffe Thibaut	<i>La diversité au sein de la police : le cas de l'orientation sexuelle.</i>	Licata Laurent
39)	Hamarat Nastasia	<i>Du corps mutilé : action associative et modalités d'engagement individuel dans la lutte contre le cancer du sein.</i>	Lebeer Guy
40)	Harrouchy Dikra	<i>L'égalité entre hommes et femmes dans la vie professionnelle.</i>	Nayer André
41)	Henriet Benoit	<i>Regard blanc, corps sauvage. La représentation filmée des corps coutumiers au Congo belge (1924-1939). Imaginaire, genre, ethnicité.</i>	Piette Valérie
42)	Ilhame Toufik	<i>L'évolution du nombre d'étudiantes en sciences informatiques en Belgique.</i>	Plasman Robert
43)	Jacobs Louis- Philippe	<i>Le traitement des cas de harcèlement sexuel par l'auditorat du travail de Bruxelles.</i>	De Fraene Dominique.

44)	Jeunejean Laura	<i>Une maman pour une autre ? Investigation de la relation coparentale et de l'alliance au sein des familles homoparentales.</i>	Courtois Anne
45)	Kentra Damien	<i>Labour market and gender in Lebanon.</i>	Meulders Danièle
46)	Kimbimbi Madiya	<i>Femmes et carrière académique : un parcours hiérarchique non sans obstacles.</i>	Lannoy Pierre
47)	Lauwers Hélène	<i>Etude sur la correspondance entre concept de soi et achat dans les publicités de parfums pour homme.</i>	Polh Sabine
48)	Le Métais Elisabeth	<i>Les préoccupations sexuelles dans la petite enfance.</i>	Bazan Ariane
49)	Lecrompe Ludivine	<i>Politique de lutte contre la violence envers les femmes en Espagne de 1983 à 2011.</i>	Marques- Pereira Bérendère
50)	Loodbuyck Anne-Sophie	<i>Les « points sexuellement transmissibles » dans les universités de la ville de Kinshasa.</i>	Nahavandi Firouzeh
51)	Loozen Nora	<i>Le féminisme à l'épreuve de l'Afrique : le cas du village d'Umoja au Kenya.</i>	Piette Valérie
52)	Luca Michael	<i>La compliance aux traitements chez l'enfant atteint de mucoviscidose dans un contexte où la mère est le preneur en charge primaire (prise en charge monoparentale ou couple recomposé).</i>	De Coster Lotta
53)	Mahieu Elodie	<i>Que fait la police en voie de féminisation ? Une enquête sur le processus de diversification selon le genre.</i>	Stroobants Marcelle
54)	Mahy Alexandra	<i>Le tourisme sexuel féminin au Sénégal.</i>	Berliner David
55)	Marlaire Marie- Laure	<i>Monsieur le secrétaire : étude des stéréotypes du genre dans le cadre du travail de bureau.</i>	Sylin Michel
56)	Merzguioui Farah	<i>La paternité à l'épreuve de l'addiction : de la famille migrante à la famille recréée.</i>	Licata Laurent
57)	Michaux Marie	<i>La conciliation vie familiale/vie professionnelle étudiée à travers le dispositif d'accueil des jeunes enfants par des accueillantes conventionnées.</i>	O'Dorchai P. Sîle
58)	Moné Germaine Elisabeth	<i>Travail domestique et scolarisation des jeunes filles dans les zones rurales du Cameroun : une analyse en termes de coût d'opportunité en vue de la remise en question des stéréotypes sociaux.</i>	Verhaagen Alain
59)	Morillo Lopez Carol	<i>Le plafond de verre à l'université.</i>	
60)	Moyse Sandy	<i>Perception de l'hygiène et de la propreté par des techniciens de surface à l'hôpital.</i>	
61)	Némesin- Bouchpan- Lerust-Juéry Séverine	<i>Stress et stratégies de coping des conjointes d'expatriés français aux Pays-Bas.</i>	Vercruysse Nathalie
62)	Nolf Gaëlle	<i>Le personnage de la « nouvelle femme » dans le cinéma chinois des années 1930.</i>	Lauwaert Françoise

63)	N'Soko Muriel	<i>La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle : égalité ou inégalité entre les hommes et les femmes dans la sphère privée et professionnelle.</i>	Delbart Anne-Rosine
64)	Ntoumos Véronique	<i>L'esthétique de la résistance dans l'œuvre de Dewé Gorodé : de l'écriture à l'engagement politique et féministe en littérature francophone.</i>	Hamzaoui Mejed
65)	Ozden Cem	<i>Les salaires précaires : le cas des mères célibataires immigrantes travaillant à temps partiel.</i>	Bernard Bruno
66)	Picavet Noémie	<i>Être une femme à Bruxelles durant la période française. Aperçu de l'éducation, du travail et de la vieillesse des pauvres Bruxelloises (1795-1815).</i>	O'Dorchai P. Sîle
67)	Pieret Muriel	<i>Les femmes ont-elles les mêmes chances que les hommes d'évoluer dans les hautes sphères de la police ; en l'occurrence dans la zone de police de Charleroi ?</i>	
68)	Piraux Steve	<i>Devenir, être, rester père en voyant peu ses enfants.</i>	Courtois Anne
69)	Piton Céline	<i>Maternité et marché du travail.</i>	Rycx François
70)	Prêtre Anaëlle	<i>Le corps féminin comme expression d'un art politiquement engagé : Sanja Ivekovic, Mona Hatoum et Shirin Neshat.</i>	Andrin Muriel
71)	Rashidy Sakina Leyla	<i>Gender and perceptions of academic work evaluation among faculty members.</i>	Garcia-Prieto Patricia
72)	Rasson Delphine	<i>La conciliation vie professionnelle/vie privée chez les couples travaillant ensemble comme indépendants associés.</i>	Hamzaoui Mejed
73)	Richelle Sophie	<i>Les « folles » de Bailleul. Expériences et conditions d'internement dans un asile français (1880-1914).</i>	Piette Valérie
74)	Ronti Thomas	<i>La prise en compte de l'orientation sexuelle dans les politiques de gestion des ressources humaines : entre équité de traitement et marketing ?</i>	Sylin Michel
75)	Rougier Laure	<i>Les ressources internes et relationnelles de femmes victimes de viols dans l'est de la république démocratique du Congo et réfugiées en Belgique.</i>	Vercruysse Nathalie
76)	Sassi Karima	<i>Femmes diplômées du supérieur et portant le foulard islamique : parcours et stratégies d'insertion socioprofessionnelle.</i>	Rea Andrea
77)	Schadeck Allison	<i>Fanny de Beauharnais : Salonnière et femme écrivain de la fin du XVIIIème siècle.</i>	André Valérie
78)	Schumann Stéphanie	<i>Rester victime ou devenir militante ? : Analyse des récits de huit femmes congolaises dans le cadre de la maison « Anuarite ».</i>	Adam Christophe
79)	Siva Borges Andreia	<i>Les représentations sexuelles et genrées de la culture nippone à travers le manga.</i>	Berliner David
80)	Stein Macha	<i>L'« être femme » dans l'écriture et l'acte d'écrire. Amélie Nothomb : une femme, une plume.</i>	Fouchet Philippe
81)	Sterling Olivia	<i>Manifestantes de Tahrir : quand l'esprit féministe se fonde dans l'esprit révolutionnaire.</i>	Sfeir Jihane

82)	Thiry Sarah	<i>Elles ne se marièrent pas, vécurent heureuses et n'eurent pas d'enfant. Investigation du jugement social porté sur ces femmes qui choisissent de rester célibataires ou de ne pas avoir d'enfant.</i>	Azzi Assaad Elia
83)	Uwinkindi Katia	<i>Institutionnalisation du genre au Rwanda : ses expressions et ses incidences sur le développement.</i>	Verhaagen Alain
84)	Van Achte Laetitia	<i>Synchronie et désynchronie prosodiques de l'interaction entre un psychologue et une mère face à sa mort : analyse de leurs significations et de leurs contenus.</i>	Razavi Darius
85)	VanBelleghem Delphine	<i>Genre et sécurité alimentaire : étude de cas au Sénégal.</i>	Joiris Daou Véronique
86)	Van der Dussen	<i>Maternité et Parlement wallon, vers un nouveau féminisme ?</i>	
87)	Van Rossem Christel	<i>L'intégration des travailleurs masculins dans les métiers traditionnellement féminins : le cas des infirmiers.</i>	Stroobants Marcelle
88)	Vanbrabant Manon	<i>Parcours d'exil et dynamiques de genre. Une enquête auprès de réfugié(e)s d'Afrique subsaharienne en Belgique.</i>	Rea Andrea
89)	Vanden Balck	<i>L'accès à l'éducation des filles en Egypte et au Maroc.</i>	
90)	Vander Heyden Capucine	<i>Maternité et préoccupations féministes chez Nancy Huston : paradoxe ou complémentarité ?</i>	Delbart Anne-Rosine
91)	Vanhamme Laetitia	<i>Femmes dans la police : perceptions et représentations des aspirantes inspectrices de police quant à leur rôle futur au sein de la police.</i>	Smeets Sybille
92)	Vanossel	<i>Les droits des femmes indigènes Mapuche dans les réseaux de solidarité. Le cas d'Anamuri (Asociación Nacional de Mujeres Rrales e Indígenas) au Chili.</i>	
93)	Verhaagen Saoussen	<i>Trajectoires socioprofessionnelles des femmes migrantes : le cas des primo-arrivantes peu qualifiées à Bruxelles.</i>	Hamzaoui Mejed
94)	Wasterlain Damien	<i>Labour market and gender in Lebanon.</i>	Meulders Danièle
2013			
95)	Abramovicz Dorota	<i>Manager en tailleur : situation des femmes en Pologne sur le marché du travail après leurs études supérieures. Quelles perspectives d'évolution ?</i>	
96)	Barbier	<i>Les fonctions de l'agriculture urbaine. Une analyse de genre à travers des études de cas à Bogota, Colombie.</i>	
97)	Bardi	<i>La prise en compte des femmes handicapées dans la coopération internationale.</i>	
98)	Bertrand Stéphanie	<i>Le burn-out ressenti par les assistants sociaux des Centres Publics d'Action Sociale.</i>	O'Dorchai P. Síle

99)	Bouche P.	<i>Les femmes juives, catholiques et musulmanes en regard des figures féminines majeures dans les textes sacrés.</i>	Licata Laurent
100)	Bouvier	<i>L'implication des femmes dans la lutte contre la déforestation dans la région de Sao Félix do Xingu au Brésil.</i>	
101)	Bragard Katja	<i>Travailleuses pauvres, confrontation à une réalité sociale pour le moins inquiétante.</i>	O'Dorchai P. Sîle
102)	Buju Ndjabu	<i>Mortalité maternelle dans le district rural de Kenema en Sierra Leone, étude qualitative sur l'accès aux soins obstétricaux d'urgence.</i>	
103)	Cherfi	<i>La violence conjugale en Algérie.</i>	
104)	Dadyko Olena	<i>Gender bias in biomedical research : the case of clinical trials.</i>	Meulders Danièle
105)	De Grootte	<i>La violence envers les femmes au Maroc (Marrakech).</i>	
106)	Dellerre	<i>Le microcrédit individuel pour les femmes. Etude de cas à Haïti.</i>	
107)	Detavernier Aurélie	<i>Les femmes et la fonction publique dans les anciens Pays-Bas à l'époque moderne.</i>	
108)	Di Rocco	<i>Lutte contre la violence de genre au Brésil. Etude de cas du « Coletivo Mulher Vida » à Olinda.</i>	
109)	Dutordoir	<i>L'impact des politiques de conciliation vie privée-professionnelle sur le conflit travail-famille, l'implication et la fidélisation des travailleurs.</i>	
110)	El Moutaouakil	<i>La persistance de l'engagement politique, le cas de Gabriela aux Philippines.</i>	
111)	Fernandez Cardoso Floencia	<i>A room of one's own in pornotopia.</i>	Bergilez Jean-Didier
112)	Frausing	<i>Le genre et la théorie des « welfare régimes ».</i>	
113)	Garcia Mariam Jaber	<i>La place des femmes dans les conseils d'administration des entreprises belges.</i>	Meulders Danièle
114)	Gillet	<i>La lutte contre les violences envers les femmes au Cambodge. Impact des études de genre internationales sur l'évolution du milieu associatif local et ses moyens d'actions.</i>	
115)	Heinz	<i>L'influence du mouvement des piqueteras sur l'engagement politique et social des femmes en Argentine.</i>	
116)	Hendriks	<i>Nicaragua, Managua : la sexuation des rôles.</i>	
117)	Konig	<i>L'eau et les femmes en Tanzanie dans le village X.</i>	
118)	Lacrosse	<i>Le rapport des mères boliviennes aux institutions publiques de santé.</i>	
119)	Lau Cuadra	<i>Perspectives anthropologiques sur l'avortement thérapeutique au Nicaragua.</i>	
120)	Mélotte Patricia	<i>Les femmes face au sexisme : confrontation ou évitement ? Effet de la confrontation sur le bien-être et la performance.</i>	Licata Laurent

121)	Mohamed Moussa Goumati	<i>Femmes, société et droits : le cas du Sénégal. Comment l'implication des femmes sénégalaises dans la sphère publique leur a permis de promouvoir et d'acquérir leurs droits ?</i>
122)	Nembrini	<i>Une stratification genrée et ethnicisée du travail du « care ». Le cas des aides-soignantes travaillant en maison de repos.</i>
123)	Nibelle	<i>Les terres collectives comme facteur de pauvreté féminine au Maroc.</i>
124)	Ossemann Rachel	<i>Le télétravail permet-il aux mères de famille de mieux concilier travail et vie familiale ou nuit-il plutôt à la vie familiale ?</i>
125)	Penninck	<i>Mise en norme de la nudité collective : une ethnographie du naturisme en France et en Belgique.</i>
126)	Pimau Anaïs	<i>L'orientation scolaire des jeunes filles.</i>
127)	Popa	<i>Equal opportunities on the labour market and at the workplace in the European Union since 2005 with a focus on gender equality and work-life balance.</i>
128)	Puissant	<i>Les politiques de santé à l'égard des mères et des enfants au Pérou depuis 1990 : les rapports entre les pouvoirs publics et les ONG. Etude de cas : L'association Kalloa à San Juan de Lurigancho, Lima.</i>
129)	Rahon	<i>Réinsertion professionnelle et discrimination de genre – Etude de cas (Bruxelles-Capitale).</i>
130)	Piret	<i>Love will tear us apart. Une ethnographie des carrières amoureuses.</i>
131)	Sardag	<i>Le parcours de femmes battues et le rôle de centres de refuge. Le cas de l'association « Mor Gati » à Istanbul.</i>
132)	Sere	<i>Cuba et la gestion du VIH/SIDA.</i>
133)	Solbreux	<i>L'éducation des femmes et des filles, vecteur d'émancipation et de développement en Afrique.</i>
134)	Stevenot	<i>L'empathie homme/femme en période de grossesse.</i>
135)	Thibaut	<i>L'intimité dévoilée : le couple échangiste dans tous ses états.</i>
136)	Tilman Arnaud	<i>La différence salariale entre homme et femme : causes et explications.</i>
137)	Tumanyoi Kalema Cédric	<i>La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle : quel équilibre pour les aides ménagères au sein des titres-services ?</i>
138)	Tylova	<i>Construction de l'identité sociale des personnes prostituées d'origine africaine de Bruxelles. Une approche sociologique sur la construction d'identité.</i>
139)	Vercruysse	<i>La pornographie comme hétérotopie cinématographique et sexuelle.</i>

140) Zambon *La violence-envers les femmes au Sarnath, Up, Inde.*

2014			
141)	Balthazar Simon	<i>Plafond de verre, plafond de mère ? L'impact de la formation d'une famille sur la carrière académique</i>	O'Dorchai P. Sîle
142)	Fagni Giulia	<i>Espaces Queer, pornotopies et architectures déviantes.</i>	Bergilez Jean-Didier
143)	Reyntens Véréna	<i>Impureté et enfermement : les blanchisseries de Madeleine.</i>	Pinsart Marie- Geneviève

Thèses

La liste ci-dessous présente l'ensemble des thèses utilisant le genre comme thématique défendues à l'ULB depuis 2008. Cet inventaire a été réalisé par le Service des archives et bibliothèques de l'ULB, en date du 27 août 2014. Les thèses sont classées selon l'année au cours de laquelle elles ont été défendues et par ordre alphabétique du nom de leur auteur.

Auteur	Titre	Promoteur
2008		
1) Casini Annalisa	<i>Genre et carrière professionnelle : enjeux identitaires et dilemmes normatifs dans le phénomène du plafond de verre.</i>	Sanchez-Mazas Margarita, Azzi Assaad Elia
2) Gangji Aynah	<i>Analyse micro-économique du coût du chômage en Belgique : réflexions en matière de perspectives sur le marché du travail et de pauvreté.</i>	Plasman Robert
3) Hayashi-Tsuda Mari	<i>The images of Japanese women in the Japanese contemporary literature (1935-1975) — Short-stories crowned with the Akutagawa Prize/Images de femmes dans la littérature japonaise contemporaine (1935-1975) — cas des nouvelles couronnées par le prix Akutagawa.</i>	Javeau Claude, Van Haecht Anne
4) Herbrand Cathy	<i>Les normes familiales à l'épreuve du droit et des pratiques : analyse de la parenté sociale et de la pluriparentalité homosexuelles.</i>	Van Haecht Anne
5) Karakaya Güngör	<i>Essays on population ageing, dependency and overeducation.</i>	Plasman Robert
6) Ouali Noria	<i>Migration et accès au marché du travail : les effets émancipateurs sur la « condition » des femmes issues de l'immigration.</i>	
7) Paternotte, David	<i>Sociologie politique comparée de l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe en Belgique, en France et en Espagne : des spécificités nationales aux convergences transnationales.</i>	Marques Pereira Bérengère
8) Stoffel Sophie	<i>Institutionnalisation du féminisme et représentation politique. Le cas du Chili depuis la fin des années 1980.</i>	Marques Pereira Bérengère
9) Tojerow Ilan	<i>Industry wage Differentials, Rent Sharing and gender : Three Empirical Essays.</i>	Plasman Robert
10) Yakubu Afisah	<i>Beyond the numbers : confidential enquiries into maternal deaths in Accra-Ghana.</i>	Alexander-Karlin Sophie
2009		
11) Gemis Vanessa	<i>Femmes de lettres belges (1880-1940). Identités et représentations collectives.</i>	Bergilez Jean-Didier

12)	Lauro Amandine	<i>Les politiques du mariage et de la sexualité au Congo Belge (1908-1945). Genre, race, sexualité et pouvoir colonial.</i>	Pinsart Marie-Geneviève
13)	Tector Amy	<i>Images des traumatismes de la guerre dans le roman canadien du début du 20^e siècle/Wounded Warriors : representations of Disabled Soldiers in Canadian Fiction of the First World War.</i>	Aron Paul
14)	Teney Céline	<i>Acculturation and Prejudice against Sociological Minorities among Brussels Youth. A Multilevel Regression Approach.</i>	Piette Valérie
2010			
15)	Alvarez Melero Anthony	<i>Matronae equestres. La parenté féminine des chevaliers romains originaires des provinces occidentales sous le Haut-Empire romain. Ier-IIIe siècles.</i>	Caballos Rufino Antonio ; Engels, David
16)	Cârstocea Andreea-Sînziana	<i>La Roumanie – du placard à la libération. Eléments pour une histoire socio-politique des revendications homosexuelles dans une société postcommuniste.</i>	Magnette Paul
17)	Maron Leila	<i>La parentalité et l'emploi : quel défi pour les politiques publiques belges au regard de la situation en Europe ?</i>	Meulders Danièle
2011			
18)	El Bachiri Leïla	<i>Étude des discours islamiques fondamentalistes sur la femme véhiculés par des acteurs et actrices religieux glocaux à Bruxelles : une analyse genrée des modèles sexués prônés.</i>	Nahavandi Firouzeh
19)	Marchal Cynthia	<i>Post-hoc prescience : retrospective reasoning and judgment among witnesses of interpersonal aggression.</i>	Klein Olivier
2012			
20)	Temsamani Hafsa	<i>Par-delà le féminisme, le féminisme musulman ? Le cas de l'écriture-femmes en Arabie Saoudite (1958-2008) Beyond Feminism, Islamic Feminism ? A Study Case : Women Writing in Saudi Arabia (1958-2008).</i>	Luffin Xavier
2013			
21)	Bernard Philippe	<i>Influence of objectification on social attitudes and behaviors related to sexual aggressions.</i>	Klein Olivier
22)	Homayun Sepehr Mohamad	<i>Les gardiennes des nappes d'offrande en Iran (de la préhistoire à nos jours).</i>	Nahavandi Firouzeh, Piette Valérie, Vuilleminot Anne-Marie

23)	Kahola Tabu Olivier	<i>Ménages et pratiques de la solidarité à Lubumbashi. Transfert des parents, stratégies de cohésion et vie conjugale/ Households and practical solidarity in Lubumbashi. Transfer of parents, cohesion strategies and conjugal life.</i>	Petit Pierre
24)	Milquet Sophie	<i>Ecrire le traumatisme. Mémoire féminine dans les fictions sur la guerre civile espagnole (1975-2011).</i>	Capdevila Luc, Frédéric Madeleine
2014			
25)	Bucagu Maurice	<i>HIV-1 mother-to-child transmission : incidence & socio-economic, clinical and biological risk factors in Muhima health centre (Kigali/Rwanda) / Transmission mère-enfant du VIH-1 : incidence & facteurs de risque socio-économiques, cliniques et biologiques au centre de santé de Muhima (Kigali/Rwanda).</i>	Buekens Pierre
26)	Cromphout Alexandra	<i>Gender archaeology in Ancient Peru : a case study among the Recuay.</i>	Eeckhout Peter, Demoor Marysa
27)	Goetghebuer Tessa	<i>Impact des traitements antirétroviraux hautement actifs sur le devenir des nourrissons nés de mères infectées par le VIH.</i>	Levy Jack
28)	Konopnicki Deborah	<i>Infection with high risk Human Papillomavirus (HRHPV) among HIV-positive women: epidemiology, natural history and impact of combined antiretroviral therapy / Infection par le papillomavirus à haut risque chez les femmes VIH-positives: épidémiologie, histoire naturelle et impact des thérapies antirétrovirales combinées.</i>	Clumeck Nathan
29)	Nsakala Vodiena Gabriel	<i>Communication stratégique pour améliorer la double prévention des IST / VIH / SIDA et des grossesses non désirées chez les adolescents à Kinshasa, RDC : enjeux et perspectives de l'éducation sexuelle participative.</i>	Coppieters 't Wallant Yves Kayembe Patrick
30)	Singhal Sandeep	<i>Analysis of gene expression and methylation data for the identification of novel biomarkers in breast cancer.</i>	Sotiriou Christian, Piccart Martine
40)	Uwizeyimana Emeline	<i>Essai de compréhension de la pauvreté féminine à travers le cas particulier des femmes chefs de ménage au Rwanda face au microcrédit, de 1994 à 2014.</i>	Nahavandi Firouzeh
41)	Bernard P.	<i>Influence of objectification on social attitudes and behaviors related to sexual aggressions [Influence de l'objectivation sur les attitudes sociales et comportements associés aux agressions sexuelles].</i>	Klein Olivier

Table des illustrations

Tableau 1

Evolution de la proportion d'étudiantes dans les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles entre les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013..... 10

Tableau 2

Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité – Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002). 12

Tableau 3

Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité – Année académique 2007-2008 (situation en fin d'année académique) 17

Tableau 4

Inscriptions par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études selon le sexe en distinguant la nationalité – Année académique 2012-2013 (situation provisoire au 1^{er} décembre 2012)..... 21

Tableau 5

Etudiants de 1^e génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité – Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002) 26

Tableau 6

Etudiants de 1^e génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité – Année académique 2007-2008 (situation définitive en fin d'année académique) 27

Tableau 7

Etudiants de 1^e génération par domaine et secteur d'études, selon le sexe en distinguant la nationalité – Année académique 2012-2013 (situation provisoire au 1^{er} décembre 2012) 31

Tableau 8

Etudiants de 1^e génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2002-2003 (situation au 1^{er} décembre 2002) 35

Tableau 9

Etudiants de 1^e génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2007-2008 (situation au 1^{er} décembre 2007) 35

Tableau 10

Etudiants de 1^e génération selon le sexe en distinguant les Belges et les étrangers porteurs d'un diplôme secondaire à programme belge ou étranger – Année académique 2012-2013 (situation au 1^{er} décembre 2012) 36

Tableau 11

Proportion d'étudiants masculins de 1^e génération, selon la nationalité, dans les différentes universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Année académique 2012-2013..... 37

Tableau 12

Proportion d'étudiantes de 1^e génération, selon la nationalité, dans les différentes universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Année académique 2012-2013 37

Tableau 13	
Proportion d'hommes et de femmes diplômés à l'ULB en 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012.....	38
Tableau 14	
Evolution de la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme de deuxième cycle et de doctorat en 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012	39
Tableau 15	
Diplômes délivrés par domaine et secteur d'études, par catégorie d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité – Année académique 2001-2002 (situation en fin d'année académique)	40
Tableau 16	
Diplômes délivrés par domaine, cursus, orientation d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité – Année académique 2006-2007 (situation définitive en fin d'académique).....	44
Tableau 17	
Diplômes délivrés par domaine, cursus, orientation d'études, selon le sexe, en distinguant la nationalité – Année académique 2011-2012 (situation définitive en fin d'académique).....	47
Tableau 18	
Personnel scientifique par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1 ^{er} février 2003, 2008 et 2012	52
Tableau 19	
Evolution de la proportion de femmes à différents niveaux de la carrière scientifique et académique entre 2003, 2008 et 2012	54
Tableau 20	
Proportion de femmes en Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education et à l'Ecole polytechnique de Bruxelles – Année académique 2012-2013	54
Tableau 21	
Personnel enseignant par grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1 ^{er} février 2003, 2008 et 2012	56
Tableau 22	
Evolution de la proportion de femmes dans chaque catégorie de personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé, entre le 1 ^{er} février 2003, 2008 et 2012	58
Tableau 23	
Personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé par catégorie de grade et par sexe en nombre de personnes et en ETP au 1 ^{er} février 2003, 2008 et 2012	59
Tableau 24	
Proportion de femmes au sein du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé hors cadre au 1 ^{er} février 2003, 2008 et 2012	60
Tableau 25	
Effectif en ETP des personnels hors cadre – Année 2003 (situation évaluée au 1 ^{er} février 2003).....	61
Tableau 26	
Effectif en ETP des personnels hors cadre – Année 2008 (situation évaluée au 1 ^{er} février 2008)	63

Tableau 27	
Effectif en ETP des personnels hors cadre – Année 2012 (situation évaluée au 1 ^{er} février 2012).....	65
Tableau 28	
Les Docteur Honoris Causa de l'ULB depuis 2000.....	67
Tableau 29	
Femmes et hommes ayant bénéficié d'un financement du FRS-FNRS pour une mission sabbatique durant les années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013.....	68
Tableau 30	
Proportion de femmes ayant bénéficié d'un financement pour une mission sabbatique lors des années académiques 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013	68
Tableau 31	
Répartition selon le genre des membres de l'ULB ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un bref séjour à l'étranger ou un congrès au cours des années 2003, 2008 et 2013	69
Tableau 32	
Proportion de femmes de l'ULB ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un bref séjour à l'étranger ou un congrès	70
Tableau 33	
Proportion de femmes ayant bénéficié d'un subside du FRS-FNRS pour un bref séjour à l'étranger ou un congrès en 2013 à l'ULB et en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).....	70
Tableau 34	
Répartition des femmes et des hommes ayant bénéficié d'une bourse du Fonds Erasme en 2003, 2008 et 2013	72
Tableau 35	
Candidatures et promotions dans le corps académique au 1 ^{er} octobre 2003.....	76
Tableau 36	
Candidatures et promotions dans le corps académique au 1 ^{er} octobre 2008.....	76
Tableau 37	
Candidatures et promotions dans le corps académique au 1 ^{er} octobre 2014.....	77
Tableau 38	
Proportion de femmes promues au rang de professeure et au rang de professeure ordinaire au 1 ^{er} octobre 2003, 2008 et 2014	78
Tableau 39	
Nombre d'hommes et de femmes promus au sein du corps académique en regard du nombre d'hommes et de femmes candidats à une promotion, tous grades confondus, au 1 ^{er} octobre 2003, 2008 et 2014.....	79
Tableau 40	
Répartition des femmes et des hommes dans les organes décisionnels au 14 septembre 2014.....	81
Tableau 41	
Répartition selon le genre des membres cooptés externes au Conseil d'administration.....	82

Tableau 42	
Répartition selon le genre des membres du Conseil des études au 14 septembre 2014.....	84
Tableau 43	
Les questionnaires de l'Université au 14 septembre 2014.....	85
Tableau 44	
Répartition selon le genre dans les Commissions du personnel au 14 septembre 2014	87
Tableau 45	
Répartition selon le genre des membres à voix délibérative des commissions de promotion du personnel académique pour l'année 2014	87
Tableau 46	
Répartition selon le genre des membres du Conseil d'entreprise de l'Hôpital Erasme au 1 ^{er} juillet 2014.....	91
Tableau 47	
Répartition selon le genre des membres du Comité pour la prévention et la protection au travail de l'Hôpital Erasme au 1 ^{er} juillet 2014	91
Tableau 48	
Répartition selon le genre du personnel de cadre de l'Hôpital Erasme au 30 juin 2014	92
Tableau 49	
Répartition selon le genre du personnel de direction de l'Hôpital Erasme au 30 juin 2014....	93
Tableau 50	
Répartition selon le genre du personnel ni de cadre, ni de direction de l'Hôpital Erasme au 30 juin 2014.....	94
Tableau 51	
Proportion de femmes parmi les membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1 ^{er} mai 2003, 2008 et 2013	96
Tableau 52	
Répartition selon le genre des membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1 ^{er} mai 2003	97
Tableau 53	
Répartition selon le genre des membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1 ^{er} mai 2008	98
Tableau 54	
Répartition selon le genre des membres des commissions scientifiques du FRS-FNRS au 1 ^{er} mai 2013	99

Table des matières

<i>Executive summary</i>	3
1. Données statistiques	9
1.1. La communauté étudiante	9
1.1.1. <i>Etudiants</i>	9
1.1.2. <i>Diplômés</i>	38
1.2. Les personnels	51
1.2.1. <i>Le personnel scientifique</i>	51
1.2.2. <i>Le personnel enseignant</i>	53
1.2.3. <i>Le personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé</i>	58
1.2.4. <i>Les personnels hors cadre</i>	60
1.3. Les Docteurs Honoris Causa de l'ULB.....	67
1.4. Les bénéficiaires de sabbatiques	67
1.5. Les bénéficiaires de subsides pour de brefs séjours à l'étranger ou des réunions scientifiques.....	68
1.6. Les prix, chaires et bourses	71
1.6.1. <i>Fondation ULB</i>	71
1.6.2. <i>Prix remis à des étudiants et jeunes doctorants</i>	71
1.6.3. <i>Fonds Erasme pour la recherche médicale</i>	72
1.6.4. <i>Prix Francqui</i>	73
1.6.5. <i>Prix quinquennaux du FRS-FNRS</i>	73
1.6.6. <i>Le prix Atomia</i>	73
1.7. Les promotions dans le corps académique.....	75
1.8. Les instances décisionnelles de l'ULB	80
1.8.1. <i>Le Conseil des étudiants</i>	80
1.8.2. <i>Le Conseil d'administration et son Bureau</i>	81
1.8.3. <i>Le Conseil académique et son Bureau</i>	82
1.8.4. <i>Le Conseil de la recherche</i>	83
1.8.5. <i>Le Conseil des études</i>	84
1.8.6. <i>Les gestionnaires de l'Université</i>	85
1.8.7. <i>Les Commissions de désignation et de promotion</i>	86
1.9. L'Hôpital Erasme	90
1.9.1 <i>Le Conseil de gestion</i>	90

1.9.2	<i>Le Conseil médical</i>	90
1.9.3	<i>Le Conseil d'entreprise de l'Hôpital Erasme</i>	90
1.9.4	<i>Le Comité pour la prévention et la protection au travail de l'Hôpital Erasme.</i>	91
1.9.5	<i>Les personnels de l'Hôpital Erasme</i>	91
1.10.	Les Commissions scientifiques du FRS-FNRS	95
2.	Politiques menées par l'ULB pour favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	101
2.1	Actions positives	101
2.1.1	<i>L'équilibre des genres dans les Statuts organiques</i>	101
2.1.2	<i>Modalités de recrutement et de promotion des membres du corps académique</i>	102
2.2	Actions transversales	103
2.2.1	<i>La dimension genre dans les plans stratégiques des facultés</i>	103
2.2.2	<i>Le réseau Euraxess</i>	104
2.2.3	<i>Centre de recherche en sciences humaines et sociales à Charleroi</i>	105
3.	La question du genre dans l'enseignement	107
3.1	Master en sciences du travail à finalité genre et inégalités	107
3.2	Chaire Suzanne Tassier	108
3.3	Projet d'un master interuniversitaire en études de genre	108
4.	La question du genre dans la recherche	111
4.1	Création d'une Maison des Sciences de l'Homme	111
4.2	Séminaire <i>Sextant</i>	112
4.3	Actions de recherche concertées	112
4.4	Bourses mini-ARC	113
5.	Inventaire des mémoires et thèses par discipline utilisant le genre comme thématique	115
5.1	Prix Suzanne Tassier de l'ULB	115
5.2	Prix Suzanne Tassier de l'Académie royale de Belgique	116
6.	Institutionnalisation de la question du genre	117
6.1	Réseau interfacultaire des personnes impliquées dans la problématique de genre ..	117
6.2	Féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre	118
6.3	Politique de genre et G3	118
6.4	<i>Erasmus staff training, échange avec l'Universita di Bologna</i>	119

7. Visibilité donnée à la question du genre au sein de l'ULB	121
7.1 <i>Femmes, travail et inégalités</i>	121
7.2 <i>Sexe, genre et mobilité académique</i>	122
7.3 <i>Comment éviter la discrimination de genre dans les procédures de sélection, de recrutement et de promotion dans le corps académique ?</i>	122
7.4 <i>Made in Dagenham</i>	123
7.5 <i>Atelier Genre(s) et Sexualité(s).....</i>	123
7.6 <i>Habemus Gender.....</i>	124
7.7 <i>Seeing the self as an object : Bringing the body back in the psychology of gender et My eyes are up here : The causes and consequences of sexual objectification.....</i>	125
7.8 <i>Les Féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1914-1968).....</i>	126
7.9 <i>Équivalence homme-femme.....</i>	126
8. Liste des personnes de référence.....	127
Annexe I : Cahier des charges de la personne de contact genre	129
Annexe II : Canevas commun pour le rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre	131
Annexe III : Inventaire des enseignements ayant trait au genre	133
Annexe IV : Inventaire des mémoires et des thèses utilisant le genre comme thématique	137

Ce rapport est publié avec le soutien financier du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les auteures du présent rapport remercient les personnes suivantes pour leur participation directe ou indirecte à son élaboration :

- Raphaël Beck, Fonds de la Recherche scientifique-FNRS ;
- Benoit-Xavier Lambert, Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique ;
- Patrick Goblet, Directeur-gestionnaire de l'Hôpital Erasme ;
- Véronique Delannay, Service des archives et bibliothèques de l'ULB ;
- Síle O'Dorchai, Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management ;
- Catherine Dehon, Vice-Rectrice à la prospective, et le Bureau d'études et de projets de l'ULB.

Rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB

Anne-Lise Paul
Aude Staquet
Monique Tavernier
Catherine Tits

Chancellerie – Service du greffe
Université libre de Bruxelles
Avenue Franklin D. Roosevelt 50 – CP 130
B – 1050 Bruxelles
www.ulb.be
greffe@admin.ulb.ac.be